



TER 2009-201

TER Martinique

Martinique



INSEE
ANTILLES-GUYANE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
PLANS, ETUDES
ÉCONOMIQUES





Tableaux Économiques Régionaux de la Martinique

© Insee 2009-2010

Directeur de la publication : René JEAN
Rédaction en chef : Élisabeth LAURET
Assistante de rédaction : Annick COUILLAUD
Coordination interrégionale : Nadia LUCE
Composition : ALTITUDE
Impression : PRIM

Signes conventionnels :

- : donnée non diffusable pour cause de secret statistique ;
- nc : donnée non communiquée ;
- nd : non disponible ;
- so : donnée sans objet.

Avertissement :

Le terme France se réfère à la France entière, y compris les DOM.

Direction Interrégionale

Antilles-Guyane

41, rue Bébien
97158 Pointe-à-Pitre Cedex
Tél. 05.90.21.47.00
www.insee.fr/guadeloupe

**Service Régional
Guadeloupe**

34, Chemin des Bougainvilliers
B.P. 96
97102 Basse-Terre Cedex
Tél. 05.90.99.36.70
www.insee.fr/guadeloupe

**Service Régional
Martinique**

Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
B.P. 641
97262 Fort-de-France Cedex
Tél. 05.96.60.73.60
www.insee.fr/martinique

**Service Régional
Guyane**

Avenue Pasteur
B.P. 6017
97306 Cayenne Cedex
Tél. 05.94.29.73.00
www.insee.fr/guyane

À nos lecteurs

Pour chacun des trois départements des Antilles-Guyane, les Tableaux économiques dressent à intervalle régulier un panorama économique, démographique et social complet de la région. L'éventail des thèmes traités reflète la diversité des statistiques produites par l'Insee et le système statistique public.

Cette édition 2009-2010 du TER accompagnera tout décideur local ou toute personne s'intéressant à sa région.

Simple, accessible, multi-domaines, il permettra bien souvent de recadrer un dossier, une discussion, une réflexion en apportant les données de référence.

Les lecteurs intéressés pourront également trouver sur le site www.insee.fr de très nombreuses données statistiques locales sur les régions françaises.

Cet ouvrage a été réalisé avec la collaboration active de nombreux organismes et services de l'administration. Toutes les personnes ayant apporté leur concours en sont vivement remerciées.

René Jean
Directeur de l'Insee
Antilles-Guyane

Sommaire

À nos lecteurs	3
Sommaire	4
L'essentiel sur les DOM	6
1. Espace régional	
Géographie 1.1	9
Climat 1.2	11
Infrastructures 1.3	13
Circonscriptions administratives 1.4	15
Les communes 1.5	17
La région et la France 1.6	19
La région et l'Europe 1.7	21
La région et la Caraïbe 1.8	23
2. Environnement	
Milieu naturel 2.1	25
Déchets et risques 2.2	27
L'eau 2.3	29
3. Population	
Évolution de la population 3.1	31
Projection de population 3.2	33
Âges 3.3	35
Mouvement naturel 3.4	37
Situation matrimoniale 3.5	39
Ménages 3.6	41
Catégorie professionnelle 3.7	43
Migrations et population étrangère 3.8	45
Jeunes 3.9	47
Martiniquais de métropole 3.10	49
4. Conditions de vie	
Sport 4.1	51
Culture 4.2	53
5. Logement	
Parc et financement de logements 5.1	55
Logement social 5.2	57
Confort et occupation des logements 5.3	59
6. Enseignement - Formation	
Effectifs scolarisés 6.1	61
Établissements et enseignants 6.2	63
Enseignement supérieur 6.3	65
Diplômes 6.4	67
Formation en alternance 6.5	69
7. Santé	
Équipements sanitaires 7.1	71
Personnel de santé 7.2	73
Activité hospitalière 7.3	75
Équipements sociaux pour les adultes 7.4	77
Équipements sociaux pour les enfants 7.5	79
Causes de décès et accidents de la route 7.6	81
Accidents du travail 7.7	83
8. Justice - Délinquance	
Criminalité et délinquance constatées 8.1	85
Activités des tribunaux d'instance 8.2	87

Activités judiciaires 8.3.....	89
Population incarcérée - Condamnations - Effectifs judiciaires 8.4.....	91
9. Emploi	
Population active 9.1.....	93
Emploi par secteur d'activité 9.2.....	95
Emploi public 9.3.....	97
Chômage - Marché du travail 9.4.....	99
Aides à l'emploi 9.5.....	101
10. Revenus	
Revenus 10.1.....	103
Salaires 10.2.....	105
Prestations sociales - Retraites 10.3.....	107
11. Économie	
Valeur ajoutée brute et produit intérieur brut 11.1.....	109
Ressources et emplois de biens et services 11.2.....	111
Prix 11.3.....	113
12. Commerce extérieur	
Importations et exportations de marchandises 12.1.....	115
Clients et fournisseurs 12.2.....	117
13. Finances publiques	
Budget de la région 13.1.....	119
Budget du département 13.2.....	121
Budget des communes 13.3.....	123
Impôts - Fiscalité locale 13.4.....	125
14. Établissements et entreprises	
Démographie des établissements 14.1.....	127
Les grands établissements 14.2.....	129
Les créations d'entreprises 14.3.....	131
L'artisanat 14.4.....	133
15. Agriculture - Forêt - Pêche	
Utilisation des sols 15.1.....	135
Population agricole 15.2.....	137
Exploitations agricoles 15.3.....	139
Productions agricoles 15.4.....	141
Productions animales 15.5.....	143
Productions végétales 15.6.....	145
Pêche - Aquaculture 15.7.....	147
16. Énergie	
Consommation 16.1.....	149
17. Industrie	
Établissements industriels 17.1.....	151
18. Tertiaire	
Commerce 18.1.....	153
Services non financiers 18.2.....	155
19. Transport	
Établissements de transport 19.1.....	157
Transport de voyageurs 19.2.....	159
Transport de marchandises 19.3.....	161
Véhicules de transport 19.4.....	163
20. Tourisme	
Fréquentation hôtelière 20.1.....	165
Fréquentation touristique 20.2.....	167
Index	168

L'essentiel

Circonscriptions administratives

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Nb d'arrondissements	4	2	2	4
Nb de cantons	45	40	19	49
Nb de communes	34	32	22	24
Population en 2006	397 732	400 736	205 954	781 962
Superficie (en km ²)	1 128	1 628	83 846	2 504
Densité en 2006 (en habitants / km ²)	353	246	2	312

Agriculture

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Nombre d'exploitations en 2007	3 758	8 761	1 082	7 080
Surface agricole utilisée en 2007 (hectare)	27 810	43 532	23 115	47 484
Production de canne à sucre en 2007 (millier de tonnes)	226	692	3	167
Production de banane en 2007 (millier de tonnes)	144	52	nd	6

Economie

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
PIB en 2006 (million d'euros)	7 638	7 758	2 576	12 061
PIB/hat en 2006 (euro)	19 150	17 298	12 716	15 475
PIB/emploi en 2006 (euro)	59 989	56 017	51 471	51 587
Importations en 2008 (million d'euros)	2 766	2 601	1 065	1 745
Exportations en 2008 (million d'euros)	367	205	96	156
Evolution des prix (entre déc 2007 et déc 2008 - %)	2,7	2,2	3,3	

*2003 pour la Guyane
** 2005 pour la Réunion

Emploi

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Population active en 2009	164 493	162 479	70 701	318 464
ayant un emploi	128 363	124 262	56 230	240 424
Taux de chômage BIT 2009 (%)	22,0	23,5	20,5	25
Hommes	20,7	20,3	15,7	23
Femmes	23,1	26,4	26,1	27

Enseignement

Public et privé en 2008/2009	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Elèves du premier degré	47 008	60 741	40 890	122 298
Elèves du second degré	44 277	52 547	28 758	101 262
Enseignants du premier degré	3 018	3 120	2 165	6 202
Enseignants du second degré	4 390	4 210	2 317	8 424
Taux de réussite au bac en 2008	72	79	69	81

sur les DOM

Entreprises

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Nombre d'établissements au 1 ^{er} janvier 2008	32 052	36 577	8 584	34 190
dont secteurs (%) : Industrie	8,7	9,1	13,2	9,3
Construction	13,6	15,1	16,9	13,8
Commerce	27,5	29,1	29,7	28,9
Services	42,4	41,3	33,9	43,3
Transports	7,7	5,5	6,3	4,7

Population

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Population en 2006	397 732	400 736	205 954	781 962
Projection de population en 2030 (scénario)	427 000	548 000	424 000	1 029 000

Indicateurs démographiques en 2006

Taux de natalité (‰)	13,5	15,5	29,9	18,4
Taux de mortalité (‰)	6,7	6,9	3,4	5,5
Taux de mortalité infantile (‰)	8,2	9,0	12,6	6,6
Taux d'accroissement naturel (‰)	6,8	8,6	26,5	12,9
Nombre moyen d'enfants par femme	2,0	2,3	3,8	2,4
Espérance de vie à la naissance des hommes (années)	76,2	75,0	74,4	73,2
Espérance de vie à la naissance des femmes (années)	84,6	82,7	81,0	80,9
Ecart d'espérance de vie à la naissance (années)	8,4	7,7	6,6	7,7

Santé

Densité (au 1 ^{er} janvier 2007 pour 100 000 hab)	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Médecins généralistes	84	83	37	105
Médecins spécialistes	46	59	21	54
Infirmiers diplômés d'État	212	170	70	150
Chirurgiens-dentistes	37	38	19	53
Masseurs kinésithérapeutes	66	62	23	95

Tourisme

En 2008	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Nombre d'hôtels	65	75	24	50
Nombres de chambres disponibles dans les hôtels	4 678	5 254	1 204	2 157
Taux d'occupation des chambres (%)*	55	58	57	58

*2008 pour la Réunion

Transport

En 2008	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Nombre de passagers par air (millier)	1 680	2 020	385	1 782
Trafic fret (tonne)	13 052	13 799	5 881	26 921
dont fret postal (tonne)	2 314	2 924	1 179	5 159

1. Espace régional

Présentation

Située dans l'archipel des Caraïbes à 7 000 km de la France métropolitaine, 120 km de la Guadeloupe et 3 300 km de New-York, la Martinique couvre une superficie de 1 128 km². Elle présente un relief volcanique et montagneux.

Les mornes constituent la plus grande partie de l'île. Les plaines, peu étendues, représentent 10 % de la superficie. La plus importante est celle du Lamentin (75 km²) où est implanté l'aéroport international.

Le Nord présente les formes structurales les plus nettes de l'île, avec quatre massifs volcaniques : l'édifice du Morne Jacob, le plus étendu ; le massif des Pitons du Carbet (1 196 m) ; le massif du Mont Conil, à l'extrême nord-ouest ; et enfin, la Montagne Pelée, haut lieu historique et sommet de l'île (1 397 m).

Au sud, jouxtant d'anciens volcans usés par l'érosion, s'étendent des plages de sable blanc. Environ 64 km séparent les points extrêmes du nord-ouest de l'île de ceux du sud-est ; la largeur ne dépasse pas 24 km. Aucun point de l'île n'est à plus de 12 km de la mer à vol d'oiseau.

Les côtes s'étendent sur 350 km et offrent une configuration très variée. À l'est, la côte très brisée est baignée par l'océan Atlantique ; à l'ouest, la côte jeune et rigide est attaquée en falaises par la mer des Caraïbes.

De Sainte-Marie à Sainte-Anne, la succession des plages et des falaises est souvent protégée par des récifs coralliens. Les côtes basses (fonds de baies ou de cul de sac) sont occupées par une formation végétale originale, la mangrove. Sur l'île, on observe quatre séries de végétations : la végétation littorale ; les séries tropicales à tendance sèche ; les séries tropicales humides ; la série d'altitude.

Voir aussi

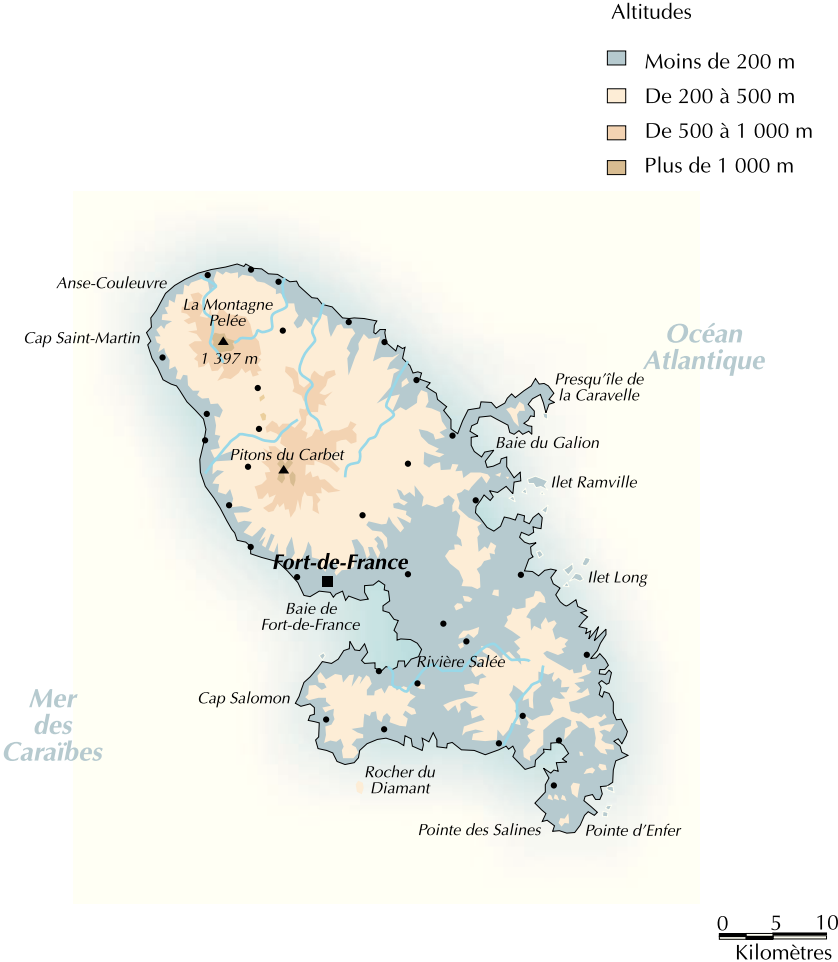
- Atlas des départements français d'outre-mer et Guyane, CNRS-IGN, 1977.

En quelques chiffres...

	Martinique
Superficie (km ²)	1 128
Point culminant (m)	1 397
Longueur des côtes (km)	350
Surfaces boisées et peupleraies (ha)	46 600

Atlas des départements français d'Outre-Mer
Sources : Direction régionale de l'Environnement - Office national des Forêts

Relief de la Martinique



© Insee-Ign

1. Espace régional

Présentation

La Martinique bénéficie d'un climat tropical humide adouci par les alizés, d'Est dominant. La température oscille entre 20 et 32°C. Deux saisons s'y succèdent : une saison sèche de janvier à mai (le carême), et une saison humide de juin à décembre (l'hivernage). Les cyclones se manifestent de début juillet à fin octobre. Moins violente, la tempête tropicale peut néanmoins occasionner des dégâts.

Les précipitations, en moyenne quatre fois plus importantes pendant l'hivernage, engendrent des crues abondantes et courtes.

Du fait de son relief, la Martinique est divisée en deux zones climatiques par un axe le Lamentin - Trinité. Le Sud, peu accidenté, est très ensoleillé et relativement sec ; le Nord, montagneux, est pluvieux, exceptée une bande côtière sous le vent.

Définitions

Température : degré de chaleur ou de froid de l'atmosphère en un lieu. La température est déterminée sous abri. La température maximale est la plus haute observée entre 6 h TU le jour et 6 h TU le lendemain matin. La température minimale est la plus basse observée entre 18 h TU la veille et 18 h TU le jour (TU = temps universel).

Température minimale (respectivement maximale) moyenne : moyenne des températures minimales (respectivement maximales) du mois considéré.

Température minimale (respectivement maximale) absolue : température minimale (respectivement maximale) du mois considéré.

Précipitations : chutes d'eau sous forme liquide ou solide, en provenance de l'atmosphère. Les précipitations sont recueillies dans un pluviomètre. Une hauteur d'eau de 1 mm correspond à un litre d'eau par m² ou à 10 m³ à l'hectare. On mesure les précipitations entre 6 h TU le jour et 6 h TU le lendemain matin.

Insolation : temps pendant lequel le soleil a brillé. Sa durée, en heures, est mesurée à l'aide d'un héliographe.

Voir aussi

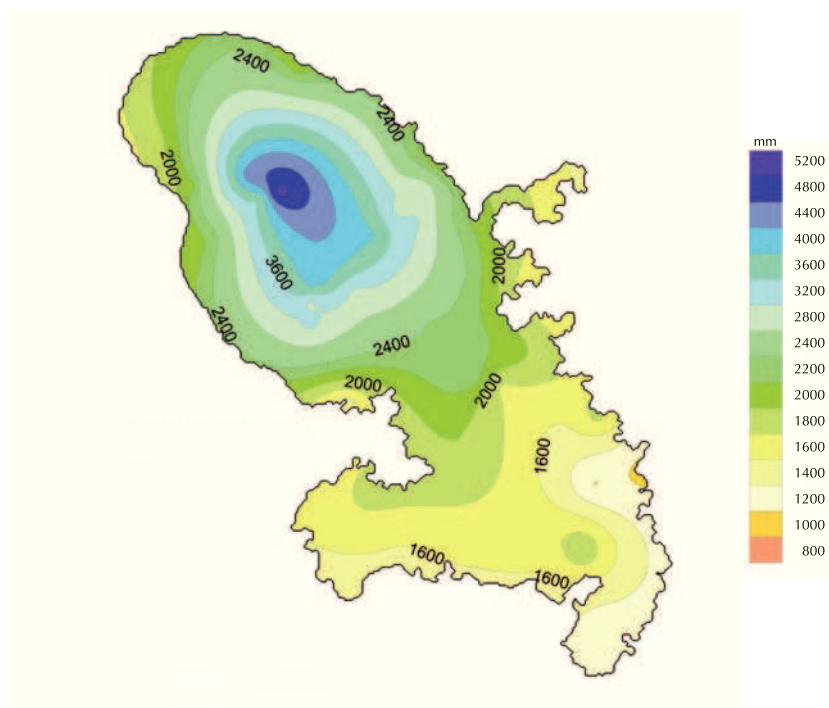
- www.meteo.fr
- Atlas climatique de la Martinique, Météo France, 2003.

Données climatiques en 2008 pour quelques stations

	Lamentin	Morne des Cadets	Le Robert	Fort-de-France	Sainte-Anne	Aiouda-Bouillon	Morne-Rouge	François	Vauclin
Température mini moyenne	23,5	20,6	24,9	23,3	24,0	20,7	20,9	24,3	24,9
Température maxi moyenne	30,1	25,8	30,9	28,8	29,6	27,0	27,2	29,4	29,5
Température mini absolue	18,2	12,3	19,5	19,4	19,2	15,2	13,9	19,4	20,6
Température maxi absolue	24,6	31,3	34,4	32,9	32,4	31,8	32,0	33,9	33,3
Précipitations (mm)	2 085,6	3 041,0	1 654,6	2 020,0	1 330,1	3 529	5 363,8	1 930,0	1 148,8
Insolation (heures)	2 389,0	/	/	2 468,0	/	/	/	/	/

Source : Météo France - Martinique - Climatologie

Pluviométrie annuelle en 2008 de la Martinique



© Insee-Ign 2009

Source : Météo France

1. Espace régional

Présentation

L'île de la Martinique apparaît beaucoup plus homogène dans sa répartition des infrastructures que les autres départements d'outre-mer français.

En effet, sa géographie, exceptée dans la zone montagneuse du nord, est moins changeante.

Malgré cela, Fort-de-France avec son agglomération reste le pôle le plus attractif concentrant la plupart des infrastructures : un port de commerce, un aéroport au Lamentin et de nombreuses routes nationales. L'effort de développement de ces infrastructures passe par la prolongation des deux fois deux voies qui relient Fort-de-France aux communes situées plus à l'est et au sud. Il se justifie par un trafic routier particulièrement dense aux heures de pointe.

Les villes situées sur les côtes Est et Sud sont desservies par un réseau de routes nationales et secondaires, permettant une liaison relativement aisée avec le pôle économique de l'île.

Définitions

Routes nationales : ce sont toutes les routes, sans distinction d'aucune sorte, qui font partie du domaine routier de l'État et qui ne sont pas classées « autoroute ».

Routes départementales : ce sont toutes les routes, sans distinction d'aucune sorte, qui font partie du domaine routier départemental. Leur entretien incombe aux départements.

Réseau routier et autoroutier régional

Unités : nombre, kms

	2005	2006	2007	2008
Autoroutes	7	7	7	7
Routes nationales	291	291	291	291
Routes départementales	nd	nd	nd	nd
Voies communales	nd	nd	nd	nd

Source : Conseil Régional

Infrastructures 1.3

Infrastructures routières et aériennes



© Insee-Ign

Source : Insee

1. Espace régional

Présentation

La Martinique, département français depuis 1946 (loi du 19 mars), a été érigée en région par la loi du 31 décembre 1982. Elle fait partie des départements d'outre-mer (DOM), avec la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, et Mayotte.

Elle est divisée en quatre arrondissements : Fort-de-France, le Marin, la Trinité et Saint-Pierre qui a été créé en mai 1995. Elle compte 34 communes et depuis l'application du décret du 30 janvier 1985, et 45 cantons.

La Martinique est la plus petite région du territoire français par sa superficie et la plus dense en peuplement, après l'Île-de-France.

Voir aussi

- *Tableaux références et analyses, exploitation principale, recensement de la population, Martinique, Insee, 2000.*

- *Histoire des communes Antilles-Guyane, J. ADELAIDE-MERLANDE, Pressplay, 1986.*

Définitions

Région : depuis 1982, la région est devenue une collectivité territoriale de plein exercice. Les conseillers régionaux sont désormais élus au suffrage universel direct. En Outre-mer, les régions sont mono-départementales.

Département : division administrative placée sous l'autorité d'un préfet nommé par le gouvernement. Le Conseil Général, élu, gère le budget départemental.

Arrondissement : division du département sans budget, ni assemblée élue, administrée par un sous-préfet.

Canton : division de l'arrondissement, constituée notamment en vue des élections aux assemblées départementale et nationale.

Commune : la plus petite subdivision administrative française, administrée par un conseil municipal élu, à la tête de laquelle se trouve le maire.

Population : la population totale comprend toutes les personnes (français et étrangers) résidant sur le territoire. Elle exclut les personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend les personnes momentanément absentes mais destinées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires...).

Superficie : sont comprises toutes les surfaces du domaine public et privé, cadastrées ou non, à l'exception des lacs, étangs et glaciers de plus d'un km² ainsi que des estuaires.

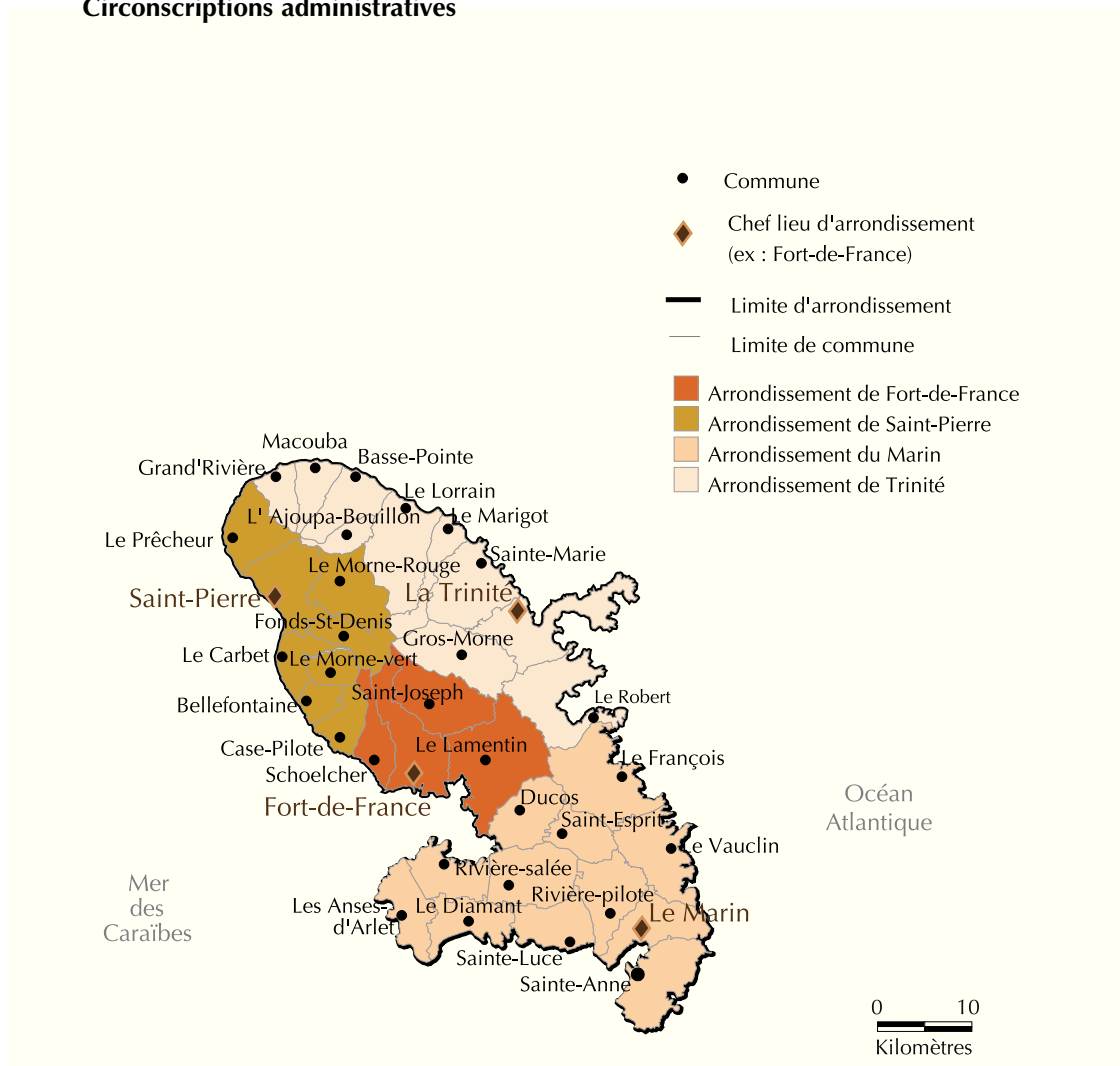
Les circonscriptions administratives 1^{er} janvier 2006

	Martinique	Antilles-Guyane	France métropolitaine	France entière
Nombre d'arrondissements	4	8	330	342
Nombre de cantons	45	104	3 883	4 036
Nombre de communes	34	88	36 569	36 681
Population	397 732	1 004 422	61 399 733	63 186 117
Superficie (en km ²)	1 128	86 364	543 965	633 071
Densité (hab / km ²)	353	11	113	100

Sources : Direction générale des impôts (services du cadastre) - Bureau des longitudes - Insee

Circonscriptions administratives 1.4

Circonscriptions administratives



© Insee-Ign

Source : Insee

1. Espace régional

Présentation

Sur ce petit territoire, les Martiniquais vivent nombreux. En 2006, ils sont 353 habitants au km². La population est surtout concentrée à Fort-de-France (2 044 habitants au km²) et dans son agglomération. Le Nord de l'île reste le moins peuplé.

Définitions

Communauté d'agglomération (CA) et de communes (CC) : établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui regroupent plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elles exercent en lieu et place des communes un certain nombre de compétences (développement économique, aménagement de l'espace,...) et sont administrées par un conseil communautaire.

Les communes au 1^{er} janvier 2006

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2006	Part dans la population régionale (%)	Evolution annuelle moyenne 1999-2006 (%)	Densité de population (hab/km ²)
CA de l'Espace Sud de la Martinique	118 139	29,6	1,4	289
Anses-d'Arlet (Les)	3 749	0,9	1,1	145
Diamant (Le)	5 397	1,4	4,5	197
Ducos	15 977	4	0,7	424
François (Le)	19 201	4,8	0,5	356
Marin (Le)	8 588	2,2	2,4	272
Rivière-Pilote	13 629	3,4	0,6	381
Rivière-Salée	13 144	3,3	1,0	334
Sainte-Anne	5 206	1,3	3,4	136
Sainte-Luce	8 910	2,2	2,1	318
Saint-Esprit	8 806	2,2	1,0	375
Trois-Ilets (Les)	6 843	1,7	4,1	239
Vauclin (Le)	8 689	2,2	1,6	223
CA du Centre de la Martinique	168 720	42,4	0,2	987
Fort-de-France	90 347	22,7	-0,6	2044
Lamentin (Le)	39 847	10	1,7	639
Saint-Joseph	17 107	4,3	1,2	395
Schoelcher	21 419	5,4	0,4	1012
CC du Nord Martinique	110 873	27,8	0,3	202
Ajoupa-Bouillon (L')	1 627	0,4	-1,1	132
Basse-Pointe	3 888	1	-1,0	139
Bellefontaine	1 469	0,4	-0,5	124
Carbet (Le)	3 673	0,9	1,5	102
Case-Pilote	4 408	1,1	1,2	239
Fonds-Saint-Denis	889	0,2	-0,9	37
Grand'Rivière	831	0,2	-0,8	50
Gros-Morne	10 875	2,7	0,3	201
Lorrain (Le)	7 781	2	-0,8	155
Macouba	1 307	0,3	-0,9	77
Marigot (Le)	3 696	0,9	0,1	171
Morne-Rouge (Le)	5 198	1,3	-0,5	138
Morne-Vert (Le)	1 872	0,5	-0,5	140
Prêcheur (Le)	1 717	0,4	-1,0	57
Robert (Le)	23 856	6	1,7	504
Sainte-Marie	19 528	4,9	-0,4	438
Saint-Pierre	4 581	1,2	0,4	118
Trinité (La)	13 677	3,4	0,9	299
Martinique	397 732	100	0,6	353

Source : Recensement de la population - Insee

Les Communes 1.5



© Insee-Ign

Source : Insee

1. Espace régional

Présentation

La régionalisation administrative trouve son origine dans la loi du 19 avril 1941 qui institua des préfets régionaux pour la police et les affaires économiques.

La loi du 2 mars 1982 crée véritablement les régions et leur attribue un statut de collectivité territoriale, qu'elles ont effectivement acquis le 16 mars 1986 avec l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel.

La région a reçu une compétence générale de planification, de protection des intérêts économiques et sociaux,

une série de compétences particulières (formation professionnelle, lycées) et, surtout, un pouvoir de créer des services ainsi que de participer à des dépenses de fonctionnement si leur objet présente un intérêt régional direct. Elle s'intègre enfin à la vie économique par la participation possible au capital des sociétés de développement régional (SDR), des sociétés régionales de financement et des sociétés d'économie mixte. Les régions d'outre-mer relèvent d'un régime fiscal particulier.

Les régions françaises

	Nombre d'arrondissements	Nombre de cantons	Nombre de communes	Superficie (km ²)	Population au 1 ^{er} janvier 2006	Densité de population (hab/km ²)
Alsace	13	75	904	8 280	1 815 493	113
Aquitaine	19	235	2 296	41 308	3 119 778	76
Auvergne	14	158	1 310	26 013	1 335 938	51
Bourgogne	15	174	2 046	31 582	1 628 837	52
Bretagne	15	201	1 270	27 208	3 094 534	114
Centre	20	198	1 842	39 151	2 519 567	64
Champagne-Ardenne	15	146	1 949	25 606	1 338 850	52
Corse	5	52	360	8 680	294 118	34
Franche-Comté	9	116	1 785	16 202	1 150 624	71
Ile-de-France	25	317	1 281	12 012	11 532 398	960
Languedoc-Roussillon	14	186	1 545	27 376	2 534 144	93
Limousin	8	106	747	16 942	730 920	43
Lorraine	19	157	2 339	23 547	2 335 749	99
Midi-Pyrénées	22	293	3 019	45 348	2 776 822	61
Nord-Pas-de-Calais	13	156	1 547	12 414	4 018 644	324
Basse-Normandie	11	141	1 812	17 589	1 456 793	83
Haute-Normandie	6	112	1 420	12 317	1 811 055	147
Pays de la Loire	17	203	1 502	32 082	3 450 413	108
Picardie	13	129	2 291	19 399	1 894 355	98
Poitou-Charentes	14	157	1 462	25 810	1 724 123	67
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18	236	963	31 400	4 815 232	153
Rhône-Alpes	25	335	2 879	43 698	6 021 346	138
France métropolitaine	330	3 883	36 569	543 965	61 399 733	113
Guadeloupe *	2	40	32	1 628	400 736	246
Guyane	2	19	22	83 846	205 954	2
Martinique	4	45	34	1 128	397 732	353
Réunion	4	49	24	2 504	781 962	312
France *	342	4 036	36 681	633 071	63 186 117	100

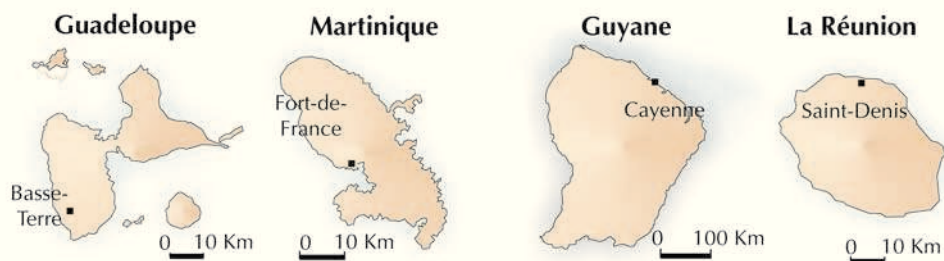
* Hors Saint-Barthélemy et Saint-Martin
Source : Recensement de la population - Insee

La région et la France 1.6

La France métropolitaine



Les départements d'Outre-mer



© Insee-Ign

Source : Insee

1. Espace régional

Présentation

Les Départements d'Outre-Mer avec les Canaries (Espagne), Madère et les Açores (Portugal), forment la communauté d'intérêt des Régions Ultra Périphériques (Rup) de l'Europe des vingt-sept. Les Rup bénéficient des fonds structurels européens propres à chaque région et des

programmes de coopérations territoriales. Aux Antilles-Guyane, le « programme 1 - Espace caraïbe » privilégie compétitivité, développement durable, compensation des handicaps dus à l'ultrapériphérie et relations de voisinage.

La Martinique dans l'Union européenne

	Martinique	France métropolitaine	Union européenne (à 27)
Superficie (en km ²)	1 128	633 071	4 403 357
Densité de population en 2005 (en milliers d'habitants par km ²)	352,4	100,2	112,2
Population moyenne en 2006 (en milliers)	399	63418	494219
Évolution de la population 2001-2006 (en %)	3,1	0,7	0,4
Part des moins de 20 ans dans la population totale en 2006*	30,5	25,1	22,1
Part des 60 ans ou plus dans la population totale en 2006	17,8	20,8	21,9
Part des 65 ans ou plus dans la population totale en 2006	13,5	16,4	17,7
Taux brut de natalité en 2005	12,7	13,1	10,6
Taux brut de mortalité en 2005	6,6	8,3	Nd
Taux d'activité en 2007	51,7	56,8	57,7
Hommes	54,7	62,4	65,6
Femmes	49,3	51,7	50,4
Taux de chômage en 2007	22,1	7,8	7,0
Hommes	22,4	7,3	6,6
Femmes	21,9	8,3	7,5
Produit Intérieur Brut en 2005			
en millions d'euros	7 336	1 807 462	11 671 360
en millions de Standard de Pouvoir d'Achat (SPA)	6 727	1 634 946	11 671 360
par habitant en Standard de Pouvoir d'Achat (SPA)	16 924	25 900	23 600

* 2004 Union Européenne (à 15), Nouveaux adhérents, Union Européenne (à 27)
Source : EUROSTAT - Base REGIO

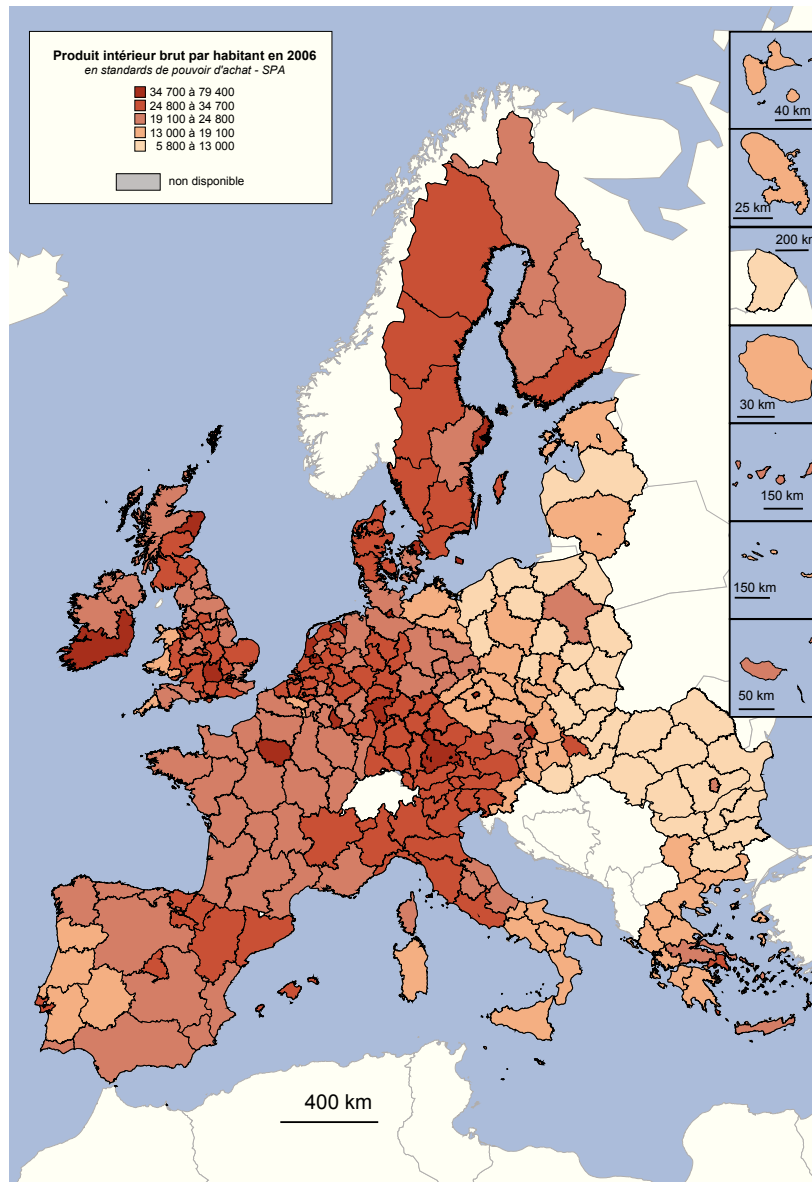
La Martinique parmi les régions ultrapériphériques européennes en 2006

	Canaries	Guadeloupe*	Guyane	Martinique	La réunion	Les Açores	Madère
Population en 2006							
Densité de population (hab./km ²)	265	261	2	353	312	104	296
Superficie (km ²)	7 447	1 702	83 846	1 128	2 504	2 322	828
Population (millier)	1 975	444	206	398	782	243	246
Produit intérieur brut (PIB) en 2005							
PIB régional (millions d'euros)	34 207	7 424	2 384	7 091	11 329	2 890	4 160
PIB régional (en Standard de Pouvoir d'Achat/habitant)	20 982	15 811	11 306	16 924	13 796	14 935	21 255
Taux d'activité en 2007 (%)	60	55	53	52	53	57	62
Hommes	70	59	61	55	61	70	70
Femmes	51	52	45	49	45	44	54
Taux de chômage en 2007 (%)	10	25	21	22	25	4	7
Hommes (%)	9	23	17	22	24	nd	nd
Femmes (%)	13	27	26	22	26	nd	nd

* Y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin
Source : EUROSTAT - Base REGIO

Guadeloupe, Guyane, Martinique 1.7

Produit intérieur brut régional (SPA* par habitant), par régions en 2006



Source : Eurostat - Base Régio

1. Espace régional

Définitions

Voir définitions des chapitres : 3 (Population) et 11 (Économie).

Les principaux indicateurs de la Caraïbe

	Population (milliers hab) (2006)*	Densité (hab/km ²) (2006)*	Nombre moyen d'enfants par femme**	Espérance de vie à la naissance (années)(2000-2005)		Importations (en millions de USD) (2007)*	Exportations (en millions de USD) (2007)*	Nombre de touristes* (en milliers) (2005)
				Hommes	Femmes			
Iles de la Caraïbe								
Anguilla	14	157	1,75	78	83	143	13	62
Antigua-et-Barbuda	83	187	2,07	73	77	523	84	239
Antilles néerlandaises	190	237	1,97	71	79	15 740	3 710	547
Aruba	103	571	1,85	70	76	1 054	124	733
Bahamas	330	24	2,10	68	74	2 401	674	1 608
Barbade	274	637	1,68	73	79	1 586	385	548
Bermudes	64	1 174	1,99	77	84	1 162	763	270
Cuba	11 241	102	1,61	75	79	10 080	3 701	2 319
Dominique	71	95	2,09	73	79	296	94	79
Grenade	107	312	2,23	66	69	343	38	99
Guadeloupe	401	246	2,32	75	82	3 289	320	372
Haïti	8 374	302	3,81	56	60	1 618	522	112
Îles Caïmanes	52	197	1,88	78	83	867	3	168
Îles Turques et Caïques	33	35	2,95	73	78	176	169	155
Îles vierges américaines	110	316	1,85	75	83	4 609	4 234	610
Îles vierges britanniques	22	144	1,71	76	79	187	25	318
Jamaïque	2 663	242	2,25	69	75	5 789	2 226	1 479
Martinique	398	353	2,03	76	82	3 422	455	484
Montserrat	4	44	1,23	75	71	17	1	10
Porto Rico	3 928	443	1,71	74	82	19 820	46 900	3 686
République dominicaine	9 354	194	2,76	68	74	13 600	7 160	3 691
Sainte-Lucie	167	310	1,84	71	74	791	288	318
Saint-Kitts-et-Nevis	46	176	2,26	70	76	383	84	68
Saint-Vincent-et-les Grenadines	104	267	1,98	68	73	578	193	96
Trinité-et-Tobago	1 298	253	1,72	67	71	7 670	13 390	463
Pays proches d'Amérique centrale et du sud								
Belize	301	13	3,36	73	79	642	426	237
Brésil	186 771	22	2,21	67	75	120 600	160 600	5 358
Colombie	43 405	38	2,46	68	75	31 170	30 580	933
Costa Rica	4 354	85	2,14	76	81	12 290	9 266	1 679
El Salvador	6 991	332	3,00	68	74	8 108	4 035	1 154
Guatemala	13 019	120	3,47	66	73	12 480	7 012	1 316
Guyana	761	4	2,03	61	66	983	675	117
Guyane	206	2	3,81	72	79	1 214	154	65
Honduras	7 367	65	3,27	65	73	8 820	5 642	673
Mexique	104 874	53	2,34	72	77	281 900	271 900	21 915
Nicaragua	5 530	46	2,57	68	74	4 117	2 313	712
Panama	3 284	43	2,53	72	77	12 520	9 338	576
Suriname	504	3	1,99	66	72	1 297	1 391	160
Venezuela	27 031	30	2,48	70	76	45 460	69 170	706

* ou l'année la plus proche lorsque l'année de référence n'était pas disponible.

** 2006 pour les Antilles-Guyane et 2009 pour les autres territoires - Source : Nations Unies

Voir aussi

- Panorama économique de l'espace Caraïbe, Insee, 2004.
- Site de l'Association des États de la Caraïbe : www.aec-acs.org
- Site de la Commission Économique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe – Nations Unies : www.eclac.cl

La région et la Caraïbe 1.8

Panorama de la Caraïbe



Cette carte a été faite à l'aide du logiciel libre GMT (Wessel et Smith, 1998).

2. Environnement

Présentation

La variété des climats, des reliefs et de la végétation constituent une des richesses de la Martinique.

La préservation de cet environnement est un enjeu majeur du développement économique. L'amélioration de la conservation des milieux naturels passe par un renforcement du réseau d'aires naturelles protégées, notamment par acquisition foncière d'espaces littoraux et forestiers et par la mise en oeuvre d'outils de protection stricts.

L'inventaire martiniquais de la biodiversité a été réalisé sur un peu plus de 11% du territoire. Au total, 12 900 hectares (dont 3 700 en milieu marin) sont concernés par l'inventaire ZNIEFF. Les protections par la maîtrise foncière ou réglementaires cohabitent pour préserver la biodiversité et la qualité des sites et paysages dans des espaces naturels remarquables. Près des trois-quarts de la région bénéficie de protections plus ou moins fortes.

Le Parc régional de la Martinique couvre à lui seul 63 500 hectares de milieux forestiers variés. Les sites classés de la presqu'île de la Caravelle, des flancs nord-ouest de la Montagne Pelée, des mornes de la pointe du Diamant et du rocher du Diamant préservent des paysages de grande qualité.

Définitions

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Ce sont des zones répertoriées afin de permettre la programmation d'une politique de gestion et de protection du milieu naturel.

Réserve naturelle : territoire classé lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, de gisements de minéraux et de fouilles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader.

Biotope : milieu biologique déterminé offrant à un ensemble d'êtres vivants des conditions d'habitat relativement stables.

Arrêté préfectoral de conservation de biotopes : arrêté permettant au préfet de fixer les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces animales ou végétales protégées.

Site classé, site inscrit : la loi du 2 mai 1930 modifiée, relative à la protection des monuments naturels et des sites, comporte deux niveaux de protection :

- une protection rigoureuse de l'espace qui s'applique aux sites classés,
- une surveillance dans les sites inscrits.

Voir aussi

- www.environnement.gouv.fr

Milieu naturel 2.1

Les ZNIEFF par zone géographique en 2006

	Nombre	Surface (ha)
Nord-Caraïbe	13	1 678
Centre-Agglomération	10	550
Sud-Caraïbe	27	3 675
Sud	29	1 793
Centre-Atlantique	13	3 610
Nord-Atlantique	7	1 623
Ensemble	91	12 929

Remarque : Le nombre de ZNIEFF affiché est celui des zones inventoriées. Il s'agit d'une valeur sans double compte. Pour la surface, il s'agit pareillement d'une donnée sans double compte car les ZNIEFF de type I incluses dans des ZNIEFF de type II n'ont pas été comptabilisées.

Source : Direction Régionale de l'ENvironnement

La forêt en 2007

	Surface (ha)
Surface boisée domaniale et départementalo-domaniale	11 565
Surface boisée soumise hors domaniale	2 336
Surface boisée privée	31 000
Surface boisée de mangrove	2 100
Ensemble	47 501

Source : Office national des Forêts

Espaces naturels faisant l'objet d'une protection réglementaire en 2007

	Nombre	Surface (ha)
Zones centrales de Parc National	0	0
Réserves Naturelles Nationales	2	393
Arrêtés de Protection du Biotope	17	250
Réserves biologiques domaniales et forestières	0	0
Réserves Naturelles Régionales	0	0
Ensemble	19	643
Au titre de la protection des espaces naturels remarquables		
Sites classés	3	7 359
Sites inscrits	11	4 123
Ensemble	14	11 482

* : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
Source : Direction Régionale de l'ENvironnement

Espaces naturels protégés par des mesures contractuelles nationales en 2006

	Nombre	Surface (ha)
Zones périphériques de Parc National	0	0
Parc Régional	1	63 521
Espaces gérés par le C.E.L.R.L.*	//	1 887
Ensemble		65 408

* : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
Source : Direction Régionale de l'ENvironnement

2. Environnement

Présentation

La production de déchets ménagers et assimilés avoisine les 325 000 tonnes pour l'année 2006. Pour leur grande majorité, ces déchets sont mis en décharges autorisées, ou incinérés avec récupération d'énergie.

En 2008, la Martinique dispose d'une capacité de traitement qui repose sur une usine d'incinération située à Fort-de-France et cinq déchèteries situées au Robert, au François, au Vauclin, à Schœlcher et Fort-de-France.

Deux centres de transfert au Marin et au Robert réacheminent des déchets vers les unités de traitement. Trois centres d'enfouissement technique de Basse-Pointe, Fort-de-France et Sainte-Luce, un centre de valorisation organique au Robert complètent le dispositif.

Depuis 2001, la collecte sélective a été organisée par la mise en place sur le territoire de points d'apports volontaires. Les déchets sont acheminés vers un centre de tri privé localisé dans la commune de Ducos. Mais les quantités collectées sont insuffisantes, traduisant les difficultés à faire adhérer la population à cette démarche.

Au 1er janvier 2008, 91 installations sont classées comme comportant un risque industriel ou technologique pour l'environnement. Parmi elles, sept relèvent de la directive SEVESO2 de février 1999 et sont classées comme établissement à hauts risques.

Définitions

Déchets ménagers et assimilés : déchets produits par les ménages et par l'activité économique et collective qui ne sont ni dangereux ni inertes pour l'environnement et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.

Biodéchets : déchets biodégradables solides des ménages qui comprennent les déchets alimentaires, les déchets verts, les papiers et cartons.

La récupération de l'énergie : l'énergie des déchets est récupérée après leur incinération ou après la fermentation (ou méthanisation) des fractions organiques. L'incinération produit la chaleur des fumées qui peut être récupérée sous forme de vapeur ou d'électricité, et des mâchefers, qui peuvent être utilisés dans les travaux publics. (source Ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable)

Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation : installation qui entre dans le champ d'application de la loi du 19 juillet 1976 et pour laquelle le régime de classement au titre de décret de nomenclature du 20 mai 1953 est celui de l'autorisation préfectorale.

Installation classée SEVESO : installation qui entre dans le champ de la directive européenne actualisée en février 1999 dite « SEVESO2 » concernant les risques majeurs de certaines activités ou dans celui de législations particulières. 2 catégories d'établissements sont à distinguer : les établissements à Servitude d'Utilité Publique (SUP ou SEVESO2 à hauts risques) et ceux à seuil bas (SEVESO2 à moindres risques).

TGAP : taxe générale sur les activités polluantes.

Voir aussi

- La gestion des déchets à la Martinique, Note expresse n° 58, avril 2009, IEDOM
- Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Martinique ADEME, Préfecture de la Martinique, septembre 2004
- www.environnement.gouv.fr
- www.ademe.fr
- www.cacem.org

Déchets et risques 2.2

Déchets ménagers et assimilés traités dans des installations autorisées en 2006

Unités : milliers de tonnes et nombre

	Martinique	France métropolitaine
Quantités totales traitées dans des installations autorisées *	325	46 548
Quantités incinérées sans récupération d'énergie	0	579
Quantités incinérées avec récupération d'énergie	116	12 247
Quantités utilisées pour fabriquer du méthane	2	145
Quantités utilisées pour fabriquer du compost	8	5 060
Quantités mises en décharges autorisées (+ de 3000 t/an)	196	22 174
Quantités triées	3	6 342

* hors plate-formes de transfert et maturation des mâchefers

Source : IFEN

Équipement industriel au 1^{er} janvier 2007

Unité : nombre

	Martinique	France métropolitaine
Nombre d'installations de tri	1	348
Nombre de décharges autorisées recevant plus de 3000 tonnes par an	4	301
Nombre d'incinérateurs	1	110
Nombre d'unités de compostage	1	514
Nombre d'unités de méthanisation	1	2

Source : IEDOM

Équipement industriel au 1^{er} janvier 2008

Unité : nombre

	Martinique
Déchèteries	5
Centre d'incinération des ordures ménagères	1
Centre d'enfouissement technique	3
Centre de valorisation organique	1
Centre de transfert	2
Centre de tri (privé)	1

Source : IEDOM, ADEME

Installations classées pour la protection de l'environnement au 1^{er} janvier 2008

Nombre d'établissements autorisés :	91
dont carrières	29
dont d'établissements relevant de la directive SEVESO	7
Nombre d'établissements sous quotas CO2	5
Nombre de Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC)	2
Nombre de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) à prescrire	2
Nombre d'exercices Plan d'Opération Interne (POI) réalisés dans l'année	4
Nombre de sites pollués	7
Nombre de dossiers de demandes d'autorisation reçus	8
Nombre d'arrêtés de mesure d'urgence	1
Nombre d'arrêtés de mise en demeure signés	33
Nombre de procès verbaux dressés dans l'année	4
Visites d'inspection (installations soumises à autorisation) :	58
dont visites d'inspection inopinées	7
dont visites d'inspection approfondies dans un établissement relevant de la directive SEVESO	11
Nombre de plaintes reçues	0
Nombre de visites d'inspection (installations soumises à déclaration)	1
Effectifs environnement - personnel technique	6
Effectifs environnement - personnel administratif	2

Source : "Rapport d'activité 2008 DRIRE A-G"

2. Environnement

Présentation

En 2008, la production d'eau peut être estimée à 43 millions de m³, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2006, après une baisse en 2007 suite au passage de Dean. Les volumes proviennent essentiellement des captages des eaux de surface. La Martinique utilise peu les ressources souterraines : en dépit d'une forte pluviométrie moyenne, le niveau des rivières s'avère insuffisant pour satisfaire aux besoins de la population pendant la saison sèche. À l'inverse, la fragilisation des sols en cas de pluie abondante provoque des glissements de terrain à l'origine de détérioration du réseau de canalisations. La consommation a progressé d'environ 10 % depuis 2006, mais avec des disparités par régions, suivant la progression du nombre d'habitants. Depuis le décret d'application du 6 mai 1995 relatif à la loi sur l'eau, le Comité de Bassin est responsable de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Rattaché au Conseil Général, l'Office De l'Eau (ODE) a été créé le 10 juillet 2002. Il est l'équivalent dans les DOM des agences de l'eau en France métropolitaine. Suite à la contamination des sols par l'utilisation d'organochlorés dans les plantations de bananes, la qualité de l'eau fait l'objet d'un suivi spécifique, pour identifier les incidences cliniques et environnementales du produit tout en proposant des mesures d'accompagnement aux agriculteurs. En 2008, les trois points d'eau douce soumis à contrôle sont de qualité moyenne. Des traces de chlordécone y sont détectées.

Par ailleurs, 45 points de baignade ont fait l'objet de prélèvements. Les plages de la Martinique sont majoritairement de bonne qualité, une seule a été momentanément polluée en 2008.

Définitions

Rendement du réseau : le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé. Le rendement est exprimé en pourcentage (Arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement).

Organochloré : produit organique de synthèse contenant du chlore (chlordécone), utilisé comme insecticide dans les bananeraies jusqu'au début des années 1990.

Point de baignade contrôlé : les points retenus et contrôlés sont ceux fréquentés habituellement par le public à des fins de baignade proprement dite, ou de loisirs mettant les individus en contact avec l'eau.

Qualité de l'eau :

A : bonne qualité ; B : qualité moyenne ; C : polluée momentanément ; D : mauvaise qualité. Les eaux de qualité A et B sont conformes aux normes micro biologiques européennes, les eaux de qualité C et D, non.

Voir aussi

- Plan d'action chlordécone en Martinique et en Guadeloupe 2008-2010, rapport interministériel d'activité année 2008, février 2009.
- Rapport d'information n° 2430 sur l'utilisation du chlordécone, www.assemblee-nationale.fr
- www.martinique.ecologie.gouv.fr
- www.sante.gouv.fr

L'eau 2.3

Production et consommation d'eau en 2008

	Production annuelle (milliers de m ³)	Consommation annuelle (milliers de m ³)	Consommation par abonné (m ³ /an)	Rendement du réseau (%)
Fort-de-France	15 013	7 406	187	49
Schoelcher	0	1 367	158	74
Basse-Pointe*	136	272	164	62
Macouba*	0	111	251	66
Ajoupa-Bouillon*	151	117	174	76
Morne-Rouge	613	349	155	57
Grand-Rivière*	68	47	131	72
Nord-Atlantique	3 077	2 903	130	56
Nord-Caraïbe*	2 509	1 579	185	63
Sud**	21 649	16 237	155	78
Ensemble	43 216	30 388	162	68

* Valeurs 2006 - ** Valeurs 2007

Sources : Société Martiniquaise des eaux, Odysse, SAUR, SMDS, ledom

Qualité des eaux de baignade en 2008

	Bonne qualité	Qualité moyenne	Pollution momentanée	Mauvaise qualité	Total
Eau douce					
Fort-de-France	0	1	0	0	1
Grand-Rivière	0	1	0	0	1
Saint-Joseph	0	1	0	0	1
Ensemble	0	3	0	0	3
Eau de mer					
Case-Pilote	1	0	0	0	1
Fort-de-France	1	0	0	0	1
La Trinité	4	2	0	0	6
Le Carbet	1	1	0	0	2
Le Diamant	3	0	0	0	3
Le Marin	2	0	0	0	2
Le Prêcheur	1	0	0	0	1
Le Vauclin	3	0	0	0	3
Les Anses-D'Arlet	1	2	0	0	3
Les Trois-Ilets	4	1	0	0	5
Rivière-Pilote	1	0	0	0	1
Saint-Pierre	1	0	0	0	1
Sainte-Anne	7	0	0	0	7
Sainte-Luce	1	1	1	0	3
Sainte-Marie	1	0	0	0	1
Schoelcher	3	2	0	0	5
Ensemble	35	9	1	0	45

Source : Direction de la Santé et du Développement social

3. Population

Présentation

Sitôt l'après-guerre, l'île a connu une forte croissance de sa population en raison d'une mortalité réduite et d'une natalité très élevée. Cette dernière a atteint la valeur record de 10 000 naissances par an. Le nombre d'habitants a ainsi augmenté d'un tiers entre 1954 et 1967. À partir des années 60, deux phénomènes se sont conjugués limitant fortement cette croissance : le départ massif de jeunes adultes vers la France métropolitaine et la chute spectaculaire de la fécondité. Entre 1982 et 1990, les arrivées en provenance de France métropolitaine ont légèrement augmenté et les départs ont diminué. Ainsi, le solde migratoire a connu un retournement de tendance durant cette période, redevenant légèrement positif.

La Martinique compte 397 732 habitants au recensement de 2006, soit près de 16 500 habitants de plus par rapport au précédent recensement. Entre 1999 et 2006, la population a augmenté au rythme de 0,6 % par an, soit un peu moins que le rythme métropolitain. Cette progression de la population est due à une natalité encore soutenue. Les naissances restent supérieures aux décès, le solde naturel assure à lui seul le taux de croissance. En revanche, plus de personnes sont parties de Martinique qu'il n'en est arrivé. La contribution du solde migratoire est cependant très faible (- 0,14 %). Ce sont notamment les jeunes Martiniquais qui quittent leur île pour poursuivre leurs études ou entrer dans la vie active.

Définitions

Recensement : opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays.

Solde naturel : différence entre les naissances et les décès.

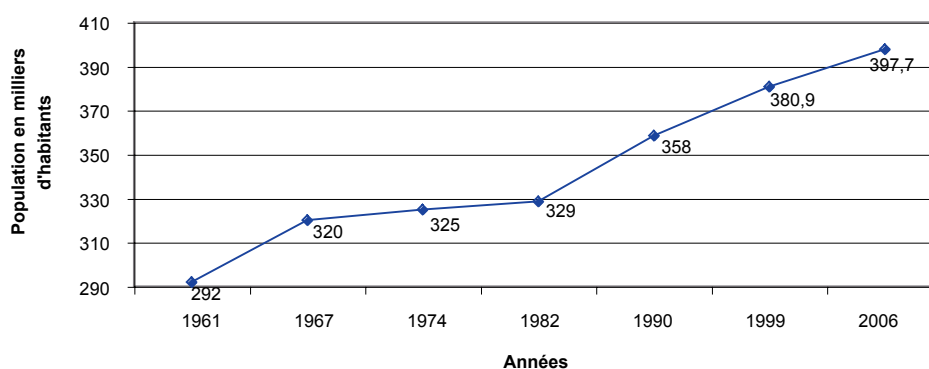
Solde migratoire ou solde apparent des entrées sorties : obtenu par différence entre la variation totale de population et le solde naturel au cours d'une période, il est constitué principalement par le solde du nombre de personnes venant résider dans une zone (immigration) et du nombre de celles allant résider à l'extérieur de cette zone (émigration). L'établissement d'un véritable solde migratoire impliquerait une mesure effective des mouvements de départs et d'arrivées, trop délicate.

Voir aussi

- *Toujours plus de naissances que de décès, Antiane- Éco, n°71, Insee, juin 2009*
- *397 732 Martiniquais au 1^{er} janvier 2006, Premiers résultats, n°39, Insee, janvier 2009*
- *La Martinique vieillit, Antiane- Éco, n°70, Insee, octobre 2008*
- *Démographie : Croissance ralentie aux Antilles, très vive en Guyane, Antiane-Éco, n°67, Insee, février 2007*
- *Indicateurs démographiques comme en métropole, Antiane- Éco, n°69, Insee septembre 2007*
- *Recensement : une autre méthode de collecte, Antiane-Éco, N°58, Insee, décembre 2003.*
- *Tableaux références et analyses, exploitation principale, recensement de la population, Martinique, Insee, 2000.*
- *Évolutions démographiques 1982-1990-1999, Martinique, Insee, septembre 2000.*

Évolution de la population 3.1

Évolution de la population entre 1961 et 2006



Source : Insee, recensements de la population 1961 à 2006

Taux de variation annuel moyen de la population depuis 1974

Unité : %

Variation annuelle moyenne	Martinique	France métropolitaine
due au solde naturel		
1974*-1982	1,14	0,40
1982-1990	1,12	0,41
1990-1999	0,99	0,36
1999-2006	0,74	0,39
due au solde migratoire		
1974*-1982	-0,99	0,07
1982-1990	0,01	0,10
1990-1999	-0,33	0,01
1999-2006	-0,14	0,30
Ensemble		
1974*-1982	0,15	0,46
1982-1990	1,13	0,51
1990-1999	0,66	0,37
1999-2006	0,60	0,69

* le recensement s'est déroulé en 1974 pour les DOM et en 1975 en France métropolitaine
Source : Insee, recensements de la population 1975 à 2006

3. Population

Présentation

Dans tous les cas de figure envisagés, la croissance démographique en Martinique demeure relativement modérée : les projections de population à l'horizon 2030 oscillent entre 418 000 et 458 000 habitants.

Le scénario central conduit à 427 000 personnes à l'horizon 2030.

Le scénario sans migration montre l'influence du surplus des départs sur les arrivées sur le territoire martiniquais. C'est celui qui donne la projection la plus élevée : 458 000 habitants, soit presque 30 000 de plus qu'avec le scénario central.

Le scénario de baisse de la fécondité est assez proche du scénario central : le résultat ne diffère que de 9 000 personnes. Elle est déjà relativement faible dans les hypothèses du scénario central, son influence est donc moins forte.

Quel que soit le scénario retenu, le vieillissement de la population en Martinique va en s'accroissant. La part des personnes âgées de 60 et plus, qui est de 19 % en 2005, passe à presque 35 % (sauf dans le scénario sans migration).

Définitions

Projections : elles consistent à prolonger les tendances du passé. Ce ne sont pas des prévisions. Le principe retenu ici consiste à estimer les effectifs d'une population par sexe et âge d'une année en fonction de ceux de l'année précédente, en les faisant vieillir, mourir ou migrer et en intégrant de nouvelles naissances.

Scénarios utilisés : les hypothèses du scénario central sont le prolongement des gains d'espérance de vie observés au cours des trente dernières années en métropole, le maintien des quotients de fécondité et le maintien des quotients migratoires de référence par sexe et âge de la période 1990-2005 sur toute la période de projection. À partir de ce scénario central, on fait bouger l'une des deux dernières hypothèses. Dans le scénario « fécondité basse », l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) converge vers une valeur cible en 2010 qui correspond à l'ICF de la zone moins 0,2. Ainsi, en Martinique, on passe de 2,0 à 1,8. Dans le scénario « sans migration », il s'agit d'une projection dans laquelle tous les quotients migratoires sont mis à zéro.

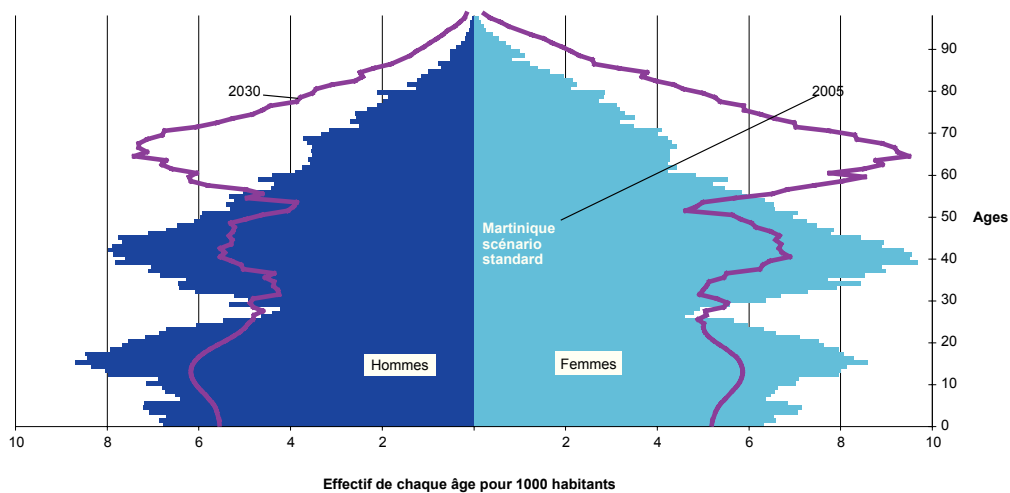
Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) : nombre d'enfants que mettrait au monde, en moyenne, une femme qui, au cours de sa vie féconde (15-49 ans), aurait le comportement observé pendant l'année considérée pour l'ensemble des femmes. On peut le faire varier dans les scénarios des projections de population.

Voir aussi

- Projections de populations aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030, Les Cahiers Antilles-Guyane, Insee, février 2008
- Les projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030, Les Cahiers Antilles-Guyane, Insee, novembre 2001.
- Projections de population à l'horizon 2030 : les Antilles vieillissent, la Guyane se peuple, Antiane-Éco, n° 50, Insee, octobre 2001.

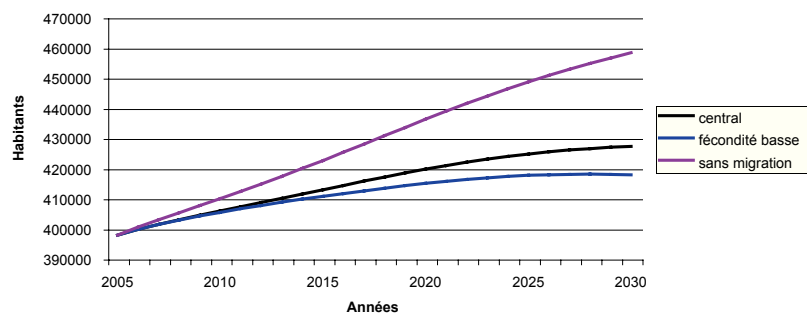
Projection de population 3.2

Projection de population



Sources : Projections de population - Insee

Évolution des courbes de population selon les trois scénarios choisis



Sources : Projections de population - Insee

3. Population

Présentation

Au 1^{er} janvier 2007, 18,5 % de la population a plus de 60 ans, soit 2,6 points de plus qu'en 1999. L'augmentation du nombre de personnes âgées et la diminution du nombre de jeunes sont les causes principales de ce vieillissement. La proportion de personnes entre 20 et 59 ans est restée stable depuis 1990. Sur la pyramide des âges, on note un rétrécissement à la base : le nombre des moins de 15 ans diminue, du fait de la baisse de la fécondité. Le creux observé chez les jeunes adultes (entre 15 et 30 ans) est dû à l'émigration des jeunes en âge de suivre des études ou d'entrer sur le marché du travail. Les femmes sont majoritaires en Martinique. A partir de l'âge de 20 ans, on trouve plus de femmes que d'hommes sur l'île. Notamment, 57 % des personnes âgées sont des femmes.

Définitions

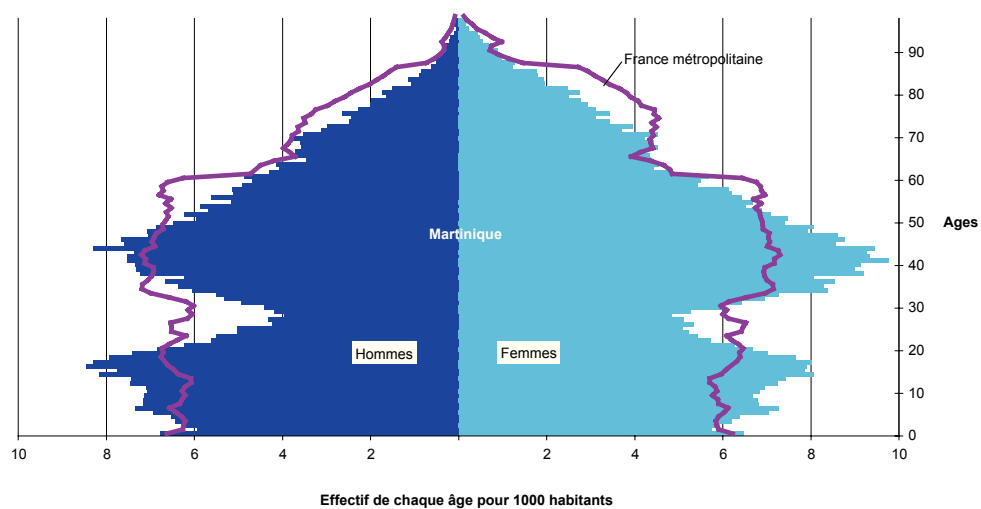
Pyramide des âges : dans cette représentation graphique, les âges sont repérés sur un axe vertical et les effectifs des divers âges ou groupes d'âges sur un axe horizontal ; la partie gauche est réservée au sexe masculin et la partie droite au sexe féminin.

Estimation : elle évalue la population au 1^{er} janvier de chaque année, en tenant compte du mouvement naturel enregistré entre les deux derniers recensements, et en faisant des hypothèses sur les mouvements migratoires.

Voir aussi

- Le site internet de l'Insee : www.insee.fr
- Tableaux références et analyses, exploitation principale, recensement de la population, Martinique, Insee, 2000.
- Les DOM : une population encore jeune, mais de moins en moins, Insee Première, n° 747, Insee, novembre 2000.
- La démographie des Antilles et de la Guyane entre 1982 et 1997, Les Cahiers Antilles-Guyane, Insee, 1998.

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2007



Sources : Estimations de population 2007 - Insee

Répartition de la population par tranche d'âge

Unité : millions d'habitants et %

Âge	1999 %	Martinique 2007		Ensemble	France 2007 %
		Hommes	Femmes		
moins de 20 ans	30,6	57 885	56 136	114 021	28,5
de 20 à 59 ans	53,5	96 591	115 290	211 881	53,0
60 ans et plus	15,9	31 881	42 217	74 098	18,5
Total	100,0	186 357	213 643	400 000	100,0

Sources : Estimations de population au 1^{er} janvier - Insee

3. Population

Présentation

La Martinique a perdu de son dynamisme démographique au cours des dernières décennies. Au cours des années 70, le nombre des naissances a été divisé par deux. Les années 80 ont été marquées par une reprise de la natalité qui s'est essouffée au début des années 90 pour se stabiliser par la suite.

Le taux de natalité est désormais proche du niveau national. 13 enfants naissent pour 1 000 habitants.

Les femmes en âge de procréer sont encore nombreuses, malgré le vieillissement de la population.

Les femmes martiniquaises ont en moyenne 2,0 enfants, soit le même nombre qu'au niveau national. Le seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) n'est plus assuré depuis le début des années 90.

Le taux de mortalité reste relativement stable, il reste inférieur au taux national. La mortalité infantile et la mortalité périnatale sont plus de deux fois supérieures aux moyennes françaises.

Les espérances de vie sont proches du niveau national.

Définitions

Naissances, décès : naissances comptées au lieu de domicile de la mère et décès comptés au lieu de domicile du décédé.

Taux de natalité et de mortalité : rapport du nombre de naissances, et de décès, au cours de l'année, à la population totale en milieu d'année.

Taux d'accroissement naturel : rapport du solde naturel au cours de l'année à la population en milieu d'année. Il correspond à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Taux de mortalité infantile : proportion d'enfants morts avant l'âge d'un an, pour mille naissances vivantes.

Taux de mortalité périnatale : rapport du nombre d'enfants sans vie et d'enfants décédés à moins de 7 jours à l'ensemble des nés vivants et nés sans vie.

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants que mettrait au monde, en moyenne, une femme qui, au cours de sa vie féconde (15-49 ans), aurait le comportement observé pendant l'année considérée pour l'ensemble des femmes. À partir de 2,1 enfants par femme, le renouvellement des générations est assuré.

Espérance de vie : pour un âge donné (par exemple 60 ans), correspond au nombre moyen d'années restant à vivre aux personnes de cet âge avec les conditions de mortalité de l'année considérée. L'espérance de vie à la naissance correspond à la durée moyenne de vie.

Voir aussi

- Bilan démographique de la Martinique en 2006, Premiers résultats, n°24, Insee, décembre 2007.
- Bilan démographique de la Martinique en 2005, Premiers résultats, n°50, Insee, octobre 2006.
- Bilan démographique des Antilles-Guyane de 1998 à 2004, Les Cahiers des Antilles-Guyane, Insee, 2005.
- An 2000 : nouveau baby-boom, Antiane-Éco, n° 52, Insee, mai 2002.
- Évolutions démographiques 1982-1990-1999, Guadeloupe, Insee, septembre 2000.

Mouvement naturel 3.4

Nombre annuel de naissances et de décès domiciliés

	Unité : nombre		
	2005	2006	2007
Naissances	5 032	5 370	5 317
Décès	2 780	2 663	2 830
Solde naturel	2 252	2 707	2 487

Sources : Etat civil - Insee

Indicateurs démographiques

Unité : taux en %, espérance de vie en années et indice de fécondité en nombre d'enfants

	Martinique			France		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Taux de natalité	13,3	12,7	13,5	12,8	12,8	13,1
Taux de mortalité	6,7	6,6	6,7	8,5	8,3	8,3
Taux de mortalité infantile	5,1	9,3	8,2	4,0	3,7	3,8
Taux de mortalité périnatale	19,6	21,9	23,2	11,1	10,8	11,2
Taux d'accroissement naturel	6,6	6,1	6,8	4,3	4,5	12,8
Indicateur conjoncturel de fécondité	1,9	1,9	2,0	1,9	1,9	2,0
Espérance de vie à la naissance des hommes	76,4	77,0	76,2	76,8	76,8	77,3
Espérance de vie à la naissance des femmes	83,9	83,2	84,6	83,8	83,7	84,1
Écart d'espérance de vie à la naissance	7,5	6,2	8,4	7,0	6,9	6,8
Espérance de vie à 60 ans des hommes	21,3	22,4	22,2	21,4	21,4	21,8
Espérance de vie à 60 ans des femmes	26,2	26,4	26,7	26,3	26,3	26,6
Écart d'espérance de vie à 60 ans	4,9	4,0	4,5	4,9	4,9	4,8

Sources : Etat civil - Estimation localisée de population au 31 décembre de l'année - Insee

Proportion de naissances hors mariage

	Martinique			France		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Naissances hors mariage	72,6	73,0	72,5	50,5	51,7	52,6

Sources : Etat civil - Insee

3. Population

Présentation

En 2007, 1 341 mariages ont été célébrés en Martinique. De moins en moins nombreux depuis une dizaine d'années, ils se stabilisent à peu près depuis 1994. Toutefois, rapporté à la population, le nombre de mariages baisse peu à peu. Ainsi, le taux de nuptialité est inférieur au taux national. 161 PACS ont été conclus en 2007. Le nombre de pactes conclu chaque année est en augmentation constante depuis son instauration fin 1999. Le nombre de divorces augmente depuis 2005. En 2007, il y a eu un divorce pour deux mariages. Plus de la moitié des personnes âgées de 15 ans et plus sont célibataires, contre une sur trois en France entière. De la même façon, seulement un adulte sur trois est marié, contre près d'un sur deux en la France entière.

Définitions

État matrimonial : les personnes recensées doivent indiquer leur « état matrimonial légal », célibataire, marié (e), veuf (ve) ou divorcé (e).

Mariages enregistrés : actes de l'état civil enregistrés dans la commune où ils sont célébrés.

Divorces prononcés : ils concernent les divorces prononcés dans l'endroit considéré (ici, un DOM) quel que soit le lieu où le mariage a été contracté.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages au cours de l'année à la population en milieu d'année.

Pacte civil de solidarité (PACS) : contrat conclu entre deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser la vie commune. Il a été mis en place en novembre 1999.

Voir aussi

- Le site internet des résultats du recensement : www.recensement.insee.fr
- Tableaux références et analyses, exploitation complémentaire, recensement de la population, Martinique, Insee, 2001.
- Tableaux références et analyses, exploitation principale, recensement de la population, Martinique, Insee, 2000.

Situation matrimoniale 3.5

Nombre annuel de mariages enregistrés (département du mariage) et taux de nuptialité

Unités : nombre et %

	Nombre de mariages		Taux de nuptialité	
	Martinique	Martinique	Martinique	France
2005	1 453	3,7	4,5	
2006	1 477	3,7	4,3	
2007	1 341	3,3	4,3	

Sources : Etat civil - Insee

Nombre annuel de PACS enregistrés (département du PACS)

Unité : nombre

Année	Martinique
2003	43
2004	94
2005	124

Sources : Ministère de la Justice - Répertoire Général Civil

Nombre annuel de divorces* prononcés (au lieu de jugement)

Unité : nombre

Année	Martinique
2005	615
2006	637
2007	649

* divorces directs et conversion

Source : Ministère de la Justice

Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial en 2006

	Martinique		France
	Nombre	%	%
Célibataires	175 425	55,8	36,5
Mariés	107 776	34,3	48,7
Veufs	15 452	4,9	7,8
Divorcés	15 552	4,9	7,0
Ensemble	314 204	100,0	100,0

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

3. Population

Présentation

En 2006, presque 153 000 ménages vivent en Martinique. C'est 22 000 de plus qu'en 1999.

De plus en plus de Martiniquais vivent dans des ménages de petite taille (1 ou 2 personnes). Ainsi, les ménages d'une personne sont les plus nombreux et représentent 29 % de l'ensemble.

Dans le même temps, 10 % des ménages sont composés d'au moins cinq personnes contre 7 % en France métropolitaine. Ils sont moins nombreux qu'en 1999.

Le nombre de personnes par ménage a baissé depuis le dernier recensement (2,6 personnes contre 2,9 en 1999).

Mais il reste supérieur au niveau national (2,3).

Moins de 1 % des personnes vivent dans des collectivités. C'est deux fois moins qu'au niveau national. Plus de la moitié de la population des collectivités vit au sein d'établissements hospitaliers de moyen ou long séjour.

Comme en 1999, il y a beaucoup plus de familles monoparentales en Martinique (38 %) qu'au niveau national (13 %). Près d'une famille martiniquaise sur cinq a pour chef de famille une femme seule inactive.

Le nombre moyen d'enfants par famille est plus élevé qu'en France. Ainsi, 34 % des familles ont deux enfants ou plus, contre 30 % en moyenne nationale.

Définitions

Ménage : ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades...) et la population des communautés (maisons de retraite, maison de détention, etc).

Famille : s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou plusieurs enfants. Elle est constituée d'au moins deux personnes dont un adulte au minimum. Une famille comprend soit un couple marié ou non, pacsé ou non, et le cas échéant ses enfants soit une personne sans conjoint et ses enfants (famille monoparentale).

Voir aussi

- Le site internet des résultats du recensement : www.recensement.insee.fr
- Familles de Martinique, Insee, janvier 2005
- La famille martiniquaise : deux enfants sur cinq avec un seul parent, Antiane-Éco, n° 51, Insee, janvier 2002.
- Tableaux références et analyses, exploitation complémentaire, recensement de la population, Martinique, Insee, 2001.

Ménages 3.6

Ménages selon le nombre de personnes du ménage en 2006

Nombre de ménages composés de	Martinique		France	
	Nombre	%	Nombre	%
1 personne	44 151	28,9	8 769 060	32,8
2 personnes	41 822	27,3	8 699 525	32,6
3 personnes	29 291	19,1	4 013 619	15,0
4 personnes	22 138	14,5	3 394 307	12,7
5 personnes et plus	15 595	10,2	1 820 332	6,8
Ensemble des ménages	152 998	100,0	26 696 844	100
Nombre moyen de personnes par ménage	2,6		2,3	

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Population des collectivités de la région en 2006

Unité : nombre

	moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Foyer étudiant	318	409	0	727
Service de moyen ou long séjour	250	490	1 403	2 143
Caserne	129	870	0	999
Communauté religieuse	0	60	167	226
Autres collectivités	64	626	14	704
Total	697	1 769	1 403	3 869

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Composition des familles en 2006

	Martinique		France
	Nombre	%	%
Familles monoparentales	40 629	38,3	13,6
Homme actif	1 803	1,7	1,4
Homme inactif	2 077	2,0	0,7
Femme active	16 674	15,7	6,7
Femme inactif	20 076	18,9	4,9
Familles comprenant un couple	65 480	61,7	86,4
Homme et femme actifs	24 983	23,5	40,1
Homme actif et femme inactif	13 481	12,7	14,2
Homme inactif et femme active	6 861	6,5	6,7
Homme et femme inactifs	20 154	19,0	25,4
Ensemble des familles	106 109	100,0	100,0

Sources : RP2006 exploitation complémentaire - Insee

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Nombres d'enfants de 0 à 24 ans	Martinique		France	
	Nombre de familles	%	Nombre de familles	%
0	38 989	36,7	8 194 435	47,3
1	30 566	28,8	3 888 809	22,5
2	23 364	22,0	3 511 289	20,3
3	9 060	8,5	1 288 203	7,4
4 ou +	4 130	3,9	432 227	2,5
Ensemble des familles	106 109	100,0	17 314 963	100,0
Nombre total d'enfants	148 759		18 121 951	
Nombre moyen d'enfants par famille	1,4		1,0	

Sources : RP2006 exploitation complémentaire - Insee

3. Population

Présentation

La répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle a évolué depuis 1999. La proportion des personnes sans activité professionnelle (autres que les retraités) a diminué de 3,7 points et atteint 25,7 % en 2006. Dans le même temps, la part des cadres et professions intermédiaires a sensiblement augmenté (+2,7 points) alors que les employés et ouvriers connaissent une évolution inverse.

Malgré ces évolutions, la part des personnes sans activité professionnelle (autres que les retraités) reste supérieure à celle de la France.

De même, la part des cadres est inférieure de près de la moitié à la moyenne nationale, celle des employés est de trois points supérieure.

Les retraités sont proportionnellement moins nombreux qu'en France, cela est dû à la structure par âge plus jeune en Martinique. Mais du fait du vieillissement de la population de l'île, cette part a augmenté depuis 1999.

Définitions

Catégories socioprofessionnelles : elles sont obtenues par regroupement de rubriques de la nomenclature « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS).

Voir aussi

- Le site internet des résultats du recensement : www.recensement.insee.fr
- Tableaux références et analyses, exploitation complémentaire, recensement de la population, Martinique, Insee, 2001.

Catégorie professionnelle 3.7

Personnes de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

	Martinique		France		2006	%
	1999		2006			
	Nombre	%	Nombre	%		
Agriculteurs exploitants	2 941	1,0	2 628	0,8		1,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	13 147	4,5	12 549	4,0		3,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	9 988	3,4	13 743	4,4		8,1
Professions intermédiaires	28 351	9,7	35 627	11,4		13,5
Employés	59 760	20,4	62 156	19,8		16,8
Ouvriers	41 362	14,1	40 372	12,9		13,9
Retraités	50 831	17,4	65 936	21,0		25,0
Autres sans activité professionnelle	86 011	29,4	80 769	25,7		18,3
Total	292 391	100,0	313 779	100,0		100,0

Sources : RP2006 exploitation complémentaire - Insee

3. Population

Présentation

Près de 94 % des habitants de la Martinique en 2006 résidaient déjà dans l'île 5 ans plus tôt. Parmi les arrivées de l'extérieur du département, une grosse majorité provient de France métropolitaine.

En 2006, les étrangers représentent 1,6 % de la population totale.

Les Saint-Luciens sont désormais la nationalité étrangère la plus représentée en Martinique. Ils sont suivis par les Haïtiens qui étaient en 1999 la première nationalité étrangère de l'île. Ces deux nationalités concentrent plus de la moitié des étrangers résidant en Martinique.

Les nationalités de l'Union européenne (hors France) sont présentes sur l'île et constituent près d'un quart des étrangers.

La majorité des étrangers sont des femmes (55 %) et deux tiers d'entre eux ont entre 20 et 29 ans.

Définitions

Migration résidentielle : on appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Population étrangère : la notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. La question est posée dans le questionnaire individuel du recensement de la population.

Voir aussi

- le site internet des résultats du recensement : www.recensement.insee.fr
- Les jeunes adultes de retour au pays : partir multiplie les chances de réussite, *Antiane-Éco*, n° 52, Insee, mai 2002.
- Un quart des personnes nées aux Antilles vit dans l'hexagone, *Antiane-Éco*, n° 52, Insee, mai 2002.
- Tableaux références et analyses, exploitation complémentaire, recensement de la population, Martinique, Insee, 2001.
- Les migrations entre 1990 et 1999 : en avant les changements..., *Antiane-Éco*, n° 48, Insee, mai 2001.
- Les migrations en Martinique entre 1990 et 1999 : cap au sud, *Antiane-Éco*, n° 48, Insee, mai 2001.

Migrations et population étrangère 3.8

Lieu de résidence 5 ans auparavant des personnes de 5 ans ou plus

Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant	Nombre en 2006	%
En Martinique	348 968	93,8
dont même commune	309 943	83,3
dont même logement	263 905	70,9
Un autre DOM	2 249	0,6
En France métropolitaine	18 670	5,0
Une Collectivité d'Outre-Mer (COM)	229	0,1
A l'Étranger	1 904	0,5
Ensemble	372 020	100,0

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Étrangers résidant en Martinique en 2006

Pays d'origine	Unités : nombre et %			
	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Sainte-Lucie	852	1 206	2 057	33,2
Haïti	798	777	1 575	25,5
Royaume-Uni	117	170	288	4,7
La Dominique	81	184	265	4,3
Chine	106	89	195	3,2
Belgique	85	76	161	2,6
Italie	63	62	125	2,0
Autres pays de l'Union Européenne	126	158	283	4,6
Autres pays d'Amérique	241	412	654	10,6
Autres	284	300	584	9,4
Total	2 753	3 434	6 187	100,0

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Population étrangère par tranche d'âge et sexe en 2006

Tranche d'âge	Unité : nombre
Hommes	2 753
moins de 20 ans	883
de 20 à 59 ans	1 671
60 ans et plus	199
Femmes	3 434
moins de 20 ans	857
de 20 à 59 ans	2 352
60 ans et plus	225
Ensemble	6 187
moins de 20 ans	1 740
de 20 à 59 ans	4 023
60 ans et plus	424

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

3. Population

Présentation

La Martinique compte près de 73 200 jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 18 % de sa population totale. Ils sont les plus exposés aux difficultés du marché du travail. Même s'il diminue avec l'âge, le taux de chômage des jeunes est largement supérieur au taux moyen. L'obtention d'un diplôme accroît sensiblement les chances d'accès à un emploi. Même si 26 % des jeunes hommes et 17 % des jeunes femmes n'ont aucun diplôme, la situation s'est nettement améliorée depuis 1999. Les jeunes martiniquaises ont plus de difficultés à décrocher un emploi, malgré de bons taux de réussite scolaire.

Définitions

Jeunes : on a considéré ici les 15-29 ans (on prend encore souvent les 16-24 ans) compte tenu de l'allongement de la scolarité et de l'entrée de plus en plus tardive sur le marché du travail.

Population active : voir chapitre 9-1

Population active occupée : voir chapitre 9-1

Chômeurs : voir chapitre 9-1

Taux d'activité : voir chapitre 9-1

Taux de chômage : le taux de chômage d'une classe d'individus est le rapport entre le nombre de chômeurs de cette classe et le nombre d'actifs de la classe (actifs ayant un emploi et chômeurs)

Famille monoparentale : voir chapitre 3-6 (famille)

Voir aussi

- Le site internet des résultats du recensement : www.recensement.insee.fr
- L'emploi des jeunes : pas toujours en adéquation avec leur formation; Antiane-Éco, n° 56, Insee, juin 2003.
- Tableaux références et analyses, recensement de la population 1999, Insee.

Jeunes 3.9

Activité des jeunes de 15 à 29 ans en 2006

Unité : nombre

		Hommes	Femmes	Total
15-19 ans	Actifs occupés	979	499	1478
	Chômeurs	983	663	1646
	Scolarisés	13 208	13 837	27 045
	Autres inactifs	688	471	1159
	Ensemble	15 858	15 471	31 329
	Taux d'activité au sens du recensement	12,4	7,5	10,0
	Taux de chômage au sens du recensement	50,1	57,1	52,7
20-24 ans	Actifs occupés	3 765	3 179	6 945
	Chômeurs	3 160	2 899	6 059
	Scolarisés	3 129	3 934	7 063
	Autres inactifs	1 237	1 101	2 338
	Ensemble	11 291	11 114	22 405
	Taux d'activité au sens du recensement	61,3	54,7	58
	Taux de chômage au sens du recensement	45,6	47,7	46,6
25-29 ans	Actifs occupés	5 460	5 738	11 198
	Chômeurs	2 260	2 966	5 226
	Scolarisés	308	615	923
	Autres inactifs	913	1 163	2 076
	Ensemble	8 941	10 482	19 423
	Taux d'activité au sens du recensement	86,3	83	84,6
	Taux de chômage au sens du recensement	29,3	34,1	31,8

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Diplôme le plus élevé obtenu par les 15-29 ans en 2006

Unité : %

Ensemble des 15-29 ans	Sans diplôme	Certificat d'études primaires	Brevet	CAP	BEP	Bac	BTS, DUT, 1er cycle universitaire	2-3 ^e cycle, grande école	Total
Hommes	25,9	0,6	20,6	9,0	14,1	20,8	5,5	3,5	100,0
Femmes	17,0	0,4	22,1	4,8	12,0	26,5	9,6	7,6	100,0
Ensemble	21,4	0,5	21,3	6,8	13,0	23,7	7,6	5,6	100,0

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

3. Population

Présentation

Environ 114 200 personnes nées en Martinique résidaient en métropole en 2006, soit presque 10 000 personnes de plus que sept ans auparavant.

L'émigration martiniquaise s'est accrue durant la dernière décennie. On est désormais proche d'une stricte égalité numérique entre hommes et femmes parmi les martiniquais de métropole.

L'Ile-de-France reste encore la région d'accueil privilégiée. Elle reçoit 65 % de l'ensemble des originaires de Martinique.

Le taux de chômage (au sens du recensement) des hommes natifs de Martinique est légèrement inférieur au taux national (9,8 % contre 10,2 %). Celui des femmes est inférieur de 2,6 points (10,5 % contre 13,1 %). Malgré une meilleure situation au regard des diplômés, le taux de chômage des femmes natives de la Martinique reste supérieur à celui des hommes.

Définitions

Population active : voir chapitre 9-1

Population active occupée : voir chapitre 9-1

Taux d'activité : voir chapitre 9-1

Taux de chômage : voir chapitre 3-9

Voir aussi

- *Les Antillais en France, une nouvelle donne, Hommes et Migrations, n°1237, mai-juin 2002.*
- *Un quart des personnes nées aux Antilles vit dans l'hexagone, Antiane-Éco, n°52, Insee, mai 2002.*
- *L'île de France, région privilégiée des migrants des DOM-TOM, Ile-de-France, Insee, janvier 2002.*

Martiniquais de métropole 3.10

Personnes nées dans les DOM résidant en France métropolitaine aux recensements de 1990 à 2006

Unité : nombre

	1990		1999		2006	
	Total	dont femmes	Total	dont femmes	Total	dont femmes
Guadeloupe*	101 934	52 989	107 150	55 620	113 895	58 281
Martinique	109 616	56 143	104 692	53 328	114 238	57 564
Guyane	12 198	6 331	15 585	7 984	22 211	11 417
Ensemble Antilles-Guyane	223 748	115 463	227 427	116 932	250 344	127 262

*Guadeloupe y compris les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 1990 et 1999), hors Iles du Nord en 2006

Source : Recensement de la population 1990 à 2006 - Insee

Région de résidence en France métropolitaine en 2006 des personnes nées en Martinique

Unité : nombre et %

	Total	%
Ile-de-France	74 235	65,0
Rhône-Alpes	5 056	4,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 799	4,2
Midi-Pyrénées	3 092	2,7
Centre	3 058	2,7
Aquitaine	2 938	2,6
Autres régions	21 060	18,4
Ensemble	114 238	100,0

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Personnes nées en Martinique résidant en France métropolitaine en 2006 selon le diplôme (personnes de 15 ans et plus)

Unité : nombre

	Total	Masculin	Féminin
Aucun diplôme	19 276	10 421	8 855
Certificat d'études primaires (CEP)	9 485	4 277	5 208
Brevet des collèges (BEPC)	11 145	4 782	6 363
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)	14 562	9 491	5 071
Brevet d'études professionnelles (BEP)	12 028	6 139	5 889
Baccalauréat	19 427	8 964	10 463
Diplôme supérieur au baccalauréat	21 415	9 015	12 400
Total	107 338	53 089	54 249

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Population active née en Martinique et résidant en France métropolitaine en 2006

	Total	dont 15-29 ans
Hommes		
Population active	40 543	7 136
Population active occupée	36 565	5 814
Chômeurs	3 978	1 322
Taux de chômage	9,8%	18,5%
Femmes		
Population active	38 637	5 896
Population active occupée	34 590	4 643
Chômeurs	4 047	1 253
Taux de chômage	10,5%	21,3%

Note : toutes les catégories sont au sens du recensement

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

4. Conditions de vie

Présentation

Au 1^{er} janvier 2008, 63 000 personnes du département disposent de licences sportives, issues de fédérations olympiques, non olympiques et fédérations multisports affinitaires, handicaps, scolaires et universitaires.

Des fédérations unisports olympiques, le football demeure le sport le plus pratiqué. Il rassemble à lui seul près de 37 % des inscrits, loin devant le handball (9 %), et le judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (8 %).

En dépit de leur médiatisation internationale, les sports tels que le tennis, le basketball, l'athlétisme ou la voile demeurent des disciplines relativement peu pratiquées. D'autres sports restent marginalisés : ensemble, les fédérations de volleyball, de tir, d'escrime et de canoë-kayak ne réunissent qu'environ 4 % des licences détenues en Martinique.

Les licenciés des fédérations unisports non olympiques sont moins nombreux. Ils sont 9 700, répartis entre la fédération de pétanque, d'études et de sports sous-marins et karaté et arts martiaux affinitaires.

Les fédérations multisports représentent 26 % de l'ensemble des licences sportives. Celles-ci sont essentiellement issues de l'union sportive de l'enseignement du premier degré et de l'union nationale du sport scolaire. Le nombre de licenciés de la Fédération handisport de la Martinique n'est pas connu. Toutefois, tous DOM-TOM confondus, il est de 712.

Voir aussi

- Les chiffres clés du sport, ministère de la Jeunesse et des Sports, édition 2008
- www.jeunesse-sports.gouv.fr

Sport 4.1

Licences détenues par les sportifs au 1^{er} janvier 2008

Unité : nombre

Disciplines	
Fédérations olympiques	36 523
FF de football	13 591
FF de tennis	2 743
FF de natation	1 720
FF de basketball	2 013
FF de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées	3 066
FF de cyclisme	1 629
FF d'athlétisme	1 874
FF de handball	3 237
FF de voile	1 957
FF de volleyball	671
FF de tir	451
FF de canoë-kayak	140
FF d'escrime	323
Fédérations unisport non olympiques	9 717
FF d'études et sports sous-marins	1 513
FF de karaté et arts martiaux affinitaires	1 137
FF de pétanque et jeu provençal	2 051
FF de la randonnée pédestre	1 179
FF de rugby	508
FF de golf	500
Fédérations multisports	16 703
F des clubs sportifs et artistiques de la défense	1 763
F sportive et gymnique du travail	254
F sportive de la police française	34
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	1 696
FF du sport d'entreprise	214
F sportive des ASPTT	227
FF handisport	0
F sportive des sourds de France	0
FF du sport adapté	0
FF du sport universitaire	0
Union générale sportive de l'enseignement libre	0
Union nationale des clubs universitaires	139
Union nationale du sport scolaire	5 168
Union sportive de l'enseignement du premier degré	6 775
Ensemble	62 943

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports

4. Conditions de vie

Présentation

La Direction du livre et de la lecture du Ministère de la Culture et de la Communication procède chaque année à une enquête auprès des bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt. Cette enquête vise à une présentation statistique de leurs activités et de leurs incidences.

En 2006, les bibliothèques du département dont le bilan d'activité est connu sont au nombre de 18. Plus de 10 000 personnes y sont inscrites, mais l'intérêt pour de tels organismes est de plus en plus mesuré. Les inscriptions sont en effet en décroissance depuis 2004 (-36 %). Par incidence, le nombre annuel de prêts consentis marque un infléchissement, mais l'essentiel de ces prêts concerne encore les imprimés. La demande de documents multimédia (CD musicaux, cassettes vidéo, DVD et CDROM) devient marginale.

En dépit de ces ralentissements les dépenses d'acquisition par habitant desservi ont atteint 1,40 € par habitant en 2007. Leur augmentation par rapport aux années antérieures n'a toutefois pas permis de les amener au niveau de la moyenne nationale (3,11 €/habitant). Les bibliothèques de la Martinique comptent 7 agents pour 10 000 habitants.

Le département est riche de 18 monuments historiques classés et de 61 monuments décrits comme présentant un intérêt suffisant pour rendre souhaitable leur préservation.

Définitions

***Monument classé** : immeuble dont la conservation présente un intérêt public, du point de vue de l'histoire ou de l'art.*

***Monument inscrit** : édifice, qui, sans justifier de classement immédiat, présente un intérêt suffisant pour rendre souhaitable sa préservation.*

Voir aussi

- *Statistiques de la Culture, chiffres clés 2009, ministère de la Culture et de la Communication, secrétariat général, délégation au développement et aux affaires internationales, département des études, de la prospective et des statistiques.*

Culture 4.2

Prêts et inscrits des bibliothèques municipales en 2006

	Nombre
Bibliothèques (ayant répondu à l'enquête)	18
Inscrits	10 360
Imprimés prêtés	178 120
Documents multimedia prêtés	2 424
dont phonogrammes prêtés (CD musicaux)	1 989
dont cassettes vidéo et DVD prêtés	84
dont CDROM prêtés	351
Nombre total des prêts / an	180 544

Source : Ministère de la Culture et de la Communication

Incidence des bibliothèques municipales au 1^{er} janvier 2008

	Martinique	France entière
Nombre enquêtées retenues	17	2 830
Fonds : imprimés par habitant	1,5	2,8
Lecteurs inscrits emprunteurs en % de la population	6,0	14,5
Imprimés prêtés par habitant	0,9	4,0
Dépenses d'acquisition €/habitant	1,4	3,1
Agents pour 10 000 habitants	6,9	9,6
Dépenses de personnel €/habitant	17,1	19,9

Source : Ministère de la Culture et de la Communication

Monuments historiques et musées au 1^{er} janvier 2008

	Nombre
Monuments classés	18
Monuments inscrits	61
Musées de France	6
Total	85

Source : Ministère de la Culture et de la Communication

5. Logement

Présentation

En 2006, le nombre de logements s'élève à 181 000, soit 16 % de plus qu'en 1999. Les résidences principales représentent 85 % de l'ensemble des logements martiniquais. Leur nombre a augmenté de 17 %. Sur 153 000 résidences principales, les deux tiers sont des maisons individuelles. Seulement la moitié sont dans ce cas dans les communes de Fort-de-France et Schœlcher. La part de logements vacants diminue légèrement, mais elle reste largement supérieure à celle observée en France. Le nombre de résidences secondaires diminue de 11 % par rapport à 1999.

La progression du parc s'observe surtout dans les communes du centre de la Martinique : Le Lamentin (+ 2 700), Fort-de-France (+ 2 600), Trois-Ilets (+ 1 800), Schœlcher (+ 1 800). Les communes de la côte atlantique voient également leur parc de logements se développer. C'est le cas du Robert (+ 1 600), de Sainte-Marie (+ 1 100) et de La Trinité (+ 1 000).

Comme en Guadeloupe, huit résidences principales sur dix sont composées de trois à cinq pièces, tandis que les deux tiers sont dans ce cas en France. Le parc de logements martiniquais comporte moins de petits logements. La plupart des logements sont de taille moyenne (3 à 5 pièces). En revanche, la part de grands logements est moindre.

Dans les départements d'Outremer, le financement des logements sociaux est retracé par la ligne budgétaire unique (LBU). Elle augmente de 12,6 % entre 2007 et 2008, après une diminution de 8 %. En 2008, les crédits ont été principalement mobilisés sur des opérations de rénovation du parc social, et de construction de logements locatifs. Les aides à l'accession ont également progressé, mais dans une moindre proportion.

Définitions

Logement : local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Résidence principale : logement habité de façon permanente est une résidence principale.

Logement occasionnel : logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.

Logement vacant : logement disponible pour la vente ou la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement.

Résidence secondaire : logement utilisé les week-ends, les loisirs ou les vacances, notamment logement loué (ou à louer) pour des séjours touristiques.

Parc et financement de logements 5.1

Parc des logements en 2006

	Résidences principales	dont maisons individuelles	Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants
Basse-Pointe	1 484	1 227	8	33	283
Bellefontaine	551	407	4	41	136
Case-Pilote	1 623	1 150	11	42	240
Ducos	5 801	3 857	23	65	580
Fonds-Saint-Denis	360	335	1	33	72
Fort-de-France	37 496	18 263	460	245	5 037
Grand'Rivière	305	292	1	23	57
Gros-Morne	4 108	3 564	110	40	491
La Trinité	5 232	3 416	159	142	684
L'Ajoupa-Bouillon	615	574	3	17	122
Le Carbet	1 372	1 075	2	67	315
Le Diamant	2 157	1 579	44	453	359
Le François	6 953	5 757	60	290	750
Le Lamentin	14 849	9 276	54	57	1 178
Le Lorrain	2 954	2 548	12	75	356
Le Marigot	1 341	1 123	26	11	151
Le Marin	3 210	2 134	17	67	872
Le Morne-Rouge	1 911	1 706	57	32	415
Le Morne-Vert	792	602	9	96	134
Le Prêcheur	657	617	22	24	170
Le Robert	8 586	6 016	0	379	1 040
Le Vauclín	3 446	2 969	44	430	801
Les Anses-d'Arlet	1 365	1 067	1	526	172
Les Trois-Îlets	2 849	1 520	144	739	620
Macouba	457	411	8	7	86
Rivière-Pilote	5 020	4 053	23	120	807
Rivière-Salée	4 901	3 282	123	76	456
Sainte-Anne	1 936	1 394	156	246	699
Sainte-Luce	3 424	2 491	411	134	550
Sainte-Marie	6 876	5 834	33	53	1 077
Saint-Esprit	3 310	2 682	41	35	301
Saint-Joseph	6 250	4 938	22	35	484
Saint-Pierre	1 817	1 417	22	52	349
Schoelcher	8 988	4 424	189	69	1 155
Ensemble	152 998	102 001	2 298	4 754	21 000

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Financement et logements aidés par la LBU

	2004	2005	2006	2007	2008
Montant de la LBU (millions d'euros)	25,8	37,5	41,5	38,2	43,0
Engagements sur la LBU (nombre de logements)					
Locatif	22	27	19	226	581
LLS	14	19	11	170	261
LLTS	8	7	6	56	133
EHPAD	0	1	2	0	161
Logements d'urgence	0	0	0	0	26
Accession (LES)	277	268	217	129	157
Amélioration de l'habitat	1253	1156	1075	1447	2403
Total	1 552	1 451	1 311	1 802	3 141

LLTS : Logement locatif très social - EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
Sources : Direction départementale de l'Équipement - Iedom - LLS : Logement locatif social

5. Logement

Présentation

En Martinique, le nombre de logements sociaux s'élève à 26 500 en 2008, soit 1 % de plus qu'en 2007. La quasi-totalité sont des logements collectifs. Le taux de mobilité progresse (5,6 % en 2008 contre 5,2 % en 2007). En revanche, le taux de vacance diminue légèrement (1,3 % en 2008 contre 1,4 % en 2007). Deux tiers des logements sociaux sont gérés par des sociétés anonymes d'HLM. Comme en Guadeloupe et en Guyane, les Offices publics de l'habitat sont inexistantes en Martinique. Les sociétés d'économie mixte représentent le tiers du parc locatif social. C'est deux fois moins qu'en Guadeloupe (73 %), mais presque cinq fois plus qu'en France (7 %). Entre 2000 et 2008 près de 5 800 logements sociaux ont été construits, soit 22 % du parc locatif social. Le parc locatif social s'est moins développé par rapport à la décennie précédente (9 600 logements construits entre 1990 et 1999 soit 36 % du parc).

Définitions

Offices publics de l'habitat : l'ordonnance du 1^{er} Février 2007 a intégré l'ensemble des Offices publics d'HLM et Offices publics d'aménagement et de construction dans un nouveau statut unique : Les Offices publics de l'habitat. Ce sont des établissements publics locaux. Ils sont rattachés aux collectivités locales et gérés par un conseil d'administration composé de représentants des collectivités locales, de l'administration, des

partenaires financiers et sociaux et des locataires. Ils construisent, gèrent et améliorent les logements destinés à la location et à l'accession à la propriété

Sociétés anonymes d'HLM : Les sociétés anonymes d'habitation à loyer modéré ont pour objet de réaliser, dans les conditions fixées par leurs statuts, principalement en vue de la location, les opérations prévues à l'article L. 411-1. Elles peuvent également gérer les immeubles appartenant à d'autres organismes d'habitations à loyer modéré et les immeubles à usage principal d'habitation appartenant à l'État, à une collectivité territoriale ou à un groupement de collectivités territoriales, à une société d'économie mixte de construction et de gestion de logements sociaux, à des organismes à but non lucratif.

Sociétés d'économie mixtes : Ce sont des sociétés anonymes associant dans leur capital des collectivités locales (commune, département, région ou leur groupement) et des partenaires économiques. Elles sont régies par la loi du 7 juillet 1983, modifiée par la loi du 2 janvier 2002. La SEM est dite locale (SEML) par distinction avec la SEM d'Etat constituée entre l'Etat et des actionnaires privés auxquels peuvent se joindre des collectivités territoriales (participation minoritaire). La SEML est créée pour réaliser des opérations d'aménagement, de construction, pour exploiter des services publics et d'intérêt général.

Taux de mobilité : nombre d'emménagements dans les logements locatifs (proposés à la location depuis au moins un an) rapporté au nombre de logements locatifs loués ou proposés à la location depuis au moins un an. Sont exclus les ménages qui ont emménagé pour la première fois au cours de l'année de l'enquête.

Logement social 5.2

Parc locatif social par type de logement

Unités : nombre de logements et %

	Martinique		Martinique / France (en %)	
	2007	2008	2007	2008
Collectif	25 796	25 972	0,7	0,7
Individuel	528	527	0,1	0,1
Total	26 324	26 499	0,6	0,6
Taux de mobilité	5,2	5,6		
Taux de vacance	1,4	1,3		

Source : SOeS

Parc locatif social par catégorie de gestionnaire

Unités : nombre de logements et %

	Martinique		France (en milliers)	
	2007	2008	2007	2008
Offices publics de l'habitat	0	0	2 117,9	2 126,4
Sociétés anonymes d'HLM	17 480	17 572	1 852,2	1 859,8
Sociétés d'économie mixte	8 859	8 933	319,0	318,8
Autres	0	0	71,6	132,1

Source : SOeS

Parc locatif social par date d'achèvement

Unité : nombre de logements

Année d'achèvement	Martinique		France (en milliers)	
	2007	2008	2007	2008
Avant 1970	2 793	2 793	1 640,0	1 715,8
1970 à 1989	8 337	8 298	1 745,0	1 719,4
1990 à 1999	9 615	9 616	633,0	622,8
2000 et après	5 594	5 798	319,0	360,2

Source : SOeS

5. Logement

Présentation

Le nombre d'habitations de fortune et de cases traditionnelles ne cesse de diminuer. En 2006, ces types de constructions ne représentent plus que 3 % du parc de logement contre 6 % en 1999 et 12 % en 1990. Les maisons ou immeubles en dur représentent 94 % des résidences principales.

En 2006, moins de 1 % des logements ne possèdent ni eau ni électricité, c'est cinq fois moins qu'en 1990.

Les conditions de vie s'améliorent.

Le taux de raccordement au tout-à-l'égout, de 43 %, est plus élevé qu'en Guadeloupe et en Guyane.

Les ménages sont aussi souvent propriétaires et locataires qu'en France. En revanche, la part de logés gratuitement est deux fois plus importante en Martinique.

Comme en Guadeloupe, la taille des ménages se réduit. Le nombre moyen de personnes par résidence principale a diminué, passant de 2,9 en 1999 à 2,6 en 2006. Ces logements comportent en moyenne moins d'un habitant par pièce.

Définitions

Propriétaire : il s'agit du propriétaire ou du copropriétaire qui occupe personnellement son logement. L'acquisition de ce logement peut résulter d'un achat, d'un héritage ou d'une donation.

Locataire : personne louant ou sous-louant un logement, meublé ou non, ou une chambre d'hôtel.

Logé gratuitement : personne qui n'est pas propriétaire et ne paie pas de loyer (elle peut néanmoins payer des charges). Parmi les occupants à titre gratuit, figurent en particulier les ménages logés par un employeur mais également les usufruitiers.

Nombre moyen de personnes par résidence principale : il est calculé à partir de la population des ménages. Au sens du recensement de la population, un ménage est constitué de l'ensemble des personnes, apparentées ou non, qui partagent la même résidence. Le nombre de ménages est donc égal au nombre de résidences principales.

Voir aussi

- L'enquête logement en Martinique - Des logements de plus en plus confortables, mais des défauts encore fréquents, Premiers Résultats n°44, Insee, juillet 2009.
- Les logements en 2006. le confort s'améliore, mais pas pour tous, Insee Première n°1202, Insee, juillet 2008.
- Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement, Insee Première n°1209, Insee, septembre 2008.

Confort et occupation des logements 5.3

Parc des logements selon le type et le nombre de pièces

Unité : nombre de logements

	Martinique	France
Résidences principales	152 998	26 696 844
1 pièce	4 547	1 569 266
2 pièces	15 666	3 274 061
3 pièces	42 947	5 589 080
4 pièces	59 248	6 859 725
5 pièces	22 070	5 205 107
Résidences secondaires (1)	7 052	3 092 716
Logements vacants	21 000	2 023 635
Total	181 050	31 813 195
Maisons	120 824	17 835 673
Appartements	56 678	13 475 157

(1) : y compris les logements occasionnels - Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Statut d'occupation des résidences principales

	Martinique	France
Propriétaire	85 324	15 270 002
Locataire	57 342	10 638 567
dont d'un logement HLM loué vide	24 295	3 967 864
Logé gratuitement	10 332	788 275

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Résidences principales selon le type de construction en 2006

	Habitation de fortune	Case traditionnelle	Maison ou immeuble en bois	Maison ou immeuble en dur	Ensemble
Nombre	2 727	1 834	5 419	143 019	152 998
En %	1,8	1,2	3,5	93,5	100,0

Sources : RP2006 exploitation principale - Insee

Indicateurs de taille et de peuplement des résidences principales

	Martinique		France	
	2006	1999	2006	1999
Nombre moyen de personnes par logement	2,6	2,9	2,3	2,4
personnes par pièce	0,7	0,8	0,6	0,6
pièces par logement	3,7	3,8	4,0	3,9

Sources : RP1999 et RP2006 exploitations principales - Insee

Taux d'équipement des résidences principales

Unité : %

	1974	1982	1990	1999	2006
Ni eau, ni électricité	44,9	15,8	5,6	0,9	0,4
Eau dans le logement	40,1	77,7	90,2	98,5	99,3
Electricité	45,3	72,3	90,3	97,3	97,8
Douche ou baignoire	28,7	62,4	82,5	95,1	97,6
W.C. à l'intérieur du logement	35,8	62,5	84,7	95,5	98,0
Tout-à-l'égout	nd	22,5	38,0	39,3	42,8

Sources : RP1990, RP1999 et RP2006 exploitations principales - Insee

6. Enseignement - Formation

Présentation

Le département de la Martinique compte 47 000 élèves du premier degré à la rentrée scolaire 2008-2009, soit une baisse de 3 % en une année.

Ces élèves fréquentent majoritairement les établissements d'enseignement public (93 %). Ceux qui relèvent des établissements de l'enseignement privé restent très minoritaires, même si leurs effectifs progressent légèrement.

Avec -5 % d'enfants scolarisés en moins, la baisse atteint son plus haut niveau dans les écoles maternelles.

Ce repli, imputable à la baisse de la natalité, est conforme à la tendance observée en moyenne nationale.

Moins prononcé, le recul des effectifs de l'enseignement élémentaire atteint tout de même 2 %.

L'enseignement du second degré suit une tendance analogue : 44 000 élèves en composent les effectifs, soit une baisse de 2,4 % par rapport à l'année scolaire 2007/2008. Les effectifs de l'enseignement public du premier cycle affichent un recul de 3,3 %, devant celui du second cycle général et technologique (-3,5 %).

Si l'enseignement privé du second degré n'est pas épargné par cette tendance à la baisse, celle-ci demeure toutefois moins avérée.

Définitions

Premier degré : enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire, avant le cours préparatoire (CP), et l'enseignement élémentaire, et dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.

Second degré : enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).

Classes-relais : Les classes relais permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en risque de marginalisation scolaire voire déscolarisés

CLIPA : Classe d'Initiation Préprofessionnelle en Alternance.

CPA : Classe Préparatoire à l'Apprentissage.

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté.

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

UPI : Unité Pédagogique d'Intégration.

Voir aussi

- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche : édition 2008, ministère de l'Éducation nationale.
- Enseignement : de moins en moins d'élèves, Antiane-Éco, N° 71, Insee, juin 2009.

Effectifs scolarisés 6.1

Effectifs de l'enseignement public et privé du premier degré

	Unité : nombre	
	2007-2008	2008-2009
Enseignement public	45 142	43 672
Préélémentaire	16 948	16 048
Élémentaire	27 880	27 306
Adaptation Insertion scolaire (AIS)	314	318
Enseignement privé	3 301	3 336
Préélémentaire	1 016	1 031
Élémentaire	2 276	2 305
Adaptation Insertion scolaire (AIS)	9	0
Ensemble du premier degré	48 443	47 008

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Programmation et du Développement et Service statistique académique

Effectifs de l'enseignement public et privé du second degré

	Unité : nombre	
	2007-2008	2008-2009
Enseignement public	41 293	40 264
dont EREA	0	0
Premier cycle	21 715	21 005
CLIPA, CPA, UPI et classes-relais	66	64
Second cycle professionnel	7 811	7 963
Second cycle général et technologique	10 476	10 113
Enseignement adapté (SEGPA y c EREA)	1 291	1 183
Enseignement privé	4 055	4 013
Premier cycle	1 982	1 980
CLIPA, CPA, UPI et classes-relais	0	0
Second cycle professionnel	622	565
Second cycle général et technologique	1 451	1 468
Enseignement adapté (SEGPA)	0	0
Ensemble du premier degré	45 348	44 277

Champ : hors second degré agricole y compris formations complémentaires diplômantes et préparations diverses pré-bac.

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Programmation et du Développement et Service statistique académique

6. Enseignement - Formation

Présentation

La diminution du nombre d'établissements scolaires du premier degré suit celle des effectifs d'élèves scolarisés. A la rentrée scolaire 2008, 263 écoles sont répertoriées en Martinique, réparties entre 81 écoles maternelles et 182 écoles élémentaires. L'enseignement du second degré s'appuie sur 80 établissements, dont 49 collèges, 19 lycées, soit 7 de plus qu'à la rentrée précédente, et 12 lycées professionnels. Ceux-ci sont beaucoup moins nombreux qu'au cours du cycle scolaire 2007/2008, 7 d'entre eux ayant disparu à la rentrée 2008. Les lycées privés sont dorénavant au nombre de 6, soit 4 créations en une année.

Le secteur de l'enseignement emploie 7 148 personnes, réparties entre le premier et le second degré. Si les femmes sont largement majoritaires à l'école primaire, elles le sont moins dans le secondaire. Elles y demeurent toutefois prépondérantes en nombre. Plus de la moitié des effectifs du personnel de l'enseignement public du second degré est composée de professeurs certifiés. Les professeurs agrégés sont relativement peu nombreux et majoritairement masculins.

Les enseignants de l'enseignement privé sous contrat représentent environ 600 personnes.

Définitions

PEGC : Professeurs d'enseignement général de collège.

EREA : voir chapitre 6-1

Voir aussi

- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche : édition 2008, ministère de l'Éducation nationale.*
- www.education.gouv.fr

Etablissements et enseignants 6.2

Établissements scolaires du premier degré

	Unité : nombre	
	2007-2008	2008-2009
Enseignement public	250	248
Maternelles	79	78
Elémentaires et spéciales	171	170
Enseignement privé	14	15
Maternelles	2	3
Elémentaires et spéciales	12	12
Total premier degré	264	263

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, fichier des établissements

Établissements scolaires et Classes-divisions scolaires du second degré

	Établissements scolaires		Classes-divisions scolaires	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Enseignement public	65	66	1 920	1 876
Collèges	42	43	1 044	1 003
Lycées professionnels	13	10	293	298
Lycées	10	13	583	575
EREA	0	0	0	0
Enseignement privé	14	14	188	191
Collèges	6	6	71	72
Lycées professionnels	6	2	17	17
Lycées	2	6	100	102
Total second degré	79	80	2 108	2 067

Champ : hors second degré agricole - Source : Ministère de l'Éducation Nationale, fichier des établissements

Enseignants de l'enseignement public

	au 31/01/2007		au 31/01/2008	
	Total	dont femmes	Total	dont femmes
Enseignants du premier degré	2 787	80,2	2 788	80,0
Professeurs des écoles	2 721	80,7	2 762	80,2
Instituteurs spécialisés et non spécialisés	62	59,7	25	56,0
Autres titulaires (1)	2	100,0	1	99,0
Non titulaires	2	50,0	0	0,0
Enseignants du second degré	4 096	55,6	4 004	55,2
Agrévés et chaires supérieures	240	43,3	233	40,8
Certifiés et assimilés	2 305	59,8	2 274	59,8
Professeurs de lycée professionnel	879	48,9	885	48,4
PEGC	279	53,0	244	54,9
Autres titulaires (2)	156	46,4	146	43,8
Non titulaires (3)	237	61,2	222	60,4
Enseignants du supérieur (4)	219	42,5	225	44,0
Stagiaires IUFM	137	81,0	131	84,0
Total enseignants du public	7 239	65,2	7 148	66,6

(1) : comprennent les directeurs déchargés de classes, les professeurs chargés de rééducation en psychopédagogie ou psychomotricité, les psychologues scolaires et les titulaires remplaçants - (2) : chargés d'enseignement et adjoints d'enseignement, professeurs des écoles, instituteurs et instituteurs spécialisés - (3) : maîtres auxiliaires, enseignants contractuels, autres non-titulaires - (4) : y compris enseignants en IUFM. - Champ : hors aides éducateurs et assistants d'éducation, hors CNED - Source : Ministère de l'Éducation Nationale, fichier de paie.

Enseignants de l'enseignement privé sous contrat

	Unités : nombre et %			
	au 31/01/2007		au 31/01/2008	
	Total	dont femmes	Total	dont femmes
Enseignants du premier degré	238	82,8	230	82,2
Enseignants du second degré	377	63,9	386	64,5
Total	615	71,2	616	71,1

Source : Ministère de l'Éducation Nationale

6. Enseignement - Formation

Présentation

Les effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur restent stables en 2008. Près de 9 000 élèves poursuivent des études, principalement en université et en Instituts Universitaires de Technologie. Les écoles paramédicales et sociales attirent davantage les nouveaux bacheliers. Leurs effectifs progressent en effet de 7 % entre la rentrée universitaire de 2008 et celle de 2007. Pareillement, plus nombreuses ont été les personnes tentant le cursus proposé par l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

A l'instar des répartitions faites au cours des années précédentes, la filière « lettres et sciences humaines » demeure la plus sollicitée, loin devant le Droit et les Sciences politiques. La médecine et l'odontologie ont toutefois regroupé 555 étudiants.

Définitions

AES : Administration économique et sociale.

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

IUT : Institut universitaire de technologie.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

Voir aussi

- *Prévision des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2008 à 2017, Notes d'information n° 08.32, ministère de l'Éducation Nationale, novembre 2008*
- *Les orientations post-baccalauréat, évolutions de 2000 à 2007, Notes d'information, n° 09.15, ministère de l'Éducation nationale, juin 2009*
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche : édition 2008, DPD, ministère de l'Éducation nationale, 2008.*

Enseignement supérieur 6.3

Étudiants de l'enseignement supérieur - Martinique

	Unité : nombre	
	2006-2007	2007-2008
Universités et assimilés (1)	5 376	5 337
dont IUT	70	88
IUFM	519	550
Sections de technicien supérieur	1 791	1 768
Classes préparatoires aux grandes écoles	340	311
Formations comptables non universitaires	115	160
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	92	97
Écoles paramédicales et sociales	579	618
Autres établissements d'enseignement supérieur	151	144
Établissements universitaires privés	0	0
Ensemble	8 963	8 985

(1) y compris les formations d'ingénieurs en partenariat
Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Programmation et du Développement et Service statistique académique

Étudiants en université par discipline

	Unité : nombre	
	2007-2008	
Droit, sciences politiques	975	
Sciences économiques, AES	725	
Lettres et sciences humaines (1)	2 297	
Sciences, Sciences tech., Sciences nature et vie (2)	697	
STAPS	0	
Médecine et odontologie	555	
Pharmacie	0	
Total toutes disciplines	5 249	

(1) : Lettres-sciences du langage, langues, sciences humaines et sociales, pluri-lettres-langues-sciences humaines.
Champ : universités y compris IUP et hors IUT.

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Programmation et du Développement et Service statistique académique

6. Enseignement - Formation

Présentation

Le département enregistre 4 057 nouveaux bacheliers en 2008, soit un taux de réussite global de 72 %, légèrement inférieur au score réalisé l'année précédente. Ce score reste aussi largement en dessous de celui observé en France métropolitaine (83,5 %).

Les bacheliers du cru 2008 sont majoritairement issus de la filière « Baccalauréat général » et ont privilégié la section S, « scientifique ».

Les sections « littéraire » ou « Economique et social » regroupent respectivement 400 et 500 admis.

Le baccalauréat technologique demeure malgré tout prisé : 1 800 élèves l'ont tenté et 1 200 ont passé l'épreuve avec succès, soit un taux de réussite de 66 %, en baisse cependant par rapport au score de 2007 (69 %). La section STG (Science et technologies de la gestion) a été privilégiée, alors que les spécialisations en hôtellerie et en agronomie sont fortement délaissées.

Le baccalauréat professionnel a été tenté par 1 521 élèves dont seuls 64 % d'entre eux ont été admis.

L'enseignement technique a délivré 3 745 diplômes hors Baccalauréat. Le Brevet d'Etudes Professionnelles réuni près de la moitié des inscrits, dont seuls 60 % d'entre eux ont passé l'épreuve avec succès. Les autres nouveaux diplômés sont désormais détenteurs d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle et dans une moindre mesure d'un Brevet de Technicien Supérieur.

Sur 5 466 élèves qui se sont présentés au Brevet des collèges, 3 753 d'entre eux ont été admis, soit un taux de réussite de 69 %, en baisse avérée par rapport à l'année scolaire 2007/2008 et très en retrait par rapport aux pourcentages de réussite observés en France métropolitaine (83 %).

Voir aussi

- Résultats définitifs de la session 2008 du baccalauréat, Notes d'information - D.E.P.P. - N°09.10 Ministère de l'Éducation Nationale mai 2009.

- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche : édition 2008, DPD, ministère de l'Éducation nationale, 2008.

Diplômes 6.4

Diplômes délivrés dans les premier et second degrés et BTS

Unités : nombre et %

	Martinique				France	
	Présentés	Admis	Admis	Admis	Admis	
	2008	2008	2007	2008	2007	2008
Brevet	5 775	3 914	72,2	67,8	81,7	82,1
Collège	5 466	3 753	72,6	68,7	82,3	83,1
Technologique	67	39	55,1	58,2	80,6	79,2
Professionnel	242	122	65,1	50,4	73,7	69,3
Baccalauréat général	2 328	1 863	81,8	80,0	87,7	87,9
L - Littéraire	526	407	73,4	77,4	84,4	86,2
ES - Économique et social	608	494	83,1	81,3	88,4	86,8
S - Scientifique	1 194	962	85,3	80,6	88,5	89,2
Baccalauréat technologique	1 819	1 210	69,2	66,5	79,3	80,3
Hôtellerie	19	13	0,0	68,4	85,0	84,4
SMS - Sciences médico-sociales	286	200	56,2	69,9	77,5	82,6
STI - Sciences et technologies industrielles	371	228	74,3	61,5	81,1	78,2
STG - Sciences et technologies de la gestion	1 060	710	70,6	67,0	78,6	80,2
STL - Sciences et technologies de laboratoire	59	48	78,7	81,4	86,6	85,8
STAE - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (1)	24	11		45,8		76,1
Autres séries technologiques	0	0	0,0	0,0	93,0	92,2
Baccalauréat professionnel	1 521	984	61,7	64,7	78,5	77,0
Ensemble des baccalauréats	5 668	4 057	72,3	71,6	83,4	83,5
Diplômes de l'enseignement technique hors bac	6 402	3 745	56,4	58,5	73,4	74,8
Certificat d'Aptitude Professionnelle	1 535	1 014	64,3	66,1	79,6	80,5
Brevet d'Études Professionnelles	3 107	1 856	57,4	59,7	75,0	75,9
Mentions complémentaires	99	75	81,5	75,8	84,1	85,0
Brevet professionnel	120	56	54,3	46,7	68,5	70,7
Brevet de technicien	0	0	0,0	0,0	75,3	74,0
Brevet de technicien supérieur	1 491	736	49,3	49,4	67,3	68,4

(1) Pour les baccalauréats : il n'y a plus qu'un seul diplôme pour l'agriculture : STAV ; les autres sont uniquement F11 pour les examens technologiques
Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Programmation et du Développement et Service statistique académique

6. Enseignement - Formation

Présentation

Près de 2 000 apprentis sont dénombrés au titre de l'année scolaire 2007/2008. Ils sont répartis entre l'Éducation Nationale pour la majorité d'entre eux (94 %), et l'agriculture (6 %). Les effectifs ont progressé en une année mais une telle progression se répartit de façon inégale selon les diplômes préparés.

Ceux-ci font l'objet d'une classification par niveau, de I jusqu'à V, s'échelonnant par importance, du niveau ingénieur aux niveaux CAP, BEP, ou Mentions Complémentaires.

Le niveau I, celui d'ingénieur, concerne 12 apprentis en 2007/2008, soit un déclin par rapport aux effectifs observables au cours de l'année 2006/2007.

À l'inverse, les diplômes de niveau V représentent le plus gros contingent de qualification recherchée, avec un quart des effectifs d'apprentis.

Les apprentis de la Martinique disposent de quatre établissements dédiés. Ce sont les Centres de Formations d'Apprentis (CFA) qui proposent des spécialités variées. Si certaines d'entre elles n'attirent que très peu (services à la collectivité ou technologie des matériaux souples) d'autres confortent leur prépondérance. Ainsi, les effectifs dédiés à l'Échange et Gestion ainsi qu'à la Mécanique, électricité et électronique sont fortement demandés. Après une légère fluctuation à la baisse

en 2006/2007, ils recueillent chacun un quart des effectifs. Malgré une légère perte de vitesse en 2008, les formations liées au Génie Civil, à la Construction et au Bois recueillent 18 % des apprentis.

Définitions

Apprentis : jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveau IV : baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau V : CAP ou BEP.

Voir aussi

- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche : édition 2008, DPD, ministère de l'Éducation nationale, 2008.

Formation en alternance 6.5

Apprentis selon le diplôme préparé

Unité : nombre

	Martinique		France	
	2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008
	Agriculture	Éducation nationale	Agriculture	Éducation nationale
Niveau I et II				
Ingénieur	0	0	0	0
Titres et autres diplômes	0	22	0	12
Total niveau I et II	0	22	0	12
Niveau III				
Brevet de Technicien Supérieur	0	214	0	255
Diplôme Universitaire de Technologie	-	0	-	0
Titres et autres diplômes	0	0	0	0
Total niveau III	0	214	0	255
Niveau IV				
Baccalauréat Professionnel	8	183	19	194
Brevet Professionnel	0	142	0	105
Bac technologique + Mention complémentaire	0	0	0	0
Titres et autres diplômes	0	0	0	0
Total niveau IV	8	325	19	299
Niveau V				
Certificat d' Aptitude Professionnelle	50	764	92	748
Mentions complémentaires	-	3	-	8
Brevet d'Etudes Professionnelles	12	429	10	496
Titres et autres diplômes	0	0	0	0
Total niveau V	62	1 196	102	1 252
Tous niveaux	70	1 757	121	1 818

Champ : apprentis sous tutelle de l'Éducation nationale et de l'Agriculture
Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Programmation et du Développement et Service statistique académique

Apprentis sous la tutelle de l'Éducation Nationale selon la spécialité

Unité : nombre

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Nombre d'établissements - CFA	4	4	4
Nombre d'apprentis	2 353	1 827	1 939
Apprentis selon la spécialité :			
Mathématiques et sciences	0	0	0
Sciences humaines et droit	0	0	0
Lettres et Arts	0	0	0
Spécialité pluri-technologique de la production	0	0	0
Agriculture, pêche, forêt	89	68	114
Transformations	243	195	217
Génie civil, construction, bois	303	361	355
Matériaux souples	11	9	7
Mécanique, électricité, électronique	600	456	470
Spécialité plurivalente des services	0	0	0
Échanges et gestion	581	453	493
Communication et information	14	13	25
Services aux personnes	512	261	251
Services à la collectivité	0	11	7
Toutes spécialités	2 353	1 827	1 939

Champ : apprentis sous tutelle de l'Éducation nationale et de l'Agriculture
Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Programmation et du Développement et Service statistique académique

7. Santé

Présentation

Au 1^{er} janvier 2007, le département détient une capacité d'accueil en court séjour de 1 500 lits, dont la moitié en médecine. Cette capacité est largement alimentée par le secteur public.

Plus rares sont les lits réservés à l'hospitalisation de jour et seul le secteur privé peut se prévaloir de 60 places en hospitalisation à domicile. Les taux d'équipement en lits et places en médecine et en Gynécologie-Obstétrique sont légèrement supérieurs à ceux observés en France métropolitaine.

Les lits dont dispose la Martinique en hospitalisation complète en psychiatrie sont essentiellement réservés aux adultes. La psychiatrie infanto-juvénile opte plutôt pour l'hospitalisation de jour. L'accueil en psychiatrie relève en totalité du secteur public.

Contrairement à la France métropolitaine, le secteur privé est absent de cette pathologie.

Le nombre de pharmacies de l'île est constant depuis 2005 et est égal à 151 en 2008.

Définitions

Établissements de santé : les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge de malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie...), gynécologie-obstétrique.

Moyen séjour : convalescence, rééducation fonctionnelle, cure médicale.

Lits : lits installés à une date donnée accueillant des malades en hospitalisation complète.

Places : les places installées correspondent au nombre de patients pouvant être accueillis en même temps en hospitalisation complète ou chirurgie ambulatoire.

Taux d'équipement en lits et places : nombre de lits et places pour 1 000 habitants.

SAE : Statistiques annuelles des établissements de santé

Voir aussi

- *Statiss Antilles Guyane 2008, Direction de la Santé et du Développement Social*
- www.fnors.org.
- www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/
- *Activité des laboratoires d'analyse de biochimie médicale en 2007 aux Antilles et en Guyane DSDS, SESAG, Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, Préfectures des régions Guyane et Martinique, juin 2008.*

Équipements sanitaires 7.1

Capacité d'accueil en court séjour au 1^{er} janvier 2007

Unités : nombre de lits ou de places

	Au 1 ^{er} janvier 2006		Au 1 ^{er} janvier 2007		Au 1 ^{er} janvier 2007	
	Martinique		Martinique		France métropolitaine	
	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé
Hospitalisation complète (lits)						
Médecine	850	5	787	5	92 227	20 857
Chirurgie	393	113	388	113	42 186	46 899
Gynéco -Obstétrique	160	40	160	52	14 201	7 750
Hospitalisation de jour, chirurgie ambulatoire (places)						
Médecine	34	nd	38	0	6 453	2 870
Chirurgie	8	28	8	28	1 926	7 921
Gynéco -Obstétrique	10	nd	16	0	843	63
Hospitalisation à domicile (Médecine : places)						
	nd	nd	0	60	1 774	4 879

Sources : DREES - SAE - données administratives, traitement DRASS

Capacité d'accueil en psychiatrie

Unités : nombre de lits ou de place

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007	Au 1 ^{er} janvier 2007
	Martinique	Martinique	France métropolitaine
Hospitalisation complète (lits)			
Secteur public :			
Psy infanto-juvénile	0	0	1 657
Psy générale (adulte)	290	290	37 167
Secteur privé :			
Psy infanto-juvénile	0	0	402
Psy générale (adulte)	0	0	18 955
Hospitalisation de jour, nuit (places)			
Secteur public :			
Psy infanto-juvénile	30	30	7 033
Psy générale (adulte)	20	20	14 049
Secteur privé :			
Psy infanto-juvénile	0	0	1 562
Psy générale (adulte)	0	0	3 509

Sources : DREES - SAE - données administratives, traitement DRASS

Taux d'équipement en lits et places (public et privé)

Unités : nombre de lits et de places pour 1 000 habitants

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007	Au 1 ^{er} janvier 2007
	Martinique	Martinique	France métropolitaine
Médecine (y.c. hospitalisation à domicile)	2,2	2,2	2,11
Chirurgie	1,4	1,3	1,62
Gynécologie-Obstétrique	0,5	0,6	0,37

Sources : DREES - SAE - données administratives, traitement DRASS

Pharmacies et laboratoires au 1^{er} janvier 2007

Unité : nombre

	Au 1 ^{er} janvier 2007	Au 1 ^{er} janvier 2008
Pharmacies (y c. mutualistes)	150	151
Laboratoires d'analyses médicales	27	26

Sources : Drass, Finess

7. Santé

Présentation

En 2007, la densité de médecins généralistes est de 84 pour 100 000 habitants. La Martinique dénombre parallèlement 46 médecins spécialistes pour 100 000 habitants. Leur nombre affiche un très léger recul par rapport à l'année 2006.

Les ophtalmologistes sont les mieux représentés, devant les spécialistes en radiologie et en gynécologie obstétrique. Si le nombre de chirurgiens-dentistes est en léger recul, les masseurs kinésithérapeutes, les sages-femmes, les orthophonistes, les orthoptistes, les psychomotriciens, les pédicures-podologues et les ergothérapeutes voient leurs effectifs progresser modérément.

Le nombre de pharmaciens a augmenté de 5 % entre 2006 et 2007, mais tous ne sont pas détenteurs d'une officine en nom propre.

Le secteur paramédical attire de plus en plus : les infirmiers diplômés d'Etat et autorisés sont beaucoup plus nombreux qu'en 2006. La hausse assez marquée de leurs effectifs témoigne d'une orientation de la politique médicale qui privilégie les soins à domicile.

Définitions

Professions de santé : les praticiens sont classés suivant leur activité déclarée à titre principal.

Densité de professionnels de santé libéraux : nombre de professionnels pour 100 000 habitants.

Voir aussi

- *Statist. Antilles Guyane 2008, Direction de la Santé et du Développement Social*
- *Démographie médicale en Antilles-Guyane, DSDS, SESAD, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Ministère de la santé et des solidarités, mars 2007.*
- www.fnors.org.
- www.sante.gouv.fr.

Personnel de santé 7.2

Professionnels de santé

	<i>Unité : nombre</i>	
	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Médecins		
Médecins généralistes	545	548
Médecins spécialistes	466	465
dont spécialistes libéraux en cardiologie	11	12
dont spécialistes libéraux en pédiatrie	19	19
dont spécialistes libéraux en radiologie	21	21
dont spécialistes libéraux en anesthésie - réanimation	9	10
dont spécialistes libéraux en gynécologie obstétrique	19	20
dont spécialistes libéraux en ophtalmologie	26	26
dont Spécialistes en biologie médicale	1	1
dont Spécialistes en psychiatrie	5	5
Pharmaciens	303	318
Chirurgiens-dentistes	158	156
Masseurs kinésithérapeutes	276	310
Infirmiers diplômés d'État et autorisés	2 535	2 689
Sages-femmes	172	180
Orthophonistes	54	61
Orthoptistes	8	10
Psychomotriciens	25	27
Pédicures-podologues	36	42
Ergothérapeutes	19	22

Sources : Drees, Drass, Adeli, FINESS, DSDS

Densité de professionnels de santé libéraux

	<i>Unité : densité pour 100 000 habitants</i>			
	Martinique		France métropolitaine	
	1/01/2006	1/01/2007	1/01/2006	1/01/2007
Médecins généralistes	84,8	83,7	112	111
Médecins spécialistes	44,4	45,6	86	86
Infirmiers diplômés d'État	197,7	212,0	108	112
Chirurgiens-dentistes	37,6	37,1	62	61
Masseurs kinésithérapeutes	58,3	65,9	80	81

Sources : Drees ; Drass , Adeli, Finess

7. Santé

Présentation

En 2007, 71 000 malades ont effectué un séjour à l'hôpital, soit une légère baisse de 0,6 % par rapport à 2006. Cette baisse s'inscrit dans la continuité de celle observée en 2006 par rapport à 2005. Elle est corrélée à de plus faibles admissions en médecine dans les établissements publics et en chirurgie dans les établissements privés. Parallèlement, l'accueil et les traitements des urgences enregistrent un recul significatif de 20 % en une année. Au total, 91 000 personnes ont été conduites aux urgences en 2007. Seuls 27 % d'entre elles ont nécessité une hospitalisation, contre 24 % en 2006.

Les services de maternité ont comptabilisé 5 700 accouchements, dont 20 % par césarienne. Le nombre d'interruptions volontaires de naissances révèle une hausse de 4 % par rapport à l'année 2006.

A l'instar des tendances observables au cours des années précédentes, les malades de l'île privilégient le secteur privé pour les interventions chirurgicales. La tendance est inversée pour le court séjour hospitalier relevant de la médecine.

Afin de traiter le cancer, 9 500 préparations de chimiothérapie ont été délivrées, soit une baisse notable de 14 % par rapport à 2006.

Définitions

Hospitalisation complète : les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète.

Hospitalisation de jour : alternative à l'hospitalisation complète pratiquée de jour.

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie, etc.), gynécologie-obstétrique (le moyen séjour comprend les convalescences, rééducations fonctionnelles et cures médicales).

Long séjour : hospitalisation prolongée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie.

IVG : interruption volontaire de grossesse.

IMG : interruption médicale de grossesse.

Voir aussi

- *Statist. Antilles Guyane 2008, Direction de la Santé et du Développement Social*
- *L'IVG en Martinique, profil des femmes concernées en 2005, DSDES, SESAG, Ministère du travail et des relations sociales, Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, Préfectures des régions Guyane et Martinique, juin 2008.*
- www.fnors.org.
- www.sante.gouv.fr.

Activité hospitalière 7.3

Activité du court séjour hospitalier : hospitalisation complète

Nombre d'entrées	<i>Unité : nombre</i>	
	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Secteur public		
Médecine	36 150	35 641
Chirurgie	16 216	16 747
Gynéco -Obstétrique	9 636	9 878
Secteur privé		
Médecine	581	615
Chirurgie	6 562	5 878
Gynéco -Obstétrique	2 263	2 256
Total		
Médecine	36 731	36 256
Chirurgie	22 778	22 625
Gynéco-Obstétrique	11 899	12 134
Total secteurs public et privé	71 408	71 015
Nombre total d'accouchements	5 200	5 690
dont césariennes	1 283	1 172
Nombre total d'IVG (y.c. IMG)	2 307	2 392
Accueil et traitement des urgences		
Nombre de passages dans l'année	114 700	91 454
dont hospitalisés sur l'année (en %) (1)	24,5	27,3

(1) : hors unité d'hospitalisation de très courte durée.
Sources : Drass, SAE

Activité du court séjour hospitalier : alternatives à l'hospitalisation, hospitalisation à domicile et chimiothérapie

	<i>Unité : nombre</i>	
	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Venues en hospitalisation de jour, nuit et en anesthésie ou chirurgie ambulatoire		
Secteur public		
Médecine	8 617	9 752
Chirurgie	0	2 637
Gynéco -Obstétrique	1 359	1 928
Secteur privé		
Médecine	0	0
Chirurgie	9 627	9 809
Gynéco -Obstétrique	0	0
Total		
Médecine	8 617	9 752
Chirurgie	9 627	12 446
Gynéco -Obstétrique	1 359	1 928
Hospitalisation à domicile (Médecine)		
Journées de prise en charge	0	6 445
Traitement du cancer		
Nombre de préparations de chimiothérapie délivrées	11 030	9 500

Sources : Drass, SAE

7. Santé

Présentation

Il existe 30 maisons de retraite en Martinique, qui proposent 1 100 lits. Alternative à ces établissements, les logements foyer sont au nombre de deux, avec 67 logements proposés. Le taux d'équipement en structures d'hébergement complet pour personnes âgées reste faible, comparé à celui de la France métropolitaine. Pareillement, la Martinique est moins bien dotée en lits médicalisés : le taux d'équipement est de 58 lits pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus, alors qu'il avoisine les 100 % dans l'hexagone. Quatre établissements d'hébergement sont réservés aux adultes handicapés. Ils sont dotés de 121 lits. Les établissements et services d'aide par le travail ainsi que les entreprises adaptées augmentent en 2007 : dorénavant, l'île dispose de 10 établissements de travail protégé dotés d'une capacité de 386 places, contre 242 en 2006, soit une augmentation de 60 % en une année. En revanche, le département ne dispose pas d'établissement et de service de réinsertion professionnelle, ni de service de soins ou de maintien à domicile réservé aux adultes handicapés. L'accueil de ces derniers demeure parcellaire. La Martinique enregistre des taux d'équipement inférieurs à ceux de la France métropolitaine, exception faite des entreprises adaptées. Les foyers d'accueil médicalisés n'existent pas dans l'île.

Définitions

Maison de retraite : établissement d'hébergement social offrant une prise en charge globale de la personne âgée. Certaines sont médicalisées, certaines sont d'anciens hospices.

Logement foyer pour personnes âgées : comporte des petits logements autonomes, des locaux communs meublés (salle de réunion, salle à manger), un local sanitaire et, à titre facultatif, des services collectifs, tels que le blanchissage et la restauration.

Services de soins à domicile : prennent en charge la dépendance des personnes âgées afin de retarder ou prévenir l'hospitalisation.

Soins de long séjour : établissement sanitaire ou partie d'établissement qui a pour mission d'assurer l'hébergement longue durée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale constante et des traitements d'entretien.

Taux d'équipement en structures d'hébergement pour personnes âgées : nombre de lits des maisons de retraite, logements des logements-foyers et lits en hébergement temporaires pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus.

Taux d'équipement en lits médicalisés : nombre de lits de section de cure médicale en maison de retraite et logements-foyers et lits de soins de longue durée pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus.

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

Voir aussi

- *Statist. Antilles Guyane 2008, Direction de la Santé et du Développement Social*
- *Etude sur les conditions de vie des personnes des personnes âgées dans les établissements d'hébergement, rapport provisoire, SESAG, janvier 2007.*
- www.fnors.org.
- www.sante.gouv.fr.

Équipements sociaux pour les adultes 7.4

Accueil des personnes âgées en Martinique au 01 janvier 2007

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Hébergement permanent		
Maison de retraite : Nombre d'établissements	30	30
Nombre de lits	1 100	1 100
Logement foyer : Nombre d'établissements	2	2
Nombre de logements	67	67
Taux d'équipement (maison de retraite et logement foyer) pour 1000 personnes de 75 ans ou plus	50,5	49,1
Dont EHPAD (1) (maisons de retraite et logements foyers)		
Nombre d'établissements	30	30
Nombre de lits	810	810
Hébergement temporaire (en nombre de lits)	0	0
Services soins à domicile (en nombre de places)	180	180
Soins de longue durée (en nombre de lits)	170	170

(1) : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Sources : Drass, Finess

Accueil des personnes âgées : taux d'équipement au 1^{er} janvier 2007

Unités : pour 1 000 habitants de 75 ans et plus

Equipement	Martinique	France métropolitaine
Taux d'équipement en structures d'hébergement complet pour personnes âgées	49,1	120,9
Taux d'équipement en places de services de soins à domicile	7,6	17,0
Taux d'équipement en lits médicalisés	58,0	96,1
Bénéficiaires de l'APA au 31.12.2006	5 531	1 063 227
Bénéf. / 1000 personnes de 75 ans et plus	232,5	211,0

Sources : Drass, Finess

Accueil des adultes handicapés en Martinique au 1^{er} janvier 2007

Unité : nombre

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Établissements d'hébergement (1)		
Nombre d'établissements	4	4
Nombre de lits	121	121
Établissements de travail protégé (2)		
Nombre d'établissements	6	10
Nombre de places	242	386
Établissements et services de réinsertion professionnelle		
Nombre d'établissements	0	0
Nombre de places	0	0
Services de soin à domicile		
Nombre de places	0	0
Services de maintien à domicile		
Nombre de places	0	0

(1) : foyers d'hébergement, maisons d'accueil spécialisé, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé.

(2) : établissements et service d'aide par le travail, entreprises adaptées - Sources : Drass, Finess

Accueil des adultes handicapés : taux d'équipement au 1^{er} janvier 2007

Unité : lits ou places pour 1000 adultes de 20 à 59 ans

	Martinique	France métropolitaine
Foyer de vie	0,12	1,25
Foyer d'accueil médicalisé	0	0,4
Etablissement et Service d'aide par le Travail (ESAT)	1,15	3,19
Entreprise adaptée	0,68	0,56

Sources : DRASS, Enquête ES, FINES

7. Santé

Présentation

La baisse de la natalité dans le département a des conséquences sur l'activité des organismes liés à l'enfance. Si la garde d'enfant est toujours majoritairement confiée aux crèches collectives, celles-ci sont en repli sensible par rapport à l'année 2006. Elles offrent un peu plus de 1 700 places en 2007. La fermeture de certaines crèches est compensée par l'apparition de nouveaux jardins d'enfants.

Le nombre de places offertes dans ces structures est de 520, soit une augmentation de 8 % en un an. Les haltes-garderies et haltes-garderies parentales sont en revanche en déclin. Le taux d'équipement en places de crèches collectives et parentales est devenu supérieur à celui observé en France métropolitaine (140 pour 1000 contre 110 pour 1000).

L'enfance et la jeunesse handicapée sont prises en charge par des structures bien représentées dans l'île : 440 places sont affectées à l'accompagnement des déficients intellectuels, 70 sont réservées aux déficients sensoriels et 20 aux polyhandicapés. Le taux d'équipement de 9,5 places d'enfants handicapés pour 1000 personnes de moins de 20 ans place la Martinique en posture légèrement plus favorable que la France métropolitaine (taux d'équipement de 8,9 %).

Voir aussi

- *Statiss Antilles Guyane 2008, DSDS, SESAG*
- www.fnors.org.
- www.sante.gouv.fr.

Équipements sociaux pour les enfants 7.5

Crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants en Martinique

Unité : nombre de places

	Au 1 ^{er} janvier 2005	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Crèches collectives	1 702	1 780	1 711
Crèches parentales	0	0	0
Haltes-garderies et haltes garderies parentales	80	58	50
Jardins d'enfants	480	480	520
Crèches familiales	0	22	20

Sources : Drees, Statiss

Taux d'équipement en places de crèches collectives et parentales au 1^{er} janvier 2007

Unité : pour 1 000 enfants nés au cours des 3 dernières années

	Martinique	France métropolitaine
Nombre de places pour 1000 enfants nés au cours des 3 dernières années	140	110

Sources : DREES, Statistiques départementales, Conseils généraux, IRCEM

Accueil enfance et jeunesse handicapées en Martinique

Unité : nombre de lits

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Déficients intellectuels	440	440
Polyhandicapés	20	20
Déficients psychiques	0	0
Déficients moteurs	0	0
Déficients sensoriels	70	70
Autres déficients	0	0
Total	530	530
Taux d'équipement pour 1000 personnes de moins de 20 ans	9,5	9,5

Sources : Drass, Finess

Taux d'équipement global en lits-places d'enfant handicapés

Unité : pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans

	2005		2006	
	Martinique	France métropolitaine	Martinique	France métropolitaine
Lits, places d'enfants handicapés	9,4	8,6	9,5	8,9

Sources : Drass, Finess

7. Santé

Présentation

Les maladies de l'appareil circulatoire et les syndromes cancéreux sont les deux causes principales de décès. Elles sont fatales à un malade sur deux mais une telle prévalence s'inscrit dans la continuité des années antérieures. Si les hommes sont plus concernés que les femmes par les tumeurs d'origine diverses, la mortalité liée à l'appareil circulatoire touche davantage les femmes.

Chez les hommes, les traumatismes et empoisonnements constituent la troisième cause de décès par grandes pathologies.

Chez les femmes, elle est liée aux symptômes et états morbides mal définis.

La mortalité due au SIDA régresse.

Installés progressivement depuis le mois d'octobre 2006, les radars automatiques ont entraîné une baisse conséquente des accidents de la circulation depuis 2007 (-24 %) : même si le nombre total de victimes reste relativement important, l'évolution indique une nette amélioration (-22 %). Le nombre de personnes tuées a diminué de 24 %. La baisse affecte pareillement le nombre de blessés, hospitalisés ou non.

En dépit de cette amélioration, la marge de progression reste large : 63 % des victimes tuées sont des conducteurs de deux roues, beaucoup d'entre eux ne portant pas de casque. Deux tiers des accidents ont lieu sur l'axe routier Fort-de-France Lamentin et un tiers des accidents se produit pendant le week-end. Bien que sous évalué, le facteur alcool intervient dans 17 % des accidents mortels.

Définitions

Statistiques des causes de décès : ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales des affaires sanitaires et sociales) avec les données socio-démographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée de la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon des règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être impliquées dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci est sous estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

Tué : victime décédée dans les trente jours suivant l'accident.

Blessé : victime ayant subi un traumatisme nécessitant un traitement médical (avec ou sans hospitalisation). Si ce traitement entraîne six jours d'hospitalisation ou davantage, la blessure est qualifiée de grave.

Voir aussi

- Statiss Antilles Guyane 2008, DSDS, SESAG
- www.fnors.org.
- www.sante.gouv.fr.

Causes de décès, accidents de la route 7.6

Causes médicales de décès par grandes pathologies en 2006

Unité : nombre pour 100 000 habitants

	2004		2005		2006	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies infectieuses et parasitaires	65	44	52	46	38	39
dont SIDA et maladies à VIH	20	7	9	6	7	4
Tumeurs	383	272	361	304	384	275
dont tumeurs malignes larynx, trachée, bronches et poumons	30	47	36	58	47	39
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	70	92	55	112	67	114
Troubles mentaux et du comportement	40	20	46	22	40	12
dont abus d'alcool (y compris psychose alcoolique)	20	3	22	3	19	2
Maladies du système nerveux et des organes des sens	65	86	72	72	68	58
Maladies de l'appareil circulatoire	395	404	334	386	346	398
Maladies de l'appareil respiratoire	60	55	84	53	63	58
Maladies de l'appareil digestif	55	48	68	58	74	45
dont maladie chronique du foie	19	3	27	7	24	6
Maladie de l'appareil génito-urinaire	33	13	38	28	22	14
Symptômes et états morbides mal définis	122	102	100	129	104	123
Causes externes de blessure et d'empoisonnement	122	57	160	44	188	46
dont accidents de transport	36	8	43	8	55	8
dont chutes accidentelles	8	7	18	3	22	6
dont suicides	26	9	21	5	33	6
Autres maladies	40	29	53	46	43	34
Total toutes causes	1 450	1 222	1 423	1 300	1 437	1 216
Taux comparatifs de mortalité prématurée (1)					260,2	125,8

(1) Taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge que la population de France métropolitaine (décès avant 65 ans pour 100 000 habitants)

Source : Inserm

Accidents de la circulation

Unité : nombre

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008
Accidents	684	847	753	592
Blessés	990	1 200	1 092	812
blessés hospitalisés (1)	233	298	235	235
blessés non hospitalisés (1)	757	902	857	577
Tués (1)	52	59	46	35

(1) : changement du concept en 2005

Source : Observatoire national interministériel de la Sécurité routière

Accidents de la circulation par catégorie d'utilisateur en 2008

Unité : nombre

Catégories d'utilisateur	Accidents	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés	Victimes graves	Total victimes
Piétons	85	1	27	62	28	90
Deux roues	285	22	131	194	153	347
Autres véhicules	222	12	77	321	89	410
Ensemble	592	35	235	577	270	847

Source : Direction Départementale de l'équipement

7. Santé

Présentation

Comme en 2004 et 2005, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés n'a pas comptabilisé de décès résultant d'accidents du travail ou de maladies professionnelles au cours de l'année 2006.

Mais s'ils n'ont pas été mortels, le nombre d'accidents atteint les 2 300 en 2006. Il s'agit majoritairement d'accidents avec arrêt de travail (96 %). Les accidents générant des incapacités permanentes sont plus rares, même si leur nombre a été multiplié par 2,6 entre 2004 et 2006. Les accidents arrivent plus fréquemment dans les services, commerces et industrie de l'alimentation (31 %). Leur fréquence est en augmentation dans les activités de service de type 1, qui incluent les administrations locales et autres administrations ou les organismes de formation, et dans les activités de service de type 2, où sont regroupés les organismes de travail temporaire. Moins concerné, le secteur du bâtiment et des travaux publics comptabilise 11 % des accidents avec arrêt de travail.

Définitions

Les activités de service 1 : correspondent aux activités financières et cabinets d'études, assurances, recherche publique, administrations locales (collectivités territoriales et administration hospitalière, uniquement pour les salariés contractuels) autres administrations, autres activités, accueil à domicile, bureaux d'essai, organismes de formation (personnel enseignant et administratif).

Les activités de service 2 et travail temporaire correspondent aux activités de travail temporaire, nettoyage et désinfection, professions de santé, vétérinaires, action sociale sous toutes ses formes (dont une partie de l'activité des services d'aide à la personne), formation (stagiaires des centres de formation professionnelle), organisations économiques, sociales et culturelles, services aux personnes et à la collectivité, activités autres.

Accidents du travail 7.7

Accidents du travail par secteur d'activité en Martinique

	<i>Unité : nombre</i>			
	Au 31/12/2003	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006
Accidents avec arrêt				
Métallurgie	123	166	112	133
BTP	219	185	143	247
Transports, eau, gaz, électricité	153	144	166	197
Services, commerces et industries de l'alimentation	723	575	514	684
Industrie de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie	15	14	7	20
Industrie du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, des vêtements et des cuirs et peaux	78	53	48	77
Commerce non alimentaire	118	120	94	177
Activités de service 1	274	284	220	392
Activités de service 2 et travail temporaire	193	209	212	278
Total	1 896	1 750	1 516	2 205
Accidents avec incapacité permanente				
Métallurgie	4	1	3	9
BTP	4	7	11	13
Transports, eau, gaz, électricité	8	3	9	12
Services, commerces et industries de l'alimentation	7	8	14	24
Industrie de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie	1	0	0	0
Industrie du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, des vêtements et des cuirs et peaux	2	3	5	9
Commerce non alimentaire	3	1	3	10
Activités de service 1	6	5	8	6
Activités de service 2 et travail temporaire	2	7	5	13
Total	37	35	58	96

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

8. Justice Délinquance

Présentation

En 2008, le nombre de crimes et délits constatés s'élève à 22 000, soit 55 pour 1 000 habitants. Ce taux situe la Martinique au 8^{ème} rang des régions françaises les plus touchées par la criminalité et au 30^{ème} rang par département. La Martinique est toutefois relativement moins concernée que la Guadeloupe et la Guyane. Près de la moitié des crimes et délits se rapportent aux vols (47 %) même si ceux-ci sont en diminution en 2008 par rapport à 2007. Ce repli est alimenté par la baisse des cambriolages et celle des vols d'accessoires sur des véhicules immatriculés.

Les atteintes aux personnes contribuent pour près de 19 % à la délinquance. Elles s'accroissent de 4 % entre 2007 et 2008, augmentation en grande partie tirée vers le haut par la fréquence des coups et blessures volontaires et par la multiplication des atteintes aux mœurs. Les infractions n'entrant pas dans le cadre susvisé enregistrent eux aussi des hausses. Elles sont liées à la recrudescence des outrages ou violences envers les personnes dépositaires de l'autorité (+17 %) et au port ou détention d'armes prohibées (+49 %). Concernant les infractions à la législation sur les stupéfiants (+44 %), le service en charge de la répression œuvre au niveau interrégional mais étant basé en Martinique, enregistre les faits dans le département.

Restées généralement assez marginales, les infractions économiques et financières ont alterné hausses et baisses sur les quatre dernières années. En 2008, les autorités judiciaires ont constaté une envolée significative de leur nombre, marquée essentiellement par les abus de confiance et l'usage frauduleux de cartes de crédit.

Définitions

Crimes : infractions jugées par des cours d'assises. Les auteurs encourent des peines de détention ou de réclusion de plus de dix ans ainsi que des amendes et des peines complémentaires.

Délits : infractions dont l'auteur est punissable de peines correctionnelles, amendes supérieures à 1 525 euros et/ou emprisonnement jusqu'à dix ans.

Crimes et délits constatés en France : il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.

Taux de criminalité : rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.

Voir aussi

- Annuaire statistique de la justice, édition 2008, ministère de la Justice.
- Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France, année 2008, direction centrale de la Police judiciaire.

Criminalité et délinquance constatées 8.1

Crimes et délits constatés

Unités : nombre, %

	Martinique				France métropolitaine	
	2006	2007	2008	Évolution 07-08	2008	Évolution 07-08
Vols (y compris recels)	12 037	10 832	10 379	-4,2	1 847 205	-4,8
Vols avec violence et vols à main armée	906	782	834	6,6	106 633	-5,5
Cambriolages	2 736	2 607	2 394	-8,2	298 173	-4,5
Vols d'automobiles	911	602	623	3,5	131 077	-8,4
Vols à la roulotte	2 358	1 946	1 763	-9,4	290 051	-10,5
Vols d'accessoires sur véhicules immatriculés	843	637	624	-2,0	138 865	-5,1
Vols de véhicules motorisés à deux roues	383	382	388	1,6	80 029	-1,4
Vols à l'étalage	213	220	234	6,4	62 724	3,9
Recels	418	218	292	33,9	41 329	7,5
Infractions économiques et financières	1 162	1 190	1 540	29,4	381 032	10,3
Escroqueries, faux et contrefaçons	953	951	1 246	31,0	348 795	10,5
dont escroqueries et abus de confiance	576	628	785	25,0	214 402	20,9
dont falsifications, usages de chèques volés	212	199	198	-0,5	67 715	-7,1
dont falsifications, usages de carte de crédit	108	89	205	130,3	54 058	1,1
dont faux en écriture publique et authentique	6	9	15	66,7	2 185	7,3
Délinquance économique et financière	197	223	265	18,8	24 513	7,4
Infractions à la législation sur les chèques	12	16	29	81,3	7 724	12,9
Crimes et délits contre les personnes	3 535	4 029	4 206	4,4	408 251	5,6
Homicides et tentatives	42	49	31	-36,7	1 899	1,8
Coups et blessures volontaires	1 714	2 101	2 251	7,1	188 119	6,9
Autres atteintes volontaires contre les personnes	1 210	1 322	1 233	-6,7	122 217	5,2
dont menaces et chantages	983	1 008	927	-8,0	79 238	2,2
Atteintes aux mœurs	298	286	363	26,9	40 224	2,8
dont agressions sexuelles	102	109	109	0,0	10 277	1,4
dont viols	83	95	128	34,7	13 754	4,9
Infractions contre la famille et l'enfant	271	271	328	21,0	55 792	4,5
dont violences, mauvais traitements, abandons d'enfant	58	45	74	64,4	15 500	7,0
Autres infractions	4 851	5 193	5 989	15,3	921 841	0,5
Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 128	1 602	2 312	44,3	177 964	13,3
Destructions et dégradations de biens privés	549	545	502	-7,9	143 216	-3,8
Atteintes à chose publique et ordre public	10	25	36	44,0	5 573	10,3
Outrages, violences à dépositaire de l'autorité	305	332	389	17,2	57 903	1,9
Ports ou détentions d'armes prohibées	253	319	462	44,8	30 413	9,6
Faux documents d'identité ou administratifs	31	21	31	47,6	11 667	-0,8
Total des crimes et délits	21 585	21 244	22 114	4,1	3 558 329	-0,9
Taux de criminalité (pour 1 000 habitants)	54,1	53,2	55,4	4,1	57,5	-1,4

Source : Direction centrale de la police judiciaire

8. Justice Délinquance

Présentation

En 2006, les tribunaux de Grande Instance (TGI) de Fort de France et du Lamentin ont enregistré environ 4 200 affaires nouvelles hors référés et en ont terminé 3 800, dont 24 % de divorces. La durée moyenne des affaires terminées est supérieure de 2 mois à la durée moyenne de la France métropolitaine. Au pénal, le Parquet a traité 26 100 affaires, un chiffre en hausse de 7 % par rapport à 2004.

11 320 affaires se sont avérées poursuivables en 2006. Près de 560 affaires poursuivables concernaient des mineurs.

La part des affaires entraînant des poursuites envers un mineur est plus faible en Martinique (6 %) qu'en France (8,5 %).

En Martinique, il existe deux tribunaux d'instance, l'un est situé à Fort de France et le deuxième au Lamentin. Ces deux tribunaux jugent un nombre similaire d'affaires civiles. Cependant, le tribunal de Fort de France concentre 75 % des amendes forfaitaires majorées qui font suite aux contraventions. Depuis 2004, le nombre d'amendes a fortement augmenté (+58 %) et atteint 99 280 amendes en 2006. Les ordonnances pénales effectuées par les tribunaux de police sont en forte diminution entre 2004 et 2006 (-92 %).

Ceci s'explique par le fait que depuis 2004, certaines contraventions routières liées aux infractions de conduite sans permis et de défaut d'assurance sont désormais renvoyées devant les tribunaux correctionnels. Les jugements prononcés par les tribunaux correctionnels ont augmenté sur la même période.

Définitions

Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 4 573 Euros. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).

Tribunaux de grande instance : au plan civil, ils connaissent de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).

Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.

Parquet : il décide si une affaire est poursuivable ou non.

Affaire poursuivable : une affaire présentée au parquet ne donne pas toujours lieu à poursuite, par exemple en cas de vaine recherche.

Contraventions de 5^{ème} classe : les contraventions sont divisées en cinq classes selon la gravité de la peine encourue. Les contraventions de 5^{ème} classe correspondent aux peines les plus graves.

Voir aussi

- Annuaire statistique de la justice, édition 2008, ministère de la Justice.
- Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France, année 2008, direction centrale de la Police judiciaire.

Activités des tribunaux d'instance 8.2

Activités des tribunaux de grande instance en 2006

	<i>Unité : nombre</i>	
	Martinique	France
Affaires civiles hors référés		
Affaires nouvelles	4 267	840 984
Affaires terminées	3 821	816 321
Terminées dont divorces prononcés	928	176 806
Durée moyenne en mois des affaires terminées	9	7
Affaires civiles et commerciales hors référés		
Affaires nouvelles	5 342	862 928
Affaires terminées	4 787	837 990
Affaires pénales		
Parquet		
Affaires traitées	26 100	4 953 065
Affaires poursuivables	11 329	1 526 396
Tribunaux correctionnels		
Affaires nouvelles	nd	401 366
Jugements rendus	2 382	381 478

Source : Ministère de la Justice

Orientation donnée aux affaires poursuivables en 2006

	<i>Unités : nombre et %</i>			
	Martinique	dont mineurs	France	dont mineurs
Poursuites	3 696	6,0	707 827	8,5
dont poursuites devant le juge d'instruction	284	8,5	30 566	6,4
Composition pénales	586	0,2	51 065	0,5
Procédures alternatives				
aux poursuites	3 670	6,5	468 045	15,8
Classements sans suite	3 377	1,5	299 459	5,3
Total	11 329	4,9	1 526 396	9,8

Source : Ministère de la Justice

Activité des tribunaux d'instance en 2006

	<i>Unité : nombre</i>			
	Fort de France	Le Lamentin	Total	France
Affaires civiles (1)				
Affaires nouvelles	1 019	841	1 860	539 114
Affaires terminées	1 088	949	2 037	529 085
dont jugements au fonds	789	714	1 503	409 062
Durée moyenne en mois	4,7	6,8	nd	5,1
Affaires pénales				
Amendes forfaitaires majorées	75 397	23 883	99 280	9 727 741
Ordonnance pénales (Tribunaux de police)	105	207	312	242 651
Jugements rendus (2)	127	107	234	141 698
dont 5 ^{ème} classe (2)	74	63	137	37 602

(1) : y compris TPBR (Tribunal Paritaire des Baux Ruraux et juridictions de proximité)

(2) : y compris les jugements sur intérêts civils

Source : Ministère de la Justice

8. Justice Délinquance

Présentation

La cour d'appel de Fort-de-France traite les affaires de sa compétence territoriale qui regroupe les départements de la Guyane et de la Martinique. Depuis 1991, il existe à Cayenne une chambre détachée de la cour d'appel de Fort-de-France. En 2006, cette dernière a rendu 325 arrêts en Chambre des appels correctionnels, 363 en Chambre de l'instruction et 2 300 jugements ont été rendus par les tribunaux correctionnels. En matière pénale, la cour d'assises de Fort-de-France a rendu 71 arrêts en 2006 contre 94 en 2005 soit une baisse de 24 %.

Les activités du conseil de prud'hommes de Fort de France trouvent un équilibre relatif entre affaires terminées et affaires nouvelles. Ces dernières trouvent davantage naissance dans le secteur du commerce et de l'industrie (respectivement 34 % et 25 %), que dans l'agriculture et de l'encadrement (environ 8 % chacun). La durée moyenne d'une affaire terminée (23 mois) est très supérieure à la moyenne nationale.

Définitions

Cours d'assises : elles connaissent les crimes.

Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.

Voir aussi

- *Annuaire statistique de la justice, édition 2008, ministère de la Justice.*
- *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France, année 2008, direction centrale de la Police judiciaire.*

Activités judiciaires 8.3

Activités des cours d'appel et des cours d'assises en 2006

	Martinique		France	
	2005	2006	2006	2006
<i>Unité : nombre</i>				
Affaires civiles				
Nouvelles affaires	1 779	1 828	212 421	
Affaires terminées	1 827	1 547	228 035	
dont arrêts	1 082	893	146 727	
dont arrêts avec infirmités	253	189	31 222	
dont référés	51	34	4 421	
Affaires terminées - Durée moyenne (en mois)	14	15	13	
Affaires pénales				
Arrêts en matière pénale - Chambre des appels correctionnels	406	325	37 412	
Chambre de l'application des peines	nd	15	4 978	
Arrêts en matière pénale - Chambre de l'instruction	377	363	34 291	
dont arrêts sur mesures de sûreté	109	107	17 477	
Cours d'assises				
Arrêts en matière pénale (1er ressort + en appel)	94	71	2 969	

Source : Ministère de la Justice

Activités des conseils de prud'hommes en 2006

	Fort de France	France
	<i>Unité : nombre</i>	
Affaires nouvelles	918	154 928
Affaires terminées	993	156 241
Durée moyenne (en mois)	22,9	12,4
Ordonnances de référé Affaires terminées	288	43 676

Source : Ministère de la Justice

8. Justice Délinquance

Présentation

La Martinique ne dispose que d'un seul établissement pénitentiaire. Situé en la commune de Ducos, il héberge 760 détenus au 1^{er} janvier 2008, soit une augmentation de 13 % en une année.

En 2006, 11 300 poursuites ont été enregistrées dans le département. Seuls 5 % des poursuites concernent les mineurs contre 10 % en Métropole.

La population carcérale en détention préventive représente 35 % des personnes incarcérées et le département compte 14,6 % de criminels parmi les personnes condamnées. Avec 13 personnes concernées, les femmes y sont moins nombreuses qu'en 2006.

Au 1^{er} janvier 2007, près de 2 700 condamnations ont été enregistrées dans l'île, 96 % d'entre elles portant sur les délits. Si les délits se rapportent principalement aux vols et recels (26 %) les infractions à la circulation routière en représentent 21 %, constituant ainsi le second poste des condamnations prononcées selon la nature de l'infraction.

En 2007, la Martinique dispose d'un effectif de 150 avocats, ce qui constitue une augmentation de 10 % par rapport au 1^{er} janvier 2005. Le nombre de magistrats des tribunaux d'instance et de grande instance est aussi en augmentation.

Définitions

Prévenu : personne (en liberté ou incarcérée dans un établissement pénitentiaire) poursuivie pour contravention ou délit, et qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.

Condamné : personne déclarée, par une décision définitive, coupable d'avoir commis une infraction, et à laquelle est infligée une sanction. Se dit aussi d'une personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation judiciaire définitive.

Contrainte par corps : la contrainte par corps s'applique dans le cas d'un condamné de moins de 65 ans, solvable, et qui ne s'acquitte pas de ses obligations pécuniaires envers le Trésor public.

Contraventions de 5^{ème} classe : Voir chapitre 8-2

Voir aussi

- Annuaire statistique de la justice, édition 2008, ministère de la Justice.
- Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France, année 2008, direction centrale de la Police judiciaire.

Population incarcérée - Condamnations - Effectifs judiciaires 8.4

Population pénale au 1^{er} janvier 2008 par sexe

	Martinique	France
Effectif total	760	63 089
dont femmes	13	2 359
dont prévenus	313	16 586
Ensemble des condamnés	447	46 503
dont correctionnels	385	38 364
dont criminels	62	8 134
dont contraints par corps	0	5

Unité : nombre
Source : Ministère de la Justice

Condamnations prononcées selon la nature de l'infraction au 1^{er} janvier 2007

	Total Ressort Fort de France	Cour d'appel	TGI Fort de France
Pour crimes	39	37	2
Pour délits	2 649	162	2 487
dont : vols et recels	742	32	710
circulation routière	612	17	595
coups et violences volontaires	471	29	442
infractions sur les stupéfiants	166	17	149
police des étrangers	24	8	16
contraventions de 5e classe	79	3	76
dont : coups et violences volontaires	41	1	40
Toutes condamnations	2 767	202	2 565

Unité : nombre
Source : Ministère de la Justice

Effectifs des magistrats, avocats, huissiers de justice, notaires et fonctionnaires TGI

	Magistrats (professionnels) *	Avocats (inscrits au barreau)**	Huissiers de justice ***	Notaires ***	Fonctionnaires des tribunaux de grande instance**	Taux pour 100 000 habitants	
	Cour d'appel	Tribunal de grande instance Tribunal d'instance					
Guadeloupe	20	47	207	23	29	88	22,0
Guyane	0	22	42	5	6	39	18,9
Martinique	26	35	150	20	23	78	19,6
France	1 882	5 630	47 626	3 252	8 822	9 968	15,8

* au 30/3/2006 - ** au 1/1/2007 - *** au 1/1/2009
Source : Ministère de la Justice, conseil supérieur du Notariat

9. Emploi

Présentation

En 2009, 161 000 Martiniquais sont présents sur le marché du travail. Ils représentent 52 % de la population de la population des 15 ans ou plus. Ils sont plus nombreux que l'an passé. Le département compte 2 000 personnes supplémentaires en emploi. Malgré cela, la Martinique manque toujours d'emplois : sur 100 personnes de 15 ans ou plus, 40 sont en emploi, contre 52 en France métropolitaine. En revanche, la Martinique, confrontée à un chômage structurel élevé, compte 1 400 chômeurs de plus par rapport à l'an passé. Les chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) sont 36 100, soit un Martiniquais de 15 ans ou plus sur dix. La part du chômage y est trois fois plus importante qu'en France métropolitaine. Par ailleurs, les inactifs souhaitant travailler sont également plus nombreux. En un an, le halo autour du chômage progresse de 2 700 personnes.

Le taux d'activité de la population martiniquaise de 15 à 64 ans s'établit à 62 %, soit une hausse de 1 point par rapport à l'an passé. Il se situe à 7 points en dessous de celui de la France métropolitaine. La faiblesse du taux d'activité des jeunes martiniquais témoigne de leurs difficultés à se positionner sur le marché du travail : l'écart avec la France métropolitaine s'élève à 12 points. En revanche, pour les 55-64 ans, le taux d'activité martiniquais est supérieur à celui de la France métropolitaine (1 point). Quant

aux femmes, elles sont moins souvent présentes sur le marché du travail que les hommes ; le taux d'activité des femmes est de 60 %, contre 65 % pour les hommes.

Définitions

Halo autour du chômage : il s'agit des personnes qui souhaitent travailler et qui sont classées comme inactives au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas effectivement un emploi.

Population active (au sens du BIT) regroupe la population active ayant un emploi et les chômeurs. **Population active ayant un emploi (au sens du BIT)** comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc. Les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail font partie de la population active occupée.

Taux d'activité : le taux d'activité est égal au nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) rapporté à l'ensemble de la population correspondante.

Voir aussi

- *Emploi, chômage, précarité ; mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir* », rapport du groupe de travail sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi présidé par J-B de Foucauld, Cnis (2008).

Population active 9.1

Population de 15 ans ou plus par type d'activité

	Martinique		France métropolitaine	
	2008	2009	2008	
			%	%
Actifs	161 013	164 493	51,8	56,2
Actifs ayant un emploi	126 320	128 363	40,4	52
Chômeurs au sens du BIT	34 693	36 130	11,4	4,2
Inactifs	153 070	153 129	48,2	43,8
dont halo autour du chômage	17 249	19 953	6,3	1,5
dont inactifs de 15 à 24 ans	41 772	41 678	13,1	9,7
dont inactifs de 65 ans ou plus	54 247	55 222	17,4	19,8
Total	314 083	317 622	100,0	100

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre)
Source : Insee, enquête Emploi DOM

Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe

	Martinique		France métropolitaine
	2008	2009	2008
	Unité : %		
Hommes de 15 à 64 ans	64,2	65,1	74,6
15 à 24 ans	23,9	23,8	39,0
25 à 49 ans	83,6	85,6	95,1
50 à 64 ans	61,1	61,8	61,9
dont 55-64 ans	47,3	49,5	46,0
Femmes de 15 à 64 ans	59,8	60,3	65,5
15 à 24 ans	18,1	20,7	31,9
25 à 49 ans	76,9	77,8	83,7
50 à 64 ans	54,2	53,2	54,9
dont 55-64 ans	44,3	40,7	40,9
Total de la population active de 15 à 64 ans	61,8	62,5	70
15 à 24 ans	21,1	22,3	35,5
25 à 49 ans	79,9	81,2	89,3
50 à 64 ans	57,3	57,1	58,3
dont 55-64 ans	45,7	44,7	43,4

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge au 31 décembre)
Source : Insee, enquête Emploi DOM

Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi et chômeurs par sexe

	Martinique	
	2008	2009
	Unité : en nombre	
Population active ayant un emploi	126 320	128 363
Hommes	62 233	62 375
Femmes	64 087	65 988
Chômeurs au sens du BIT	34 693	36 130
Hommes	14 601	16 298
Femmes	20 092	19 832

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre)
Source : Insee, enquête Emploi DOM

9. Emploi

Présentation

En 2009, sur 100 personnes de 15 à 64 ans, 49 sont en emploi. Les femmes le sont moins souvent que les hommes : sur 100 femmes de 15 à 64 ans, elles sont 46 à disposer d'un emploi. Le taux d'emploi des 55-64 ans atteint 41 %.

La Martinique manque d'emplois. Pour atteindre les objectifs européens fixés à Lisbonne, il faut créer 21 emplois pour 100 personnes de 15 à 64 ans, dont 14 emplois pour 100 femmes de 15 à 64 ans et 9 emplois pour 100 seniors.

Au 31 décembre 2007, la Martinique compte 119 200 emplois salariés.

La plupart d'entre eux travaillent dans les services non marchands (42 %) et les services marchands (39 %).

Viennent ensuite l'industrie (7 %), la construction (7 %) et l'agriculture (4 %). Par rapport à 2006, l'effectif salarié se contracte de 1 %.

Cette baisse touche les services non marchands, l'agriculture et l'industrie.

Définitions

Le taux d'emploi des 15 à 64 ans : nombre d'individus de 15 à 64 ans ayant un emploi rapporté au nombre total d'individus de 15 à 64 ans.

Secteur d'activité : un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Les estimations d'emploi : elles fournissent des séries d'emploi. Depuis le recensement général de 1999, les indices d'évolution annuelle de l'emploi sont calculés par département et par secteur à partir d'une synthèse de sources administratives. Ces indices d'évolution sont ensuite appliqués aux niveaux d'emploi issus du recensement. L'ensemble des sources utilisées (plus d'une vingtaine au total) permet de couvrir la totalité du champ de l'emploi salarié.

Voir aussi

- « L'enquête emploi en Martinique en 2008 : Le chômage augmente », Insee, Premiers résultats, avril 2009 - N° 42.
- « Emploi, chômage, précarité ; mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », rapport du groupe de travail sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi présidé par J-B de Foucauld, Cnis (2008).

Emploi par secteur d'activité 9.2

Taux d'emploi et objectifs européens

	2008	2009	Unité : % Objectifs européens pour 2010
Taux d'emploi des 15 ans ou plus	40,2	40,4	
Taux d'emploi des 15-64 ans	48,5	48,6	70
Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans	45,5	46,3	60
Taux d'emploi des 55-64 ans	40,7	41	50

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre)
Source : Insee, enquête Emploi DOM

Emploi salarié par secteur d'activité

Au 31 décembre	2005	Martinique 2006	2007 (p)	Unité : nombre France métropolitaine 2007 (p)
Salariés	116 456	120 938	119 274	23 793 420
Agriculture	5 652	5 662	4 955	338 515
Industrie	8 909	9 124	8 894	3 710 186
Construction	6 482	7 514	7 795	1 507 364
Services marchands	44 740	46 568	47 051	11 012 193
Services non marchands	50 673	52 070	50 579	7 225 162

p : données provisoires
Source : Insee, estimations régionales et départementales d'emploi

9. Emploi

Présentation

Au 31 décembre 2006, l'emploi public s'élève à 34 900 personnes, hors emplois aidés, réparties en trois statuts : 45 % dans la fonction publique d'État ; 39 % dans la fonction publique territoriale ; 17 % dans la fonction publique hospitalière.

Au 31 décembre 2007, les agents de l'État sont au nombre de 14 100. L'Éducation nationale est le premier employeur de l'État. Il emploie 66 % de l'effectif des ministères civils. Suivent le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Économie et des Finances. A eux trois, ils représentent 85 % de l'effectif des ministères civils.

Au 31 décembre 2007, l'effectif des collectivités territoriales se monte à 17 600 agents. La majorité d'entre eux travaillent dans les communes. Enfin, la fonction publique hospitalière compte 6 900 agents. Un emploi sur dix est occupé par les personnels médicaux et internes.

Remarque

Les effectifs de la défense nationale sont secret défense au niveau des départements. Ils ne sont donc pas pris en compte ici.

Définitions

Agent de l'État : ensemble du personnel employé dans les différents ministères (hors Défense nationale) et rémunéré sur le budget de l'Etat.

Fonction publique territoriale : ensemble du personnel employé par les collectivités locales (régions, départements, communes), par les établissements publics locaux dépendant des collectivités locales, et par certains organismes locaux, soit publics à caractères marchands, soit privés à caractère non marchand.

Fonction publique hospitalière : ensemble du personnel médical et non médical appartenant aux établissements d'hospitalisation publics, syndicats interhospitaliers, hospices publics.

Voir aussi

- Les collectivités locales de Martinique en 2006 :
Les organismes intercommunaux embauchent,
Insee, Premiers Résultats

Emploi public 9.3

Effectifs de la fonction publique

Unités : nombre et %

Au 31 décembre 2006	Martinique	Martinique / France
Fonction publique d'Etat, agents civils	15 522	0,7
Fonction publique territoriale	13 431	0,8
Fonction publique hospitalière	5 899	0,6
Total des agents civils des fonctions publiques	34 852	0,7

Champ : effectifs physiques des emplois principaux hors emplois aidés (Ces, CEC, emplois-jeunes), tous statuts. La fonction publique d'Etat comprend les EPA nationaux. La fonction publique territoriale comprend les EPA locaux et les assistantes maternelles. La fonction publique hospitalière comprend les médecins et les non titulaires sur crédits de remplacement. Les militaires ne sont pas pris en compte

Source : Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (Bureau des Statistiques, des Etudes et de l'évaluation) pour le total. Les sources de base sont Insee, Drees, DHOS

Effectifs des agents de l'État par ministère

Unités : nombre et %

Au 31 décembre 2007	Martinique	Martinique / France
Éducation nationale	9 358	0,9
Économie, Industrie et Emploi	1 249	0,7
Intérieur, Outre-mer et Collectivités territoriales	1 410	0,8
Équipement, Transports, Logement, Tourisme et Mer	897	0,8
Justice	557	0,7
Agriculture, Alimentation, Pêche et Affaires Rurales	233	0,7
Santé, Affaires Sociales, Protection sociale, Travail et Solidarité	284	1,0
Culture et Communication	30	0,2
Autres ministères	20	0,2
Emplois Aides des ministères	89	0,8
Total	14 127	0,7

Champ : emplois principaux y compris les emplois aidés, hors établissements publics, la Poste et enseignement privé sous contrat ; département ou région de fonction

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État

Effectifs de la fonction publique territoriale

Unités : nombre et %

Au 31 décembre 2007	Martinique	Martinique / France (en %)
Organismes régionaux et départementaux	3 235	0,8
Organismes communaux et intercommunaux	14 083	0,9
Établissements publics administratifs marchands, ASA, EPIC	275	0,4
Total	17 593	0,9
dont contrats aidés, emplois jeunes et apprentis	3 530	

Champ : y compris emplois aidés (emplois jeunes, contrats aidés, apprentis). Source : Insee, Colter

Personnels médicaux et non médicaux des établissements publics de santé

Unités : nombre et %

Au 31 décembre 2007	Martinique	Martinique / France (en %)
Personnel médical	724	0,7
Hors internes	570	0,6
Internes (FFI et DIS)	154	0,7
Personnel non médical (hors emplois aidés)	5 931	0,7
Emplois aidés (CES, CEC, contrats d'apprentissage et CIE)	204	0,8
Total	6 859	0,7

Source : Drees, SAE données administratives - Ministères chargés de la santé et des solidarités

9. Emploi

Présentation

Au deuxième trimestre 2009, les chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) représentent 22 % de la population active martiniquaise, soit 0,4 point de plus que l'année précédente. La situation des hommes devient plus difficile : à tous les âges, le taux de chômage des hommes augmente alors que celui des femmes diminue. Quant aux jeunes martiniquais présents sur le marché du travail, leur insertion professionnelle, déjà très difficile en 2008, se détériore en 2009 : six actifs de 15 à 24 ans sur dix sont au chômage.

Au 31 décembre 2008, le Pôle Emploi Martinique compte 40 900 demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois des catégories A, B, C. Il s'agit principalement de femmes. Elles sont souvent inscrites à Pôle Emploi depuis plus longtemps que les hommes : 48 % des femmes sont demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, contre 42 % des hommes. L'inscription des seniors est également plus durable que celle des jeunes : 59 % des 50 ans ou plus sont demandeurs d'emploi depuis un an au moins, contre 24 % des moins de 25 ans. La plupart des demandeurs d'emplois ont une qualification d'employé. Cette tendance s'exacerbe pour les femmes : neuf demandeuses d'emploi des catégories A, B, C sur dix ont une qualification d'employé.

Définitions

Chômeurs au sens du BIT : en application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Demandeurs d'emplois en fin de mois des catégories A, B, C : conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories A, B, C, D, E.

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Voir aussi

- Moins d'emplois et plus de chômage : les femmes paient le prix fort de la dégradation du marché du travail, Insee, Antiane n° 71, juin 2009.
- Moins d'offres, plus de demandes, Insee, Antiane n° 71, juin 2009.

Chômage - Marché du travail 9.4

Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge

Au deuxième trimestre	Unité : %		
	2008	2009	France au deuxième trimestre 2008
Hommes	19,0	20,7	7,3
15 à 24 ans	49,5	63,9	19,5
25 à 49 ans	18,1	18,3	6
50 à 64 ans	11,6	13,7	5,5
Femmes	23,9	23,1	8,3
15 à 24 ans	58,6	57,9	19,6
25 à 49 ans	25,3	24,3	8
50 à 64 ans	12,0	11,2	5,1
Total	21,6	22,0	7,8
15 à 24 ans	53,4	61,2	19,6
25 à 49 ans	22,0	21,5	7
50 à 64 ans	11,9	12,5	5,3

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge au 31 décembre)
Source : Insee, enquête Emploi DOM

Demands d'emploi inscrits en fin de mois des catégories A, B, C au 31 décembre 2008

	Unité : nombre		
	Moins de 1 an	1 an ou plus	Total
Hommes	8 984	6 479	15 463
Moins de 25 ans	2 235	544	2 779
25 à 49 ans	5 698	4 641	10 339
50 ans ou plus	1 051	1 294	2 345
Femmes	13 234	12 201	25 435
Moins de 25 ans	2 610	976	3 586
25 à 49 ans	9 282	9 118	18 400
50 ans ou plus	1 342	2 107	3 449
Total	22 218	18 680	40 898
Moins de 25 ans	4 845	1 520	6 365
25 à 49 ans	14 980	13 759	28 739
50 ans ou plus	2 393	3 401	5 794

Source : Pôle Emploi

Demands d'emploi inscrits en fin de mois des catégories A, B, C par sexe et qualification au 31 décembre 2008

Qualification	Unité : nombre		
	Hommes	Femmes	Total
Manoeuvre	942	289	1 231
Ouvrier spécialisé	1 524	712	2 236
Employé non qualifié	3 317	8 204	11 521
Ouvrier qualifié (OP1 et OP2)	1 483	165	1 648
Ouvrier qualifié (OP3 et OP4)	950	39	989
Employé qualifié	5 752	14 944	20 696
Technicien	534	314	848
Agent de maîtrise	240	198	438
Cadre	514	383	897
Non déterminé	207	187	394
Ensemble	15 463	25 435	40 898

Source : Pôle Emploi

9. Emploi

Définitions

Contrat d'apprentissage : contrat qui permet aux personnes de 16 à 25 ans de travailler et de suivre un enseignement en alternance conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle.

Contrat de qualification : contrat à durée déterminée concernant l'embauche de jeunes de moins de 26 ans dans le secteur marchand. Suivant le principe de l'alternance entre occupation d'un emploi et formation, il comporte l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre reconnu ; il a été remplacé depuis 2004 par le contrat de professionnalisation.

Contrat de professionnalisation : contrat destiné à permettre l'acquisition par les 16-25 ans et demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'une qualification professionnelle en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles, au moyen d'une formation en alternance.

Contrat d'accès à l'emploi : il remplace Outre-mer le contrat de retour à l'emploi et s'adresse aux bénéficiaires du RMI, aux chômeurs de longue durée et aux personnes handicapées. Il concerne les entreprises du secteur marchand, qui se voient octroyer, sous conditions, une aide forfaitaire de l'Etat, une aide à la formation et une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale. Le contrat peut être à durée déterminée ou indéterminée.

Contrat d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA) : dans le secteur marchand, contrat qui vise à faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (PAI) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) : Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACCRE consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

Projet initiative jeune (PIJ) : aide financière à la création ou à la reprise d'entreprise, accordée aux jeunes de 18 à 30 ans qui s'implantent en Martinique.

Contrat d'accompagnement dans l'emploi : dans le secteur non marchand, contrat à durée déterminée destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Contrat d'insertion par l'activité : contrat à durée déterminée (3 mois au minimum) s'adressant aux titulaires du revenu minimum d'insertion (RMI) dans les départements d'Outre mer pour exercer une activité d'utilité sociale, pouvant favoriser ainsi leur réinsertion sociale et professionnelle.

Contrat d'avenir : dans le secteur non marchand, contrat à durée déterminée à temps partiel destiné aux allocataires de minima sociaux tels que bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation solidarité spécifique (ASS), de l'allocation parent isolé (API)...

Aides à l'emploi 9.5

Emplois aidés dans le secteur marchand

	Unité : nombre			
	2005	2006	2007	2008
Contrat en alternance	1 147	1 465	1 758	2 001
Contrat d'apprentissage (jeune)*	1 081	952	1 443	1 337
Contrat de qualification (jeune)*	-	-	-	-
Contrat d'adaptation et d'orientation	-	-	-	-
Contrat de professionnalisation (jeune)**	66	513	315	664
Contrat Jeune en Entreprise (CJE)	41	77	87	-
Soutien à l'emploi des jeunes diplômés (SEJD)				
Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE Dom)		958	1 114	983
Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activités (CI-RMA)	47	335	106	59
Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise	105	120	293	-
Création d'entreprises induites				
Projet Initiative Jeune (PIJ)	873	1 053	1 099	1 081
PIJ mobilité	607	814	832	904
PIJ création	266	239	267	177
Allocation de Retour à l'Activité (ARA)	245	397	315	203
Organisme Agréé des Services à la Personne (OASP)***				
Insertion par l'économique	494	576	691	710
dans les entreprises d'insertion (Postes aidés)	494	576	691	710
dans les associations intermédiaires	188	233	-	-

* Il existe aussi des contrats d'apprentissage et de qualification pour le public adulte mais leur part est négligeable

** Les contrats de professionnalisation sont destinés à remplacer les contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation

*** Anciennement appelés "Emplois Familiaux" avant la loi du 26 juillet 2005

Source : Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DTEFP)

Emplois aidés dans le secteur non marchand

	Unité : nombre			
	2005	2006	2007	2008
Contrat Emploi-Solidarité (CES) *	3 175			
Contrat Emploi-Consolidé (CEC) *	266			
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) *		1 753	2 696	2 372
Contrat d'Insertion par l'Activité (CIA)	3 792	1 525	1 357	3 304
Contrat d'Avenir (CAV) **	455	2 698	448	977
Emploi jeune (NSEJ)				

* Depuis le 1^{er} janvier 2006, les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) remplacent les CES et CEC

En 2006, concernant les CEC, il ne s'agit que de renouvellements

** Les contrats d'avenir se substituent aux contrats d'insertion par l'activité économique puisqu'ils sont destinés en partie aux mêmes publics (Allocataires du RMI)

Source : Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DTEFP)

Autres dispositifs d'aide

	Unité : nombre			
	2005	2006	2007	2008
Accompagnement des jeunes				
CIVIS	1 196	1 690	2 161	2 051
Accompagnement des restructurations				
Mesure d'accompagnement des restructurations et préretraites	-	-	-	-
Congé Solidarité (CS) *	0	153	0	0

* Le Congé Solidarité (CS) est un nouveau dispositif spécifique de l'Outre Mer.

Source : Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DTEFP)

10. Revenus

Présentation

30,1 % des foyers fiscaux martiniquais ont été imposés au titre de l'impôt sur le revenu en 2007 sur les revenus de 2006. L'ensemble du nombre de foyers fiscaux progresse de 3,1 % sur les deux derniers exercices fiscaux, et de 2,9 % sur les seuls ménages imposables. Le revenu fiscal de référence des contribuables imposables est un peu plus de quatre fois supérieur à celui des foyers fiscaux non imposables. Cet écart diminue légèrement au cours des dernières années. Le revenu fiscal déclaré est en moyenne de 33 302 € pour les ménages imposés, qui acquittent un montant moyen de 1 593 €, en baisse de près de 15 % par rapport au précédent exercice. Le taux d'imposition moyen s'élève à 3,1 % sur l'ensemble de la population, et à 4,8 % sur les seuls ménages imposables. En 2006, le revenu disponible brut par habitant s'élève à 13 251 euros, soit 9,4 % de plus qu'en 2005. Les salaires et traitements bruts constituent 62,3 % de ce revenu et les prestations en espèces comptent pour 24,6 %. Les impôts prélèvent 9,2 % de ce revenu, c'est 4,2 points de moins qu'en France métropolitaine.

Définitions

Foyer fiscal : ensemble de personnes identifiées comme contribuables et susceptibles de relever de l'impôt sur le revenu pour leurs revenus propres, ceux de leur conjoint et des personnes à charge. Un foyer fiscal est réputé imposable si son revenu net annuel imposable est supérieur au seuil minimal fixé en fonction de la situation de famille, par la Loi de Finances.

Revenu moyen net annuel imposable : revenu net imposable divisé par le nombre de foyers fiscaux. Le revenu net annuel imposable est égal au montant du revenu brut global au sens fiscal du terme diminué des charges déductibles et des abattements spéciaux pour enfants à charge ou personnes âgées ou invalides.

Montant de l'impôt net moyen : montant de l'impôt dû rapporté au nombre de foyers fiscaux.

Revenu disponible brut d'un ménage : le revenu disponible brut correspond au revenu primaire (revenus d'activité et du patrimoine) corrigé des transferts nets de redistribution. Il représente la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages résidents de la région, pour la consommation et l'épargne.

Revenu du patrimoine : il inclut l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et le solde (reçus-versés) du revenu de la propriété.

Revenu de la propriété : revenu que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Il comprend principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).

Taux d'imposition : il est égal au montant d'impôt acquitté rapporté au revenu fiscal de référence.

Voir aussi

- Revenus disponible des ménages : d'abord des salaires, Antiane-Éco, n° 60, Insee, juillet 2004
- Evolution des niveaux de vie de 1996 à 2001, Insee première, n°947, février 2004
- Les comptes économiques des départements d'outre-mer - années 1993 à 2002, CD-Rom, Insee, avril 2006.
- Revenus et patrimoine des ménages, Synthèses n°65, Insee, décembre 2002.
- http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/publi/ComptesEco_ma.htm

Revenus 10.1

Revenus fiscaux

	Unités : nombre, %, Euro		
	2004	2005	2006
Foyers fiscaux imposés			
Nombre de foyers fiscaux imposés	57 262	65 759	67 640
Pourcentage de foyers fiscaux imposés	26,5	30,2	30,1
Revenu moyen net annuel imposable	27 742	26 305	33 302
Montant de l'impôt net moyen	1 976	1 870	1 593
Foyers fiscaux non imposés			
Nombre de foyers fiscaux non imposés	158 991	152 155	157 070
Pourcentage de foyers fiscaux non imposés	73,5	69,8	69,9
Revenu moyen net annuel imposable	5 448	5 629	7 536
Ensemble des foyers fiscaux			
Nombre de foyers fiscaux	216 253	217 914	224 710
Revenu moyen net annuel imposable	11 351	11 868	15 292
Montant de l'impôt net moyen	523	564	479

Source : Direction générale des Impôts

Revenu disponible brut des ménages

	Année	Unités : euros, millions d'euros, %							Autres (1)	
		Formation du revenu disponible brut des ménages								
		Revenu disponible brut /habitant	Revenu disponible brut total	Excédent brut et revenu mixte	Salaires et traitements bruts	Cotisations sociales des salariés et non salariés	Impôts	Prestations en espèces		
en euros	en millions d'euros	en % (+)	en % (+)	en % (+)	en % (-)	en % (+)	en % (+)			
Martinique										
	2004	12 038	4 754,1	25,9	64,2	-7,0	-9,0	23,0	3,0	
	2005	12 116	4 808,3	27,6	65,3	-9,5	-9,6	24,6	1,5	
	2006	13 251	5 285,2	26,5	62,3	-9,0	-9,2	24,6	4,8	
France métropolitaine										
	2004	17 938	1 089 434,0	22,4	59,0	-9,8	-13,3	29,9	11,8	
	2005	18 408	1 126 223,0	22,5	59,2	-9,9	-13,6	30,1	11,7	
	2006	19 152	1 179 497,9	22,7	59,0	-10,1	-13,4	29,9	11,9	

(1) autres = revenu de la propriété (intérêts, revenus des sociétés, revenus attribués aux assurés, revenus des terrains et gisements) + autres transferts courants

Source : Insee - Comptes régionaux des ménages (Base 95 - Données définitives)

10. Revenus

Présentation

En 2007, les salariés martiniquais du secteur privé ont perçu en moyenne un peu plus de 18 000 euros par an, soit 3,9 % de plus qu'en 2006. Les hommes sont en moyenne rémunérés 13 % de plus que les femmes, mais l'écart de rémunération entre les sexes est d'autant plus important que la qualification est élevée. Si les salaires versés en France métropolitaine sont en moyenne un peu plus élevés que ceux de la Martinique, il s'agit principalement d'un effet de structure. En effet, pour la plupart des catégories sociales à l'exception des ouvriers qualifiés, les écarts de rémunérations sont à l'avantage des salariés martiniquais, et ce pour les hommes comme pour les femmes. Les disparités salariales sont également importantes au sein de chaque catégorie socio-professionnelle. Le premier quartile des salariés perçoit en moyenne 45 % de moins que le dernier quartile. Cet écart monte à 52 % pour les cadres, et 60 % pour les ouvriers qualifiés. Dans la Fonction Publique, les salaires versés en Martinique sont supérieurs à la moyenne nationale, grâce au mode spécifique de rémunération lié au coût de la vie.

Définitions

Salaire annuel moyen : salaire moyen perçu, net de prélèvements à la source (cotisations sociales, contribution sociale généralisée et cotisation pour le remboursement de la dette sociale). Il comprend les primes, avantages en nature et indemnités versées en complément de rémunération. Le salaire perçu prend en compte toutes les périodes successives de travail dans l'année ainsi que les activités complémentaires du salarié relevant de plusieurs employeurs. Il représente le pouvoir d'achat moyen réel du salarié. Non pondéré par le temps de travail, il est inférieur au salaire moyen d'un temps complet. Ce salaire moyen est mesuré au lieu de résidence du salarié, que l'employeur soit localisé en Martinique ou non.

Déclaration annuelle de données sociales (DADS) : déclaration, commune aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.

Champ des DADS : ensemble des salariés du secteur privé résidant dans la région, à l'exception des salariés de l'agriculture et des apprentis.

Le premier quartile : rassemble le quart des salariés les moins rémunérés. A l'inverse, le **dernier quartile** regroupe les 25% des salariés les mieux rémunérés.

La médiane représente le niveau de rémunération qui sépare en deux parties égales la distribution des salaires (la moitié des salariés se situe au-dessus de la médiane, l'autre moitié en-dessous).

Voir aussi

- Les salaires des agents de l'État en 2005, Insee-Première, n° 977, Insee, juillet 2007.
- Les salaires dans les entreprises en 2005, Insee-Première, n° 980, Insee, juillet 2007.

Salaires 10.2

Revenu salarial annuel moyen net de prélèvements par sexe, catégorie socioprofessionnelle

Unité : euros

	Au 1 ^{er} janvier 2006		Au 1 ^{er} janvier 2007	
	Martinique		Martinique	France
Hommes	18 554		19 166	20 758
Cadres	42 288		43 618	42 055
Professions intermédiaires	22 647		23 564	22 593
Employés	15 176		15 691	13 670
Ouvriers qualifiés	13 924		14 420	15 937
Ouvriers non qualifiés	10 736		11 702	11 839
Femmes	16 169		16 892	15 519
Cadres	33 307		34 265	31 237
Professions intermédiaires	19 565		21 152	18 926
Employés	13 547		13 972	12 246
Ouvriers qualifiés	13 265		13 666	12 790
Ouvriers non qualifiés	8 805		10 748	9 502
Total	17 328		18 011	18 360
Cadres	38 837		40 019	38 458
Professions intermédiaires	20 773		22 128	20 776
Employés	14 052		14 502	12 636
Ouvriers qualifiés	13 863		14 358	15 603
Ouvriers non qualifiés	10 100		11 352	10 974

Champ : lieu de résidence

Source : Insee, DADS

Indicateurs de dispersion du revenu salarial annuel régional au 1^{er} janvier 2007

Unité : euros

	Total		
	Premier quartile	Médiane	Troisième
Cadres	25 306	35 800	49 132
Professions intermédiaires	13 736	21 507	29 551
Employés	9 154	13 863	19 555
Ouvriers non qualifiés	6 714	11 582	14 990
Ouvriers qualifiés	10 572	14 272	17 742
Total	10 200	15 330	22 609

Champ : revenu annuel moyen net de prélèvement au lieu de résidence

Source : Insee, DADS

10. Revenus

Présentation

Versées à un peu plus de 53 600 familles, les allocations familiales viennent en tête des prestations sociales perçues par les martiniquais, devant l'allocation de rentrée scolaire touchée par 32 621 familles. Les aides liées à la monoparentalité concernent près de 5 000 personnes pour l'allocation de parent isolé, et 24 669 personnes pour l'allocation de soutien familial. Leur progression reste faible par rapport à 2007. Les aides au logement poursuivent leur essor : plus de 36 000 familles en bénéficient en 2008, contre 35 202 en 2007. Les aides liées à l'invalidité ou au handicap progressent entre 2007 et 2008 de 19,2 % pour l'allocation d'éducation d'enfant handicapé, et de 6,4 % pour l'allocation adulte handicapé. Le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion est en baisse de près de 7 % en 2008. Cette diminution est en partie imputable au transfert des allocataires les plus âgés vers le revenu de solidarité. Le nombre de bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU de base ou complémentaire) progresse de près de 4 % entre 2007 et 2008. 31 % de la population martiniquaise y a recours, contre 7,4 % au niveau national. En 2008, plus de 52 000 personnes perçoivent une pension de retraite du régime général de Sécurité Sociale, un chiffre en progression de 2,4 % par rapport à 2007.

Définitions

Revenu minimum d'insertion (RMI) : garantit un revenu minimum à toute personne âgée de plus de 25 ans (ou moins si elle a un enfant à sa charge). Il lui permet en outre d'accéder aux droits sociaux et organise son insertion sociale et professionnelle.

Revenu de Solidarité (RSO) : Cette prestation sociale a pour objectif de donner aux allocataires âgés de 50 ans ou plus, percevant le RMI depuis au moins deux ans, la possibilité d'accéder à un revenu amélioré jusqu'à leur retraite, sous réserve qu'ils s'engagent à quitter le marché de l'emploi et de l'insertion.

Couverture maladie universelle (CMU) : entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000, elle garantit à toute personne résidant en France l'affiliation automatique au régime général de l'assurance maladie, en l'absence de droits ouverts à un autre titre (professionnel, allocataires ou ayant droit).

Voir aussi

- Caf : mesures liées aux enfants, une pause ? Antiane- Éco, n°69, Insee, septembre 2007
- Le revenu minimum d'insertion toujours en tête, Antiane- Éco, n°66, Insee, septembre 2006
- Familles de Martinique, CAF - Insee, janvier 2005

Prestations sociales - Retraites 10.3

Nombre de bénéficiaires de prestations sociales

Unité : nombre

	2007	2008	
	Martinique	Martinique	France métropolitaine
Entretien des enfants			
Allocations familiales	53 703	53 632	4 384 810
Complément familial	5 803	5 669	787 242
Allocation de rentrée scolaire	32 631	32 621	2 767 424
Naissance jeune enfant			
Prestation d'accueil du jeune enfant	13 073	13 036	2 136 139
Monoparentalité			
Allocation de parent isolé	4 123	4 999	171 074
Allocation de soutien familial	24 878	24 669	608 868
Logement			
Allocations logement	35 202	36 061	5 850 883
Invalidité-handicap			
Allocation d'éducation d'enfant handicapé	1 084	1 293	146 734
Allocation adulte handicapé	7 010	7 459	789 377
Précarité			
Revenu Minimum d'Insertion (RMI)	31 592	29 481	983 807
Revenu de solidarité (RSO)*	1 278	1 301	
Couverture Maladie Universelle (CMU)			
CMU de base	96 783	100 351	1 774 836
CMU complémentaire	116 691	120 908	4 351 722
Taux de couverture de la population (en %)	29,2	31,0	7,4

Champ : bénéficiaires des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole au lieu de résidence ; y compris la Caisse Nationale Maritime

** Existe seulement dans les DOM - Sources : CNAF ; MSA, CNAMTS ; fonds CMU*

Retraités du régime général

Unité : nombre

	Martinique
2008	52 203
2007	50 992
2006	49 764
2005	48 518

Champ : au lieu de résidence

Source : Caisse nationale d'assurance vieillesse

11. Économie

Présentation

En 2006, le PIB de la Martinique atteint 7,6 milliards d'euros. Il augmente ainsi de 5,9 % à prix courants sur un an, soit au même rythme qu'en 2005. Il représente 0,4 % du PIB de la France. Le PIB par habitant s'élève à 19 150 euros, en progression de 5,4 % en un an, représentant ainsi 67 % de la moyenne nationale. Le PIB par actif occupé augmente de 3,9 %. Il est de 59 989 euros, soit 83,6 % de la moyenne française. Après un taux de croissance de 5,6 % en 2005, le PIB de la Martinique affiche une progression de 6,5 % en valeur en 2006. Ce bon résultat est le fruit du dynamisme dans les services. La hausse de la valeur ajoutée dans cette branche d'activité est importante (+9,4 %). Avec 5 014 millions d'euros, les services marchands et non marchands contribuent pour 72 % à la valeur ajoutée brute du département. L'activité dans l'industrie manufacturière est également soutenue, la valeur ajoutée y progresse de 8,5 %. Le commerce affiche une valeur ajoutée de 852 millions d'euros, en léger repli par rapport à 2005 (-0,6 %). La création de richesse dans l'agriculture recule également (-4,2 %).

Remarque

Les prix sont indiqués en euros courants. Pour obtenir les évolutions à prix réels, on soustrait l'indice moyen annuel des prix à la consommation.

Définitions

Valeur ajoutée brute (VAB) : différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ».

La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches.

Branches : pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.

Produit intérieur brut (PIB) : c'est ce que produit l'économie d'une région ou d'un pays. Ramené au nombre d'habitants ou d'emplois, il fournit des indicateurs de « richesse » et de productivité.

Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits ;

- le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (FBCF), des exportations et des variations de stocks, moins les importations ;

- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunérations des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

SIFIM : les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) représentent la part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts (crédits) qu'ils leur accordent.

Voir aussi

- Année économique et sociale 2008 en Martinique n° 71, Insee-Dirag, juillet 2009
- La croissance s'essouffle, Cérom n° 8, Insee-Dirag, octobre 2008
- Coup de frein sur la croissance, Cérom n° 11, Insee-Dirag, septembre 2009
- Les comptes économiques régionaux définitifs, insee.fr

Valeur ajoutée brute et produit intérieur brut 11.1

Valeur ajoutée brute par branche d'activité

Unités : millions d'euros courants et %

	Martinique			France		
	2005	2006	Variation en %	2005	2006	Variation en %
Agriculture	167	160	-4,2	35 313	33 883	-4,0
IAA	120	122	1,7	29 169	28 773	-1,4
Industrie manufacturière	260	282	8,5	172 719	172 964	0,1
Energie	169	164	-3,0	30 717	31 353	2,1
Construction	447	453	1,3	87 546	96 959	10,8
Commerce	857	852	-0,6	161 544	164 529	1,8
Transports	217	222	2,3	66 983	69 526	3,8
Services	4 582	5 014	9,4	963 767	1 016 353	5,5
dont : Hôtels et restaurants	215	232	7,9	36 741	38 302	4,2
Services principalement non marchands	2 214	2 395	8,2	337 358	349 382	3,6
Ensemble des branches (hors SIFIM)	6 819	7 269	6,6	so	so	so
Correction pour SIFIM (*)	-274	-298	8,8	so	so	so
Valeur Ajoutée brute	6 545	6 971	6,5	1 547 758	1 614 340	4,3

(*) SIFIM : Services d'intermédiation financière indirectement mesurés ; voir définition
Sources : Comptes des départements d'outre-mer et comptes nationaux - Insee

Produit intérieur brut

Unités : euros courants et %

	Martinique			France		
	2005	2006	Variation 2005/2006 en %	2005	2006	Variation 2005/2006 en %
PIB total (millions d'euros)	7 210	7 638	5,9	1 726 068	1 806 430	4,7
PIB par habitant (euro)	18 168	19 150	5,4	27 556	28 674	4,1
PIB par emploi (euro)	57 741	59 989	3,9	69 005	71 757	4,0

en base 2000 pour la France et en base 95 pour la Martinique
Sources : Comptes des départements d'outre-mer et comptes nationaux - Insee

11. Économie

Présentation

À prix courants, le total des ressources disponibles dans l'économie martiniquaise augmente de 6,6 % en 2006. Cette croissance est due à la progression du PIB (+5,9 %), qui contribue pour 4,5 points à la hausse des ressources. S'y ajoute l'augmentation des importations (+8,5 %) dont la contribution à l'évolution des ressources totales est de 2,1 points. Ces évolutions sont néanmoins à relativiser en fonction de la hausse des prix. En moyenne annuelle sur l'année 2006, celle-ci s'établit à 2,4 % en Martinique. En valeur réelle, le PIB a ainsi progressé de 3,5 %.

Les dépenses de consommation finale soutiennent la croissance. Elles absorbent trois quarts des ressources. La consommation finale des ménages progresse de 4,1 % et celle des administrations de 6,5 %. Ces dépenses contribuent chacune pour 2,5 points à la hausse du PIB. La croissance du PIB est également portée par l'investissement. La Formation brute de capital fixe progresse de 11,6 %, ce qui contribue à hauteur de 2,6 points à la hausse du PIB. Le commerce extérieur de la Martinique est structurellement déficitaire. Ainsi, le solde extérieur, fortement négatif, continue de se dégrader. Il influe donc toujours négativement sur la croissance du PIB (-1,3 point).

Définitions

Formation brute de capital fixe (FBCF) : elle représente la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs fixes, corporels (machines, etc...) ou incorporels (logiciels), réalisées par les producteurs résidents et utilisés de façon répétée ou continue pendant au moins un an dans le processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.

Consommation finale des ménages : le nouveau système de comptabilité nationale distingue deux concepts de consommation finale :

- la dépense de consommation finale des ménages remplace le concept de consommation finale du système précédent. Elle exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement) qui étaient auparavant comptées dans le revenu et dans la consommation. Ainsi, seule la partie non remboursée des médicaments est-elle comptée en dépenses de consommation finale ;
- la consommation finale effective des ménages recouvre l'ensemble des biens et services qu'ils utilisent effectivement (ou consomment) - quel que soit leur mode de fonctionnement - alors que la dépense de consommation se limite aux dépenses que les ménages supportent directement.

L'écart entre les deux notions représente les remboursements de sécurité sociale, les aides au logement, les dépenses de la collectivité en éducation, en santé, etc.

PIB et VAB : voir chapitre 11-1.

Voir aussi

- Année économique et sociale 2008 en Martinique n° 71, Insee-Dirag, juillet 2009
- La croissance s'essouffle, Cérom n° 8, Insee-Dirag, octobre 2008
- Coup de frein sur la croissance, Cérom n° 11, Insee-Dirag, septembre 2009
- Les comptes économiques régionaux définitifs, insee.fr

Ressources et emplois de biens et de services 11.2

Ressources et emplois de biens et services

Unités : millions d'euros courants et %

	2005	2006	Evolution en %
Ressources			
PIB	7 210,0	7 638,5	5,9
Valeur ajoutée au prix de base	6 544,6	6 971,4	6,5
Impôts sur les produits	709,8	742,1	4,6
Subventions sur les produits	-44,4	-75,0	68,9
Importations	2 380,9	2 584,3	8,5
Total des ressources	9 590,9	10 222,8	6,6
Emplois			
Dépense de consommation finale	7 259,1	7 619,9	5,0
Dépense de consommation des ménages	4 468,2	4 649,7	4,1
Dépense de consommation des administrations	2 791,0	2 970,2	6,5
Formation brute de capital fixe	1 593,0	1 777,5	11,6
Variations de stocks	2,4	-23,6	-1097,1
Exportations	736,4	849,0	15,3
Total des emplois	9 590,9	10 222,8	6,6

Source : Comptes des départements d'outre-mer - Insee

Contribution des emplois à la croissance du PIB

Unité : points de PIB

	2005	2006
Dépense de consommation finale	5,0	5,0
Dépense de consommation des ménages	2,5	2,5
Dépense de consommation des administrations	2,5	2,5
FBC (FBCF + variation de stocks)	3,4	2,2
FBCF	2,6	2,6
Variation de stocks	0,8	-0,4
Solde extérieur	-2,4	-1,3
Evolution du PIB (%)	6,0	5,9

Source : Comptes des départements d'outre-mer - Insee

11. Économie

Présentation

En 2008, l'indice moyen des prix à la consommation s'élève à 121,6 en Martinique à partir d'une base 100 en 1998.

Entre 2007 et 2008, il progresse de 2,8 % comme en France entière.

Cette hausse est plus faible qu'en Guyane (3,5 %) mais plus importante qu'en Guadeloupe (2,2 %).

Les prix augmentent de 5,3 % dans l'alimentation et de 4,9 % dans l'énergie. La hausse atteint 5,9 % pour les produits pétroliers ce qui est inférieur à l'augmentation en Guyane et en France entière mais supérieur à la situation en Guadeloupe. Le prix du tabac croît de 9,4 %.

La hausse est plus modérée dans les services (+1,9 %) ce qui correspond à un ralentissement par rapport aux années précédentes. Enfin, les prix des produits manufacturés augmentent de 1,1 %.

Définitions

Indice des prix : un indice des prix à la consommation est publié pour chaque département d'outre-mer. Cet indice est élaboré à partir d'observations sur des postes de dépenses répartis en variétés. La pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence.

Indice avec ou sans tabac : la loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1er janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».

Indice moyen : correspond à la moyenne des indices mensuels sur une année. Cet indice permet de mesurer l'évolution globale des prix en un an.

Variation en glissement annuel : elle est obtenue en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente. Elle mesure donc une évolution conjoncturelle correspondant à un mois donné.

Voir aussi

- L'inflation se confirme, *Antiane- Éco*, n° 71, Insee, juin 2009
- *Indice des prix*, Insee, publication mensuelle, insee.fr
- www.insee.fr

Prix 11.3

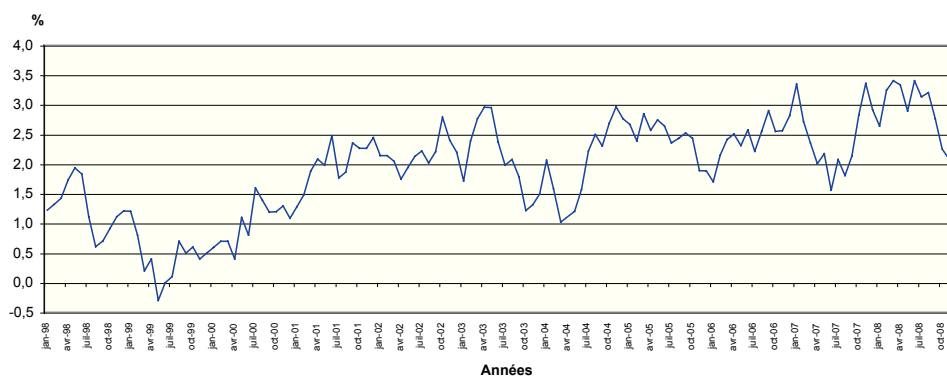
Indice des prix à la consommation en Martinique

Indices base 100 : 1998

	Pondération 2008	Indice moyen		Variation moyenne annuelle 2007/2008 (en %)	
		2008	2007	Martinique	France
Ensemble	10 000	121,6	118,3	2,8	2,8
Alimentation	2 249	130,6	124,0	5,3	4,9
Produits frais	670	138,5	134,8	2,8	1,9
Alimentation hors produits frais	1 579	128,0	120,3	6,4	1,9
Tabac	82	275,3	251,6	9,4	3,9
Produits manufacturés	2 791	105,1	104,0	1,1	0,3
Habillement et chaussures	724	98,2	97,7	0,5	0,6
Produits de santé	242	93,0	94,1	-1,2	-1,6
Autres produits	1 825	109,5	107,8	1,6	0,6
Energie	934	141,4	134,9	4,9	10,8
Produits pétroliers	713	158,1	149,2	5,9	14,8
Services	3 945	123,8	121,5	1,9	2,4
Loyers et services rattachés	1 038	130,4	127,1	2,6	2,5
Services de santé	355	121,2	119,6	1,3	1,4
Transports-communications	618	111,2	110,0	1,1	1,6
Autres services	1 934	123,2	120,9	1,9	2,7
Ensemble hors produits frais	9 330	120,6	117,3	2,8	2,8
Ensemble hors énergie	9 066	119,8	116,9	2,5	2,1
Ensemble hors tabac	9 918	121,1	118,0	2,7	2,8

Source : Indice des prix - Insee

Glissement annuel de l'indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)



Source : Indice des prix - Insee

12. Commerce extérieur

Présentation

En 2008, les importations martiniquaises augmentent de 9,5 % par rapport à 2007. Leur valeur totale atteint 2,8 milliards d'euros. Cette progression est essentiellement liée à la hausse des importations de produits pétroliers (+28 %) et dans une moindre mesure à celle des produits de l'industrie des biens intermédiaires (+16 %). Néanmoins, la hausse des quantités d'énergie importée reste modérée (+5 %). La progression de la valeur des importations de pétrole résulte surtout de la hausse du prix du baril. Hors énergie la hausse des produits importés est de 5,3 %.

Les exportations martiniquaises ont progressé de 9,2 % par rapport à 2007. Elles atteignent 367 millions d'euros. Cette hausse résulte principalement de la progression des ventes de produits pétroliers raffinés. La reprise de l'activité dans le secteur agricole est également bénéfique pour les exportations. Ce secteur avait été fortement affecté en 2007 par le cyclone Dean. Les expéditions de bananes interrompues en 2007 ont repris. Hors énergie, les exportations diminuent de 13,5 %.

La hausse des exportations ne compense pas la progression des importations. Par conséquent, le déficit commercial s'accroît de 9,5 % par rapport à 2007. Il atteint 2,4 milliards d'euros. Le taux de couverture quant à lui reste faible et conserve son niveau précédent (13,3 %).

Définitions

Importations CAF (Coût, Assurance, Fret) : la valeur des importations recensées comprend le prix du produit, les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à destination.

Exportations FAB (Franco à bord) : la valeur des exportations recensées comprend le prix du produit et les frais de transport jusqu'au lieu de départ.

Taux de couverture : valeur des exportations divisée par celle des importations. Il ne doit pas être confondu avec le solde commercial qui est la différence entre les exportations et les importations.

Nomenclatures douanières : élaborées pour des raisons tarifaires ou statistiques, les nomenclatures les plus utilisées sont le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), en vigueur depuis le 1er janvier 1988 et ses déclinaisons européenne et française, la nomenclature combinée (NC) et la nomenclature générale des produits (NGP).

Nomenclatures statistiques : recensées suivant la NGP, les statistiques douanières peuvent être regroupées suivant des nomenclatures économiques, dont la nomenclature économique de synthèse (NES) et la classification des produits française (CPF).

Remarque

Seuls sont comptabilisés les mouvements de marchandises dont la valeur excède 1 000 euros ou dont le poids est supérieur à une tonne.

Voir aussi

- Commerce extérieur : Le déficit se creuse, Année économique et sociale 2008 en Martinique n° 71, Insee-Dirag, juillet 2009.
- Année économique et sociale 2008 en Martinique, Synthèse régionale : 2008, l'année de la récession, Insee juillet 2009.
- AntianÉco n° 65 - "Caraïbe : des économies en mutation", Insee mai 2006.

Importations et exportations de marchandises 12.1

Echanges globaux (France métropolitaine comprise)

	Unités : milliers de tonnes, million d'euros et %				
	2004	2005	2006	2007	2008
Importations					
Quantités	1 862	2 417	2 106	1 948	2 078
Valeurs	2 027	2 301	2 505	2 527	2 766
Exportations					
Quantités	1 177	1 125	1 122	652	661
Valeurs	322	378	489	336	367
Taux de couverture	15,9	16,4	19,5	13,3	13,3

Sources : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur, calculs Insee

Echanges par groupes de produits

	Unités : million d'euros et %				
	Importations		Exportations		Taux de Couverture
	en valeur		en valeur		
	2007	2008	2007	2008	2008
Agriculture, sylviculture, pêche	48,1	51,5	17,6	43,3	84,2
Industries agricoles et alimentaires	378,4	391,5	64,6	51,9	13,3
Habillement, cuir	90,9	90,5	1,4	1,0	1,1
Édition, imprimerie, reproduction	28,2	29,9	2,9	1,5	4,9
Pharmacie, parfumerie et entretien	183,5	185,3	2,2	4,2	2,3
Industries des équipements du foyer	146,4	151,3	2,1	1,8	1,2
Industrie automobile	290,7	320,2	4,1	3,3	1,0
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	31,9	36,6	29,0	8,2	22,5
Industries des équipements mécaniques	175,6	184,3	8,5	7,9	4,3
Industries des équipements électriques et électroniques	184,5	147,5	20,9	5,8	3,9
Industries des produits minéraux	56,6	66,2	4,8	2,8	4,2
Industrie textile	18,7	18,1	0,2	0,2	1,2
Industries du bois et du papier	74,0	79,1	1,5	1,4	1,7
Chimie, caoutchouc, plastiques	164,5	195,7	8,9	6,4	3,2
Métallurgie et transformation des métaux	104,5	123,3	7,8	11,6	9,4
Industrie des composants électriques et électroniques	77,6	91,6	1,1	2,4	2,7
Production de combustibles et de carburants	467,4	598,3	158,4	213,4	35,7
Divers	5,4	5,1	0,2	0,1	1,9
Total	2 526,8	2 766,0	336,1	367,1	13,3

Sources : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur, calculs Insee

Principaux secteurs importateurs en 2008 Principaux secteurs exportateurs en 2008

Unités : millions d'euros, %			Unités : millions d'euros, %		
NES 114	Valeur	%	NES 114	Valeur	%
Extraction d'hydrocarbures ; services annexes	346	12,5	Raffinage de pétrole	213	58,1
Construction automobile	282	10,2	Agriculture, chasse, services annexes	43	11,8
Raffinage de pétrole	252	9,1	Industrie des boissons	43	11,8
Industries alimentaires diverses	160	5,8	Sidérurgie et première transformation de l'acier	8	2,3
Industrie pharmaceutique	142	5,1	Construction aéronautique et spatiale	7	2,0
Industrie des viandes	90	3,2	Industries alimentaires diverses	5	1,4
Industrie des boissons	62	2,3	Parachimie	3	0,9
Transformation des matières plastiques	61	2,2	Industrie pharmaceutique	3	0,8
Industrie de l'habillement et des fourrures	59	2,1	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	3	0,7
Fabrication de machines d'usage général	58	2,1	Construction automobile	2	0,6

Sources : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur, calculs Insee

Sources : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur, calculs Insee

12. Commerce extérieur

Présentation

En 2008, la France métropolitaine reste le principal fournisseur de la Martinique. Néanmoins, la part des importations en provenance de France métropolitaine recule de 2,6 points par rapport à 2007 pour atteindre 55 %. Cette proportion s'élève à 78 % pour les biens de consommation et 75 % pour les biens agroalimentaires. Hors énergie, la part des produits importés originaires de France métropolitaine atteint 70 %. Le second fournisseur est l'Union européenne hors France avec 21 %. Les importations en provenance de l'espace Caraïbe demeurent modérées. Les zones Caraïbe (ACP et non ACP) totalisent 6,8 % des produits importés. La Guadeloupe et la Guyane représentent 2 % des importations. Du côté des exportations, le premier client de la Martinique est son voisin guadeloupéen. Il absorbe 57 % du total des ventes martiniquaises. La Guyane est également un partenaire important, elle représente 10,5 % des ventes de l'île. Les exportations vers ces deux départements sont constituées pour l'essentiel de carburants et de combustibles. La France métropolitaine constitue le second client de la Martinique. Elle absorbe près du quart des exportations. Il s'agit principalement de bananes (47 %) et de boissons alcoolisées (32 %). Les ventes vers les autres pays de la Caraïbe représentent 12 % de l'ensemble. Elles sont essentiellement constituées de produits pétroliers raffinés.

Définitions

Union européenne : France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, et depuis le 1^{er} janvier 2007 Bulgarie et Roumanie.

Zone Caraïbe hors ACP : comprend Anguilla, Antilles néerlandaises, Aruba, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Bermudes, El Salvador, Îles Turks et Caicos, Venezuela, Montserrat, Porto Rico, Îles Cayman, Îles Vierges britanniques, Îles Vierges américaines.

Zone Caraïbe ACP : comprend Antigua et Barbuda, Barbade, Cuba, Bahamas, Belize, Dominique, Guyana, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte Lucie, Suriname, République dominicaine, Trinidad-et-Tobago, Saint Kitts et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines.

Taux de couverture : voir chapitre 12-1.

Voir aussi

- Commerce extérieur : Le déficit se creuse, Insee juillet 2009.
- Année économique et sociale 2008 en Martinique, Synthèse régionale : 2008, l'année de la récession, Insee juillet 2009.
- AntianÉco n° 65 - "Caraïbe : des économies en mutation", Insee mai 2006.

Clients et fournisseurs 12.2

Structure géographique des échanges en 2008

Unités : million d'euros, %

Pays	Importations		Exportations		Taux de couverture
	Valeur	%	Valeur	%	
France métropolitaine	1 519	54,9	90	24,5	5,9
Europe des 27 (hors France)	569	20,6	4	1,0	0,6
Guadeloupe	44	1,6	210	57,1	478,8
Guyane	8	0,3	38	10,5	461,7
Caraiïbe hors ACP	157	5,7	5	1,3	3,1
Caraiïbe ACP	32	1,2	7	2,0	22,9
Etats-Unis	199	7,2	9	2,4	4,5
Autres	237	8,6	4	1,2	1,8
Total	2 766	100	367	100	13,3

Sources : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur, calculs Insee

Principaux fournisseurs

Unités : millions d'euros, %

Pays	Valeur		%	% cumulé
	2007	2008	2008	2008
France métropolitaine	1 456	1 519	55	55
Royaume-Uni	274	326	12	67
États-Unis	163	199	7	74
Aruba	54	78	3	77
Allemagne	63	72	3	79
Chine	54	65	2	82
Pays-Bas	60	54	2	84
Italie	43	45	2	85
Guadeloupe	49	44	2	87
Venezuela	15	41	1	88
Japon	32	36	1	90
Espagne	26	26	1	91

Sources : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur, calculs Insee

Principaux clients

Unités : millions d'euros, %

Pays	Valeur		%	% cumulé
	2007	2008	2008	2008
Guadeloupe	187	210	57,1	57,1
France métropolitaine	74	90	24,5	81,6
Guyane française	20	38	10,5	92,0
États-Unis	7	9	2,4	94,5
Antigua	0	4	1,2	95,7
Antilles néerlandaises	2	3	0,9	96,6
Colombie	1	1	0,4	97,0
Canada	1	1	0,4	97,4
Mauritanie	0	1	0,3	97,7
Portugal	0	1	0,3	97,9
Dominique	0	1	0,2	98,1
Espagne	11	1	0,2	98,3

Sources : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur, calculs Insee

13. Finances publiques

Présentation

En 2008, le budget prévisionnel de la Région Martinique s'élève à 300 millions d'euros, soit une progression de 4,2 % par rapport à 2007.

La fiscalité représente plus de la moitié des ressources de la Région.

Les dépenses de fonctionnement sont quant à elles très dynamiques selon une tendance qui s'accroît depuis 2004.

Cette évolution est liée en partie à la croissance de la masse salariale et des transferts versés par la Région.

Les dépenses d'investissement, constituées pour plus de la moitié de dépenses d'équipement directes, sont en augmentation par rapport à 2007 contrairement aux subventions versées dont la baisse est très marquée.

En 2007, les comptes administratifs sortent à plus de 294 millions d'euros en recettes, soit une hausse de 14,4 %.

Cette évolution favorable s'explique en partie par une forte augmentation des recettes fiscales. Avec 308,3 millions d'euros, les dépenses totales sont quant à elles en plus forte hausse (+15,9 %).

Les dépenses de fonctionnement augmentent beaucoup plus vite que les dépenses d'investissement (+21,6 % contre +10 %). Les charges de personnel augmentent fortement (+13,1 %) comme les dépenses d'équipement brut (+13,3 %).

Définitions

Budget primitif : acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Il est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Compte administratif : arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution ; il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Dépenses de fonctionnement : achats de fournitures et services, frais de personnels, allocations et subventions diverses.

Dépenses d'investissement : opérations de construction, d'équipement, d'acquisitions et de travaux d'infrastructure, et remboursement du capital des emprunts.

Recettes de la région : elles sont composées principalement

- des impôts directs (les quatre taxes directes locales, voir chapitre 13-4) ;
- des impôts indirects (droit additionnel à l'octroi de mer, taxe sur le carburant, carte grise, permis de conduire, droits de mutation) ;
- des transferts de l'État : la dotation venant en compensation du transfert de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, la dotation générale de décentralisation versée principalement au titre du transfert du fonctionnement des établissements du second degré, second cycle, la dotation régionale d'équipement scolaire et le fonds de compensation de la TVA ;
- des emprunts.

Voir aussi

- Les finances des collectivités locales en 2006, observatoire des finances locales, mars 2008.
- Les collectivités locales en chiffres 2009, direction générale des Collectivités locales (DGCL), avril 2009.
- www.dgcl.interieur.gouv.fr

Budget de la Région 13.1

Budgets primitifs de la Région

Unités : millions d'euros et %

	Martinique			France métropolitaine hors IDF	
	2007	2008	Évolution en %	Structure en %	Structure en %
Recettes totales	288	300	4,2	100	100
Fonctionnement	208,6	219,1	5	73	60,3
Impôts et taxes	127,4	141,2	10,8	47,1	17,8
Imposition directe	17,8	18,4	3,7	6,1	14,2
Dotations et participations	63,1	59,2	-6,2	19,7	28
Autres	0,3	0,2	-15,2	0,1	0,2
Investissement	79,4	80,9	1,9	27	24,4
Emprunts	27	38	40,7	12,7	18,7
Dotations et subventions reçues	52,2	42,8	-18	14,3	5
Autres	0,2	0,1	-42,5	0	0,8
Dépenses Totales	288	300	4,2	100	100
Fonctionnement	126,8	136,5	7,6	45,5	60,3
Charges de personnel	18	27,4	52,1	9,1	9,2
Charges à caractère général	21,2	19,1	-9,9	6,4	6,1
Charges financières	0	0	so	0	2,2
Autres charges de gestion courante	87,6	90	2,7	30	42,6
Autres	0	0	so	0	0,2
Investissement	161,2	163,5	1,5	54,5	39,7
Dépenses d'équipement brut	93,7	104,1	11,1	34,7	11,8
Subventions versées	66,6	59,4	-10,8	19,8	22,3
Remboursements de dette	0	0	so	0	5,2
Autres	0,9	0	-100	0	0,5

Source : Direction générale des Collectivités locales

Comptes administratifs de la Région

Unités : millions d'euros et %

	Martinique			France métropolitaine hors IDF	
	2007	2008	Évolution en %	Structure en %	Structure en %
Recettes totales	256,9	294,1	14,4	100	100
Fonctionnement	219,6	232,2	5,7	79	82,8
Impôts et taxes	132,3	156,2	18	53,1	22,3
Imposition directe	17,1	17,9	4,9	6,1	20
Dotations et participations	68,8	56,2	-18,4	19,1	39,7
Autres	1,4	1,9	37,2	0,6	0,8
Investissement	37,3	61,9	65,9	21	17,2
Emprunts	0	0	so	0	10,5
Dotations et subventions reçues	36,8	58,6	59	19,9	5,4
Autres	0,5	3,3	614,8	1,1	1,3
Dépenses Totales	266	308,3	15,9	100	100
Fonctionnement	135,8	165,1	21,6	53,6	60,5
Charges de personnel	15,1	17,1	13,1	5,5	7,4
Charges à caractère général	24,3	29,1	19,9	9,4	6,1
Charges financières	0	0	so	0	1,8
Autres charges de gestion courante	96,4	118,8	23,3	38,5	44,9
Autres	0	0,1	so	0	0,4
Investissement	130,2	143,2	10	46,4	39,5
Dépenses d'équipement brut	78	88,4	13,3	28,7	13,2
Subventions versées	46,8	52,7	12,6	17,1	21
Remboursements de dette	1,2	0	-97,4	0	4,6
Autres	4,2	2,1	-49,5	0,7	0,7

Source : Direction générale des Collectivités locales

13. Finances publiques

Présentation

En 2008, le budget prévisionnel du Département de la Martinique atteint 667,7 millions d'euros. Les recettes fiscales restent la principale ressource pour le Département mais ne représentent toujours que la moitié de ce qui est observé en France métropolitaine. Il en est de même des dépenses de personnel, qui augmentent cependant fortement (+13 %).

Les résultats 2007, issus du compte administratif, montrent que les recettes totales sont très dynamiques, elles s'élèvent à 644,5 millions d'euros (+7,1 %) alors que les dépenses n'augmentent que de 4,3 % restant malgré tout supérieures aux recettes. Les subventions versées diminuent fortement (-20,3 %) et se situent à un niveau très inférieur à ce qui est observé en France métropolitaine.

Définitions

Budget primitif : voir chapitre 13-1.

Compte administratif : voir chapitre 13-1.

Recettes de fonctionnement : impôts directs et indirects, dotations de l'État, ressources d'exploitation des Domaines et produits financiers.

Recettes d'investissement : emprunts et dotations et subventions reçues de l'État, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées.

Recettes des départements : elles sont composées principalement

- des impôts directs (les quatre taxes directes locales, voir chapitre 13-4) ;
- des impôts indirects (droits de mutation, taxes sur les carburants) ;
- des transferts de l'État : la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation générale de décentralisation et les dotations d'équipement ;
- des emprunts.

Voir aussi

- Les finances des collectivités locales en 2006, observatoire des finances locales, mars 2008.
- Les collectivités locales en chiffres 2009, direction générale des Collectivités locales (DGCL), avril 2009.
- www.dgcl.interieur.gouv.fr

Budget du Département 13.2

Budgets primitifs du Département

Unités : millions d'euros et %

	Martinique		Évolution en %	France métropolitaine hors IDF	
	2007	2008		Structure en %	Structure en %
Recettes Totales	664,7	667,7	0,5	100	100
Contributions Directes	77	80,1	4	12	20,7
Dotations et Participations	193,1	198	2,5	29,7	2,1
Fiscalité indirecte	235	226	-3,8	33,8	64,4
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	159,6	163,6	2,5	24,5	12,7
Dépenses Totales	480,2	496,9	3,5	100	100
Charges de Personnel	86,4	97,6	13	19,6	31,9
Charges Financières	10,8	13,7	26,9	2,8	25,6
Autres Charges d'Activités (Transferts versés)	336,7	333,9	-0,8	67,2	23,9
Charges à Caractère Général	46,3	51,7	11,7	10,4	18,5

Source : Direction générale des Collectivités locales

Comptes administratifs du Département

Unités : millions d'euros et %

	Martinique		Évolution en %	France métropolitaine hors IDF	
	2006	2007		Structure en %	Structure en %
Recettes totales	601,7	644,5	7,1	100	100
Fonctionnement	510,2	528,6	3,6	82	89
Impôts et taxes	219,8	223,7	1,8	42,3	27,5
Imposition directe	75	79	5,3	14,9	36,8
Dotations et participations	201,8	185,9	-7,9	35,2	27,9
Autres	13,6	40	194,5	7,6	7,9
Investissement	91,5	115,9	26,7	18	11
Emprunts	48	70,5	46,9	60,8	57,3
Dotations et subventions reçues	39,9	42,8	7,5	36,9	37,6
Autres	3,6	2,6	-28,3	2,2	5,1
Dépenses Totales	629,5	656,5	4,3	100	100
Fonctionnement	482,6	502	4	76,5	73,2
Charges de personnel	82,7	89,6	8,3	17,8	18,3
Charges à caractère général	47,5	52,4	10,3	10,4	12,1
Charges financières	12,2	13,1	6,6	2,6	1,8
Autres charges de gestion courante	338,5	344,9	1,9	68,7	67,1
Autres	1,6	2,1	30,3	0,4	0,8
Investissement	146,9	154,5	5,1	23,5	26,8
Immobilisations	95,6	107,7	12,7	69,7	50,3
Subventions d'équipement versées	23,1	18,4	-20,3	11,9	33,2
Remboursements de dette	25,3	26,4	4,3	17,1	14,5
Autres	3	2	-33,5	1,3	2,1

Source : Direction générale des Collectivités locales

13. Finances publiques

Présentation

En 2007, les produits de fonctionnement des communes de moins de 10 000 habitants ont été particulièrement dynamiques (+15 %), grâce notamment à de meilleures rentrées de fiscalité locale (+11,9 %). En revanche, l'évolution des recettes d'investissement est en forte baisse (-8 %) malgré une hausse importante des subventions et du fonds de compensation de la TVA. Les charges de fonctionnement de ces communes sont en augmentation. Pour réparer les effets dévastateurs de l'ouragan Dean, les petites communes de Martinique ont dû investir beaucoup plus que l'année précédente (+11 %). Les communes de plus de 10 000 habitants présentent des résultats plus en retrait, tant en dépenses qu'en recettes. Les ressources et les dépenses de fonctionnement augmentent de 5 %. Les produits de fonctionnement sont tirés par l'augmentation des recettes fiscales. L'année 2007 est davantage marquée par des dépenses d'investissement soutenues (+16,7 %) qui sont plus destinées aux dépenses d'équipement (+25,4 %) qu'au remboursement de la dette.

Définitions

Compte administratif : voir chapitre 13-1

Recettes des communes : elles sont composées principalement

- des impôts directs (les quatre taxes locales, voir chapitre 13-4) ;
- des impôts indirects (droits de mutation, impôt sur les spectacles) ;
- de l'octroi de mer. C'est une taxe applicable à la plupart des produits importés par les DOM, et une partie des productions locales. Il est essentiellement versé aux budgets des communes ;
- des transferts de l'État : la dotation globale de fonctionnement (DGF), le fonds de compensation de la TVA, la dotation générale de décentralisation et les dotations d'équipement ;
- des emprunts.

Voir aussi

- Les finances des collectivités locales en 2006, observatoire des finances locales, mars 2008.
- Les collectivités locales en chiffres 2009, direction générale des Collectivités locales (DGCL), avril 2009.
- www.dgcl.interieur.gouv.fr

Budget des communes 13.3

Comptes administratifs des communes de moins de 10 000 habitants

Unité : euro/habitant

Nombre de communes présentes	2006		2007	
	En milliers d'euros	En euros par habitant	En milliers d'euros	En euros par habitant
	22		22	
Produits de fonctionnement	112 911	1 139	129 797	1 309
Impôts locaux	19 078	192	21 339	215
Autres impôts et taxes	53 876	544	57 094	576
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	19 375	195	20 227	204
Charges de fonctionnement	107 323	1 083	112 730	1 137
Charges de personnel	58 701	592	61 812	624
Achat et charges externes	26 931	272	28 187	284
Charges financières	1 943	20	2 193	22
Contingents	2 357	24	2 333	24
Subventions versées	10 624	107	11 799	119
Résultat comptable	5 586	56	17 069	172
Ressources d'investissements	44 427	448	40 882	412
Emprunts bancaires et dettes assimilées	7 920	80	7 266	73
Subventions reçues	17 486	176	19 265	194
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	3 303	33	3 784	38
Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0
Emplois d'investissement	42 137	425	46 799	472
Dépenses d'équipement	35 536	358	34 354	347
Remboursement d'emprunts bancaires et dettes	5 451	55	4 420	45
Charges à répartir	0	0	0	0

Sources : Bercy colloc - Insee Recensement de la population

Comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants

Unité : euro/habitant

Nombre de communes présentes	2006		2007	
	En milliers d'euros	En euros par habitant	En milliers d'euros	En euros par habitant
	12		12	
Produits de fonctionnement	376 128	1 260	392 043	1 313
Impôts locaux	76 249	255	81 260	272
Autres impôts et taxes	141 009	472	145 397	487
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	70 411	236	71 956	241
Charges de fonctionnement	356 685	1 194	373 324	1 250
Charges de personnel	194 130	650	208 603	699
Achat et charges externes	61 020	204	63 455	213
Charges financières	14 888	50	15 025	50
Contingents	8 652	29	8 577	29
Subventions versées	44 947	151	49 348	165
Résultat comptable	19 443	65	18 717	63
Ressources d'investissements	143 791	482	136 596	457
Emprunts bancaires et dettes assimilées	35 937	120	39 052	131
Subventions reçues	33 706	113	29 932	100
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	10 874	36	10 957	37
Immobilisations affectées, concédées	920	3	920	3
Emplois d'investissement	116 100	389	135 523	454
Dépenses d'équipement	71 475	239	89 644	300
Remboursement d'emprunts bancaires et dettes	31 513	106	26 663	89
Charges à répartir	0	0	0	0

Sources : Bercy colloc - Insee Recensement de la population

13. Finances publiques

Présentation

Les taxes sur le foncier bâti représentent 45 % du total des impôts directs locaux. Elles progressent de près de 4 %, contrairement à la taxe professionnelle qui chute fortement (-14 %). La taxe d'habitation, d'un rendement moins important, évolue plus rapidement (+8,4 %). La taxe foncière sur les propriétés non bâties contribue peu aux finances locales, et ne progresse que faiblement (+0,8 %) pour une collecte de 1,8 millions d'euros. Au total, ce sont 240,7 millions d'euros d'impôts directs qui sont recouvrés au profit des collectivités locales pour le financement de leurs dépenses, soit 601,8 euros par habitant, un chiffre en baisse par rapport à 2006.

Définitions

Fiscalité directe locale : les impôts directs émis par voie de rôle au profit de collectivités locales sont issus des quatre grandes taxes locales :

- la taxe d'habitation : taxe levée sur les locaux à usage d'habitation ;
- la taxe foncière sur les propriétés bâties : taxe appliquée à toutes les propriétés bâties qui présentent le caractère de véritable construction et sont fixées au sol à demeure ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties : taxe due sur les terres, prés, vergers, carrières, étangs ;
- la taxe professionnelle : taxe due par toute personne physique ou morale qui exerce à titre habituel une activité professionnelle non salariée.

Voir aussi

- Les collectivités locales en chiffres 2009, direction générale des Collectivités locales (DGCL), avril 2009.
- Inventaire des impôts locaux, Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités locales (DGCL), août 2008.
- www.dgcl.interieur.gouv.fr

Impôts - Fiscalité locale 13.4

Impôts directs locaux émis au profit des collectivités locales

Unité : million d'euros

	Martinique		France métropolitaine
	2006	2007	2007
Taxe d'habitation	54,0	58,6	14 776,6
Communes	32,9	35,7	9 468,7
Syndicats	0,0	0,0	83,6
Organismes à fiscalité propre	2,8	3,1	378,5
Départements	18,0	19,5	4 796,4
Taxe Spéciale d'Équipement	0,3	0,3	49,3
Taxe foncière sur les propriétés bâties et taxes annexes	104,9	108,9	19 585,4
Communes	56,9	59,5	11 594,0
Syndicats	0,0	0,0	92,6
Organismes à fiscalité propre	5,4	5,3	449,5
Départements	32,6	33,8	5 722,8
Taxe Spéciale d'Équipement	0,6	0,6	57,6
Régions	9,4	9,7	1 668,7
Taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxes annexes	1,8	1,8	833,1
Communes	1,3	1,4	687,3
Syndicats	0,0	0,0	5,5
Organismes à fiscalité propre	0,3	0,3	78,4
Départements	0,2	0,2	48,2
Taxe Spéciale d'Équipement	0,0	0,0	0,4
Régions	0,0	0,1	13,3
Taxe professionnelle	83,0	71,4	26 237,5
Communes	6,8	3,5	4 158,9
Syndicats	0,0	0,0	50,4
Organismes à fiscalité propre	44,7	37,8	11 333,7
Départements	23,4	22,4	7 863,3
Taxe Spéciale d'Équipement	0,6	0,6	105,3
Régions	7,5	7,1	2 725,9
Total des 4 taxes locales	243,7	240,7	61 432,5
Montant par habitant des 4 taxes locales (en euros)	612,8	601,8	966,3

*Champ : montants nets
Source : DGI*

14. Établissement et entreprises

Présentation

Au 1^{er} janvier 2008, on dénombre plus de 32 000 établissements en Martinique. 77 % d'entre eux exercent leur activité dans le secteur tertiaire, dont 36 % dans le commerce. Ce sont de très petites unités : 74 % n'emploient aucun salarié, et seulement 4 % en ont plus de dix. Les établissements sans salarié sont plus fréquents dans les activités immobilières, l'éducation et les transports mais plus rares dans les industries agricoles et alimentaires. Entre 2004 et 2008, le nombre d'établissements dans les activités immobilières a quadruplé, passant de 425 à 1 867. L'essentiel de cette progression est imputable à la seule année 2007. Cette croissance a été favorisée notamment par la loi Borloo mise en place en 2006 qui a dopé le marché immobilier par la création d'une offre locative privée à destination de ménages à revenus modestes. Ce dispositif se présente comme une mesure complémentaire et davantage incitative par rapport à la loi Robien car l'investissement Borloo est fiscalement plus attractif (même s'il est plus contraignant). Le contexte n'a pas été aussi favorable pour le secteur des transports comme en atteste la chute régulière du nombre d'établissements entre 2004 et 2008, soit -2,5 % en moyenne annuelle.

Définitions

Entreprise : toute personne physique ou morale exerçant de manière indépendante une activité

professionnelle non salariée. Une entreprise peut être une société ou un entrepreneur individuel. C'est un organisme financièrement et juridiquement autonome, constitué en vue de produire des biens ou des services.

Établissement : c'est le lieu où s'exerce tout ou partie de l'activité d'une entreprise, une entreprise pouvant avoir un ou plusieurs établissements.

Répertoire SIRENE : le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé SIRENE, a été créé par un décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité et, pour un établissement, l'adresse, la date et l'origine de la création. Le répertoire contient également des données économiques telles que l'activité et les effectifs.

Champ

Le champ retenu dans ces tableaux comprend les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS). Ce champ ne comprend que des unités juridiques ayant une réalité économique. Il exclut les secteurs de l'agriculture et des activités financières.

Voir aussi

- Enquête annuelle d'entreprises, l'industrie en 2003, Premiers Résultats, n° 36, Insee, juillet 2005.
- Enquête annuelle d'entreprises, la construction en 2003, Premiers Résultats, n° 33, Insee, juillet 2005.
- Enquête annuelle d'entreprises, le transport en 2003, Premiers Résultats, n° 37, Insee, juillet 2005.
- Enquête annuelle d'entreprises, le commerce en 2003, Premiers Résultats, n° 34, Insee, juillet 2005.
- Enquête annuelle d'entreprises, les services en 2003, Premiers Résultats, n° 35, Insee, juillet 2005.

Démographie des établissements 14.1

Nombre d'établissements par taille et secteur d'activité au 1^{er} janvier 2008

Unité : nombre

Secteur d'activité	Aucun salarié*	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble*
Industries agricoles et alimentaires	338	135	58	37	31	599
Industries des biens de consommation	683	145	26	16	12	882
Industrie automobile	3	2	0	2	0	7
Industries des biens d'équipement	421	149	47	30	13	660
Industries des biens intermédiaires	428	123	39	36	25	651
Énergie	127	5	0	2	7	141
Construction	3 107	854	212	134	62	4 369
Commerce	6 523	1 536	440	197	110	8 806
Transports	1 869	428	91	45	35	2 468
Activités immobilières	1 597	211	26	9	4	1 847
Services aux entreprises	3 612	910	219	133	121	4 995
Services aux particuliers	2 890	818	114	60	54	3 936
Éducation, santé, action sociale	2 208	392	45	36	10	2 691
Total	23 806	5 708	1 317	737	484	32 052

*dont établissements à effectif non déclaré

Source : SIRENE - Insee

Nombre d'établissements par secteur d'activité

Unité : nombre

Secteur d'activité	2004	2005	2006	2007	2008
Industries agricoles et alimentaires	510	534	544	604	599
Industries des biens de consommation et automobiles	835	831	821	861	889
Industries des biens d'équipement	602	617	640	653	660
Industries des biens intermédiaires	603	620	612	640	651
Énergie	42	42	60	75	141
Construction	3 786	3 871	3 942	4 146	4 369
Commerce	8 112	8 266	8 401	8 606	8 806
Transports	2 730	2 616	2 498	2 474	2 468
Activités immobilières	425	489	536	1 524	1 847
Services aux entreprises	4 054	4 879	5 724	4 659	4 995
Services aux particuliers	3 701	3 751	3 792	3 821	3 936
Éducation, santé, action sociale	2 207	2 314	2 384	2 534	2 691
Total	27 607	28 830	29 954	30 597	32 052

Source : SIRENE - Insee

14. Établissements et entreprises

Présentation

Le tissu économique martiniquais est composé essentiellement de petites unités. Au 1^{er} janvier 2007, seuls deux établissements du secteur des services emploient plus de 300 salariés : Antilles Protection et Madianet. Une quinzaine d'unités se retrouvent dans la tranche inférieure (entre 200 et 299 salariés). Ces grands établissements exercent essentiellement dans les activités de services. On y trouve des services de postes et télécommunications, des sociétés de sécurité, de nettoyage et des hôtels. Dans le secteur commercial, les grands établissements sont les hypermarchés et les sociétés de vente de véhicules automobiles. La plus grande unité industrielle est la Société anonyme de raffinerie des Antilles (SARA). Une large majorité des grands établissements est concentrée à Fort-de-France et au Lamentin. Les grands hôtels sont implantés au sud de l'île.

Définitions

Établissement : Voir 14-1

Répertoire SIRENE : Voir 14-1

Tranche d'effectif :

- 1 : plus de 400 salariés ;
- 2 : entre 300 et 400 salariés ;
- 3 : entre 200 et 300 salariés ;
- 4 : entre 100 et 200 salariés ;
- 5 : entre 50 et 100 salariés.

Champ

Le champ retenu dans ces tableaux comprend les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS). Ce champ ne comprend que des unités juridiques ayant une réalité économique. Il exclut les secteurs de l'agriculture et des activités financières.

Les grands établissements 14.2

Les grands établissements au 1^{er} janvier 2007 hors administration

Raison sociale et enseigne commerciale	Tranche d'effectif	Activité	Commune
SERVICE			
Antilles Protection	1	Enquêtes et sécurité	Fort-de-France
Madianet	2	Activités de nettoyage	Le Lamentin
Onet Services Antilles	3	Activités de nettoyage	Fort-de-France
RFO Martinique	3	Edition de chaînes généralistes	Fort-de-France
Soc Martiniquaise Villages Vacances - Les Boucaniers	3	Autre hébergement touristique	Sainte-Anne
Figueres Services	3	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Le Lamentin
Clean Building	4	Activités de nettoyage	Fort-de-France
Clinique Saint-Paul	4	Activités hospitalières	Fort-de-France
La Poste - ctre de traitement du courrier	4	Postes nationales	Fort-de-France
Martinique Catering	4	Restauration collective sous contrat	Le Lamentin
Soc Gestion hôtel touristique internat - Hôtel Carayou	4	Hôtels touristiques sans restaurant	Les Trois-Ilets
Caraïbes investissements - La Batelière	4	Hôtels touristiques sans restaurant	Schoelcher
Soc hôtelière d'exploitation du diamant - Novotel Diamant	4	Hôtels touristiques sans restaurant	Le Diamant
Société touristique de la Pointe du Bout - Hôtel Bakoua	4	Hôtels touristiques sans restaurant	Les Trois-Ilets
Sécurité Caraïbes	4	Enquêtes et sécurité	Le Lamentin
Casino Batelière Piazza	4	Jeux de hasard et d'argent	Schoelcher
Sep de l'hôtel Baie du Galion	5	Hôtels touristiques avec restaurant	La Trinité
SHL Soc hôtelière du lagon	4	Hôtels touristiques avec restaurant	Le François
Sep de l'hôtel des Amandiers	5	Hôtels touristiques avec restaurant	Sainte-Luce
Hôtellerie et Restauration Antillaise - Hôtel Anse Caritan	5	Hôtels touristiques avec restaurant	Sainte-Anne
La Poste - Ctre courrier	5	Postes nationales	Lamentin
Soc en participation de l'hôtel Amyris	5	Hôtels touristiques avec restaurant	Sainte-Luce
COMMERCE			
Soc de Commerce Lamentinois - Carrefour	3	Hypermarchés	Le Lamentin
Sté Commer Explo Grandes Surfaces - Hyper U	3	Hypermarchés	Le Lamentin
Sadeco - Carrefour Dillon	4	Hypermarchés	Fort-de-France
Cora Martinique	4	Hypermarchés	Schoelcher
Automobiles Générales Martiniquaises - Auto GM	4	Commerce de véhicules automobiles	Le Lamentin
Ets Ho Hio Hen SA	4	Commerce de détail d'équipements automobiles	Le Lamentin
H. alimentation - Géant	4	Hypermarchés	Le Lamentin
Multi Gros	4	Commerce de gros alimentaires spécialisés divers	Le Lamentin
Soc Commerciale de Rivière Salée - Champion	5	Supermarchés	Rivière-Salée
CONSTRUCTION			
Batimar	5	Construction de bâtiments divers	Ducos
Soc industrie Martinique de préfabrication	4	Construction de bâtiments divers	Le Lamentin
Idex Energie Antilles	5	Installation d'équipements thermiques et de climatisation	Ducos
INDUSTRIE			
SA de la Raffinerie des Antilles - SARA	3	Raffinage de pétrole	Le Lamentin
EDF Services Martinique Production	4	Distribution et commerce d'électricité	Bellefontaine
Société Martiniquaise des Eaux - SME	4	Captage, traitement et distribution d'eau	Le Lamentin
Soc Nouvelle des yaourts Littee	4	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Le Robert
Ste Anom Ecom Mixte Prod Sucre Rhum Marti	5	Fabrication de sucre	La Trinité
Biometal	5	Tréfilage à froid	Le Robert
TRANSPORT			
Compagnie Foyalaise Transports Urbains - Mozaïk	3	Transports urbains de voyageurs	Fort-de-France
Société Air France - Skyteam	3	Transports aériens réguliers	Le Lamentin
Air Caraïbes Atlantique	3	Transports aériens réguliers	Le Lamentin
Air Caraïbes Charters	4	Transports aériens non réguliers	Le Lamentin

Source : Insee, CLAP-SIRENE

14. Établissements et entreprises

Présentation

Après trois années consécutives de hausse, l'année 2008 marque une pause avec 3 376 nouvelles entreprises créées en Martinique, soit 3 % de moins qu'en 2007. La moitié d'entre elles ont été créées dans les services qui demeurent le premier gisement de créations devant le commerce. Cependant, la dynamique de création profite surtout à l'industrie qui progresse de 25 %.

À l'inverse, le commerce chute de 11 %. Dans ce contexte peu favorable, le taux de création atteint 11,5 % en 2008. Le secteur des services affiche le meilleur taux de création d'entreprise avec 11,7 %. En dernière position, l'industrie progresse néanmoins et enregistre un taux de création de 10,8 %, soit 1,8 point de plus qu'en 2007.

Voir aussi

- La création d'entreprises en Martinique : des créations pérennes, mais une incidence limitée sur l'emploi, Insee Dirag juillet 2009.
- Créations d'entreprises : les services, pôle d'attraction, Antiane-Eco, n° 64, Insee, octobre 2005.
- Une répartition déséquilibrée sur le territoire, Antiane-Eco, n° 62, Insee, mars 2005
- Un tissu économique en renouvellement, Antiane-Eco, n° 58, Insee, décembre 2003
- Les chances de réussite se multiplient avec l'investissement et l'expérience du créateur, Antiane-Eco, n° 58, Insee, décembre 2003.
- Les services aux entreprises gagnent du terrain, Antiane-éco, n°66 (Martinique), Insee, septembre 2006

Définitions

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes.

Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. On retiendra comme création :

- les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- les reprises par une nouvelle entreprise de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) s'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Taux de création : rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de l'année. C'est un indicateur du renouvellement du système productif.

Les créations d'entreprises 14.3

Nombre de créations selon la catégorie juridique

Unité : nombre

	2006	2007	2008	France métropolitaine 2008
Entreprises individuelles	1 859	1 968	1 868	157 033
Forme sociétale	1 567	1 521	1 508	155 027
dont SARL	1 102	1 478	1 327	140 808
Total	3 426	3 489	3 376	312 060

Source : SIRENE - Insee

Nombre de créations par secteur d'activité

Unités : nombre et %

Secteur d'activité	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Industrie	208	188	201	226	282	25
Construction	399	428	446	474	480	1
Commerce	820	870	879	952	847	-11
Services	1 709	1 754	1 900	1 837	1 767	-4
Total	3 136	3 240	3 426	3 489	3 376	-3

Source : SIRENE - Insee

Taux de création par secteur d'activité

Unité : %

Secteur d'activité	2004	2005	2006	2007	2008
Industrie	8,7	7,7	8,2	9,0	10,8
Construction	10,9	11,4	11,6	11,9	11,4
Commerce	11,7	12,2	12,1	12,8	11,1
Services	14,1	13,5	13,7	11,1	11,7
Total	12,5	12,3	12,5	11,4	11,5

Source : SIRENE - Insee

14. Établissement et entreprises

Présentation

Au 1^{er} janvier 2008, plus de 8 500 entreprises artisanales exercent leur activité en Martinique, soit 4 % de plus que l'année précédente.

Secteur privilégié par ces dernières, la construction regroupe près de la moitié de ces unités (46 %), suivie par le tertiaire (30 %).

Près de 60 % des entreprises artisanales sont implantées dans le centre de l'île (44 % pour le centre-Agglomération, 5 % pour le centre-Atlantique). Le sud est pourvu à hauteur de 32 % (13 % pour le sud-Atlantique et 19 % pour le sud-Caraïbe). En revanche, dans le nord de l'île, l'artisanat est très peu représenté : 5 % pour la côte Caraïbe et 4 % pour le nord-Atlantique.

L'activité liée au bâtiment, en particulier la maçonnerie, est la mieux représentée sur l'ensemble de l'île.

Sept entreprises artisanales sur dix sont composées d'une personne travaillant seule et à son compte. Près de la moitié d'entre elles se concentrent dans le secteur du bâtiment (45 %). Les secteurs de la « réparation », des « transports » et des « autres services » en rassemblent 31 %. La prédominance des entreprises sans salarié est plus marquée dans le secteur du « textile, cuir, habillement » ainsi que dans le secteur des « autres fabrications ».

Seules 3 % des entreprises emploient au moins 10 salariés ; près de la moitié d'entre elles appartiennent au secteur du bâtiment.

Définitions

***Artisanat** : selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'Etat ». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret de 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés.*

***Nomenclature (NAR 8 et NAR 20)** : les activités distinguées ici sont des regroupements en 8 et 20 postes de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF).*

Voir aussi

- Les chiffres clés de l'artisanat, ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, 2004.

L'artisanat 14.4

Nombre d'entreprises artisanales par secteur d'activité et zone géographique au 1^{er} janvier 2008

Unité : nombre

	Centre agglomération	Centre- Atlantique	Nord Atlantique	Nord Caraïbe	Sud Atlantique	Sud Caraïbe	Total
Alimentation	224	99	26	27	62	89	527
Viandes et poissons	78	37	7	9	21	28	180
Autre alimentation	146	62	19	18	41	61	347
Travail des métaux	192	49	10	24	85	116	476
Textile et habillement	99	25	3	8	26	20	181
Cuir et chaussures	5	0	1	0	3	2	11
Bois et ameublement	136	73	16	24	38	87	374
Mat. de const, céramique, verre, chimie	34	14	2	16	9	26	101
Papier, imprim., reprod., arts graphiques	80	14	2	2	15	19	132
Fabrication articles divers	178	37	4	11	32	63	325
Maçonnerie	577	275	63	81	173	262	1 431
Couverture, plomberie, chauffage	222	67	17	24	55	81	466
Menuiserie, serrurerie	130	33	7	14	44	98	326
Installation électrique	233	84	19	30	63	104	533
Aménagements, finitions	280	78	25	28	81	116	608
Terrassements, travaux divers	186	76	17	41	88	127	535
Transport	181	92	51	24	104	96	548
Réparation	444	125	30	39	86	137	861
Blanchisserie, teinturerie, soins à la pers.	403	89	25	30	81	98	726
Autres services	186	48	6	20	40	69	369
Total	3 790	1 278	324	443	1 085	1 610	8 530

Source : SIRENE - Insee

Nombre d'entreprises artisanales par secteur d'activité et taille au 1^{er} janvier 2008

Unité : nombre

	Aucun salarié*	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble*
Alimentation	315	128	47	29	8	527
Travail des métaux	310	98	40	23	5	476
Textile, cuir, habillement	164	21	3	3	1	192
Bois et ameublement	254	78	26	12	4	374
Autres fabrications	401	120	22	10	5	558
Bâtiment	2 761	815	188	106	29	3 899
Réparations, transports et autres services	1 902	474	86	41	1	2 504
Total	6 107	1 734	412	224	53	8 530

* dont établissements à effectif non déclaré

Source : SIRENE - Insee

15. Agriculture - Forêt - Pêche

Présentation

Entre 2004 et 2007, la surface agricole utilisée a diminué de 1 900 hectares soit une réduction de 6 %. Ce repli affecte de façon différenciée les deux principales productions de l'île : si la canne à sucre affiche un net regain sur la même période (7 %), la banane enregistre une situation beaucoup moins favorable, accentuée par les effets du cyclone Dean en 2007 (-25 %).

Les hectares de terre affectés aux racines et aux tubercules ont été réduits de 20 %, conséquence indirecte de la pollution entretenue par les organochlorés utilisés entre 1981 et 1993 dans les plantations de bananes. Il est en effet admis que du fait de leur rémanence, ces substances atteignent les racines, rendant celles-ci suspectes aux yeux des consommateurs. La mise en jachère concerne 1 200 hectares de plus qu'en 2004, soit une augmentation de 89 % en trois années.

Les producteurs de cultures fruitières permanentes ont légèrement augmenté les aires affectées à leur production.

Ainsi, les agrumes et les autres fruits frais occupent davantage d'espace qu'en 2006, ou en 2004 (respectivement +1 % et +15 %).

Les surfaces en herbe enregistrent un léger recul (-4 % par rapport à 2006 et 6 % par rapport à 2004), affichant ainsi une tendance quelque peu analogue à celle des surfaces boisées et des peupleraies.

Définitions

Terres arables : il s'agit des terres labourables en culture ou en jachère. Elles comprennent des cultures annuelles et des cultures semi-permanentes comme la canne à sucre et la banane.

Superficie toujours en herbe : cette catégorie de terre regroupe les prairies plantées (terres ensemencées en fourrage et entretenues), les pâturages naturels (prés non ensemencés mais entretenus) et les parcours productifs (surfaces non entretenues ayant néanmoins servi au pâturage des animaux).

Surface agricole utilisée (SAU) : superficie occupée par les terres arables, les cultures permanentes et les prairies plantées, les pâturages naturels ainsi que les parcours et landes productifs. Elle représente la superficie effectivement employée à la production agricole. Elle exclut les sols des bâtiments et cours, les landes et friches improductives, les bois et forêts.

Voir aussi

- Agreste - Statistique agricole annuelle - Résultats 2006-2007 définitifs et 2008 semi-définitifs - juin 2009 Chiffres et Données - Série Agriculture n° 207 juin 2009
- Agreste - Conjoncture - 4ème trimestre 2008 mars 2009
- Agreste - Conjoncture - 3ème trimestre 2008 décembre 2008
- Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 - n° 6 novembre 2008 janvier 2009
- Agreste - Mémento 2008 janvier 2009
- Agreste - Produits phytosanitaires et protection intégrée des cultures : l'indicateur de fréquence de traitement - Notes et études socio-économiques n° 32 - mars 2009 - juin 2009
- www.agreste.agriculture.gouv.fr.

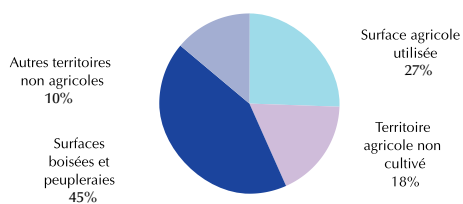
Utilisation des sols 15.1

Répartition du territoire départemental

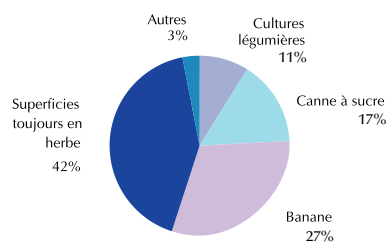
	2004	2005	2006	2007
	<i>Unité : hectare</i>			
Cultures industrielles	3 770	3 850	3 878	4 030
dont canne à sucre	3 690	3 780	3 808	3 950
Terres arables	18 154	17 024	16 609	16 898
Cultures légumières	2 682	2 238	2 256	2 503
dont racines et tubercules	890	807	715	713
dont légumes frais	1 791	1 430	1 540	1 789
Cultures fruitières semi-permanentes	8 915	7 920	7 485	6 565
dont bananes fruit	8 600	7 650	7 300	6 450
Jachère	1 400	1 768	1 800	2 648
Autres terres arables	1 387	1 248	1 190	1 152
Total terres arables	18 154	17 024	16 609	16 898
Cultures fruitières permanentes	472	541	541	545
dont agrumes	257	327	327	320
dont autres fruits frais	215	214	214	225
Cultures florales	160	125	105	81
Surfaces toujours en herbe	10 910	10 476	10 638	10 256
Végétaux divers	18	22	22	30
Superficie agricole utilisée du département	29 714	28 188	27 915	27 810
Territoire agricole non cultivé				18 663
Surfaces boisées et peupleraies	47 000	47 000	46 900	46 600

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Utilisation du territoire en 2007



Surface agricole utilisée selon le type de culture en 2007



15. Agriculture - Forêt - Pêche

Présentation

Les exploitations agricoles comptabilisent 11 000 personnes dont l'activité est rattachée à l'agriculture. Ce chiffre confirme le déclin de la profession observé depuis plusieurs années. Ces personnes occupent majoritairement un emploi à temps plein, mais le temps partiel est aussi utilisé dans la profession (29 %). A cette population viennent se greffer des salariés saisonniers (22 % en 2007). Les chefs d'exploitation et co-exploitants représentent 32 % de la population agricole active, mais leur nombre est en diminution régulière. Entre 2003 et 2007, il a ainsi régressé de 27 %. Les salariés permanents sont les plus représentés et sont employés principalement à temps plein. Le déclin de l'activité agricole est corrélé au vieillissement de la population active du secteur, qui ne se renouvelle pas systématiquement par l'apport d'effectifs nouveaux et plus jeunes. Les personnes âgées de 50 et plus représentent 58 % des effectifs des chefs d'exploitation et co-exploitants. Parallèlement, les chefs d'exploitation et co-exploitants de moins de 40 ans sont passés de 924 individus en 2003 à 508 en 2007. Cette diminution de 45 % des effectifs révèle le peu d'attrance de cette activité pour des personnes plus jeunes. En sept années, les chiffres des unités de travail annuel ont enregistré une chute de 40 % chez les chefs d'exploitation et co-exploitants et de 58 % des conjoints non co-exploitants.

Définitions

Exploitation agricole : unité économique qui participe, même pour une faible part, à la production agricole et qui atteint une certaine dimension : 1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou présence minimum d'animaux.

UTA (Unité-travail annuel) : L'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

ETA : établissement de travaux agricoles

CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole

UDE : La dimension économique des exploitations est obtenue en additionnant les marges brutes standard des différentes productions d'une exploitation. Elle est ensuite exprimée en unités de dimension économique (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 euros ou à 1,5 hectare équivalent blé.

Marge brute standard (MBS) : Pour chaque type de production et de région, on calcule la différence entre la valeur de la production tirée d'un hectare de culture ou d'un animal et les coûts nécessaires à l'obtention de cette production. La MBS d'une production est égale au produit de cette différence par la surface ou le nombre d'animaux.

Voir aussi

- Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 - n° 6 novembre 2008 janvier 2009
- www.agreste.agriculture.gouv.fr

Population agricole 15.2

Population active sur l'exploitation en 2007

Unité : nombre

	Ensemble des exploitations				Exploitations professionnelles (1)			
	Nombre de personnes		Nombre d'UTA	Nombre de personnes	Nombre de personnes		Nombre d'UTA	
	temps partiel	temps complet			temps partiel	temps complet		
			(2)				(2)	
Chefs d'exploitation et coexploitants	1 598	1 964	3 562	2 701	308	1 422	1 730	1 628
Conjoints non coexploitants	517	131	647	396	333	90	423	254
Autres actifs familiaux	572	123	696	362	353	112	465	253
Population familiale totale	2 685	2 218	4 905	3 459	993	1 624	2 618	2 135
Salariés permanents	468	3 288	3 755	3 638	435	3 186	3 621	3 514
Salariés saisonniers	2 376	262	1 951	226
ETA et CUMA	10	9
Total population active	3 153	5 506	11 036	7 371	4 179	4 810	8 190	5 884

(1) exploitation professionnelle : au moins 0,75 UTA et MBS >= 8 UDE
 (2) UTA : unité de travail annuel, quantité de travail annuel d'une personne à temps plein
 Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Structure par âge des chefs d'exploitation et coexploitants

Unité : nombre

Age au 31.12.2007	2007	
	Ensemble	professionnelles (1)
Moins de 40 ans	508	284
40 à 49 ans	992	686
50 à 59 ans	1 221	493
60 ans et plus	840	267
Total	3 562	1 730
Pluri-actifs (2)	812	143

(1) exploitation professionnelle : au moins 0,75 UTA et MBS >= 8 UDE
 (2) Personne exerçant une activité sur l'exploitation et une profession principale
 Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Unités de travail annuel

Unité : UTA (1)

	2000 (2)	2005 (3)	2007 (3)
Chefs d'exploitations et coexploitants	4 476	2 819	2 701
Conjoints non co-exploitants	716	299	396
Autres actifs familiaux	554	367	362
Salariés permanents non familiaux	6 376	4 172	3 638

(1) UTA : quantité de travail fourni par une personne occupée à temps plein pendant une année
 (2) : Recensement agricole - (3) ESA : Enquête Structure Agricole 2005, 2007
 Source : Ministère de l'Agriculture et de la pêche

15. Agriculture - Forêt - Pêche

Présentation

En 25 années, l'agriculture martiniquaise a perdu 81 % de ses exploitations, soit près de 15 000 unités. La baisse affecte davantage les exploitations les plus modestes, celles de moins de 1 hectare (-96 %).

Pour 39 % d'entre-elles, les 3 500 exploitations qui subsistent dans l'île en 2007 cultivent des surfaces de 2 à moins de 5 hectares. Deux

exploitations sur dix concernent des surfaces de 2 à moins de 5 hectares.

Les grandes exploitations représentent environ 200 unités. Elles aussi ont progressivement diminué en nombre depuis les deux dernières décennies.

Les exploitations agricoles qui sont la propriété de la personne exploitante sont les plus nombreuses. Le faire-valoir direct représente ainsi 2 780 exploitations, représentant dix sept milliers d'hectares, soit plus du double du fermage. Celui-ci concerne en effet 7 400 hectares pour 974 exploitations.

Définitions

***Mode de faire-valoir** : il s'entend par rapport à la personne physique ou morale pour le compte de laquelle l'exploitation est mise en valeur. Ce peut être le faire-valoir direct (propriété simple de la personne en question, indivision...), le fermage (location avec redevance fixée à l'avance) ou bien le colonage (location avec partage de récolte).*

SAU : voir chapitre 15-1

Voir aussi

- Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 - n° 6 novembre 2008 janvier 2009
- www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Exploitations agricoles 15.3

Nombre d'exploitations agricoles selon la taille

Unité : nombre

	1981	1989	2000	2003	2005	2007
Moins de 1 ha*	11 748	9 654	3 396	1 139	652	495
De 1 à moins de 2 ha	2 605	2 086	1 506	938	860	665
De 2 à moins de 5 ha	2 557	2 427	2 014	1 664	1 250	1 349
De 5 à moins de 10 ha	661	634	622	549	519	506
De 10 à moins de 20 ha	268	252	249	285	270	293
20 ha et plus	271	231	252	241	207	194
Total	18 110	15 284	8 039	4 816	3 758	3502

* y compris celles n'ayant pas de SAU

Sources : Agreste - Recensements agricoles 1981, 1989, 2000, enquête de structure 2003, 2005, 2007

Nombre d'exploitations agricoles selon le mode de faire valoir

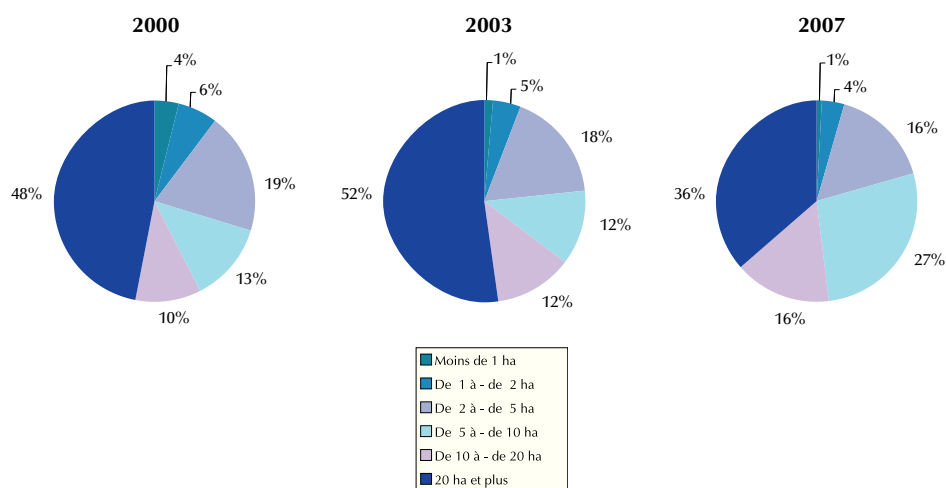
Unité : nombre

	Ensemble		dont professionnelles (1)	
	expl	Sau (ha)	expl	Sau (ha)
Fermages	674	7 402	468	6 778
Faire-valoir direct	2 780	17 457	1 284	13 344
dont indivisions	98	250	47	151
Autres modes	198	474	149	384

(1) exploitation professionnelle : au moins 0,75 UTA et MBS >= 8 UDE

Sources : Agreste - enquête de structure 2007

Surface agricole utilisée selon taille



(2) Y compris les exploitations sans SAU

Source : Recensement agricole, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

15. Agriculture - Forêt - Pêche

Présentation

Les données provisoires des comptes 2007 de la production agricole laissent entrevoir une amélioration sensible du revenu net d'entreprise agricole.

En effet, le résultat agricole global déduit des salaires, charges sociales, intérêts et charges locatives exprime une augmentation de 29 % en une année.

Cette amélioration résulte d'un bon redressement de la production végétale, la banane, les cultures industrielles, aromatiques et condiments, la canne à sucre, mais pas les légumes qui enregistrent un infléchissement de 6 % entre 2006 et 2007.

La production animale est en revanche plus en retrait. Les comptes affichent en effet des résultats ne traduisant qu'une très légère amélioration sur cette même période. La quasi stagnation résulte de situations inégales selon les postes. Si les produits animaux et les volailles génèrent de meilleurs résultats comptables, les bovins, porcins, ovins et caprins expriment une situation moins favorable.

Définitions

Résultat agricole : le résultat agricole est égal à la valeur totale des productions et subventions diminuée des consommations intermédiaires, impôts et amortissements.

Production agricole totale : celle du département représente la valeur monétaire, au cours de l'année civile, de la production agricole à l'état brut. Elle est soit commercialisée, soit consommée par les producteurs ou leurs familles. Les produits agricoles réutilisés dans le processus de production constituent des autofournitures qui ne sont pas incluses dans la production finale.

Voir aussi

- Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 - n° 6 novembre 2008 janvier 2009
- www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Productions agricoles 15.4

Comptes de la production agricole

Unité : million d'euros

	2006 semi-définitifs	2007 provisoires	2007 % du total
Productions végétales (1)	208,56	213,66	86,7
Légumes	40,33	37,86	15,4
Fruits	146,98	152,24	61,8
Banane	135,73	140,37	56,9
Cultures industrielles, aromatiques, condimentaires, médicinales et stimulantes	13,59	18,49	7,5
Canne à sucre	12,11	16,50	6,7
Fleurs et plantes	7,66	5,06	2,1
Autres productions végétales	0,00	0,00	0,0
Productions animales (2)	32,00	32,86	13,3
Bétail	19,61	15,67	6,4
Bovins	13,33	10,68	4,3
Porcins	5,33	4,20	1,7
Ovins et caprins	0,90	0,72	0,3
Equins	0,05	0,07	0,0
Autres animaux	2,72	3,57	1,4
Volailles	2,33	3,15	1,3
Produits animaux	9,67	13,62	5,5
Production agricole (1+2)	240,56	246,52	100,0
Production de service	2,60	2,81	
Production agricole totale	243,16	249,33	
Consommations intermédiaires	100,44	115,67	
Aliments pour animaux	14,07	20,50	
Engrais et phytosanitaires	20,77	22,44	
Entretien matériel et bâtiments	16,29	19,41	
Valeur ajoutée brute	142,72	133,66	
Consommation de capital fixe (amortissements)	2,94	3,09	
Valeur ajoutée nette	139,78	130,57	
Subventions d'exploitation	4,13	31,46	
Impôts liés à la production	1,52	1,56	
Résultat agricole global	142,39	160,47	
Salaires et charges sociales	79,05	81,06	
Intérêts et charges locatives	9,84	10,19	
Revenu net d'entreprise agricole	53,50	69,22	

Sources : Agreste, Comptes départementaux de l'agriculture

15. Agriculture - Forêt - Pêche

Présentation

Les effectifs d'animaux d'élevage ont diminué de soixante et onze milliers d'unités en 26 ans, soit une perte de 58 %. A l'image du déclin de l'agriculture, l'élevage a donc régressé progressivement. Le repli est plus marqué chez les espèces caprines et les espèces bovines. Si l'élevage de porcins a enregistré une évolution identique pendant la même période, il a marqué un léger regain en 2007 par rapport à 2005. L'élevage de volailles affiche pareillement une production qui a été revue à la baisse en passant sous la barre des 250 milliers d'unités en 2007. Toutefois la production de viande de volaille finie est en augmentation. Plus d'un millier de tonnes ont été ainsi produites en 2007. Les filières porcines et bovines ont en revanche été moins productives. La production de viande bovine est organisée pour partie autour de la Coopérative des éleveurs de Martinique (CODEM). Elle inclut également des éleveurs indépendants dont la production est la plupart du temps commercialisée par les bouchers. Les abattages non contrôlés sont en régression, mais constituent encore des pratiques existantes dans le département. Le cheptel martiniquais fait l'objet de tentative d'amélioration. Celle-ci passe par des essais de croisement génétique entre les vaches zébus de type Brahman et les taureaux de type européen nés en Martinique. La production laitière avoisine les huit milliers d'hectolitres, mais elle se situe

très en-dessous du pic atteint en en l'an 2000 (23 milliers d'hectolitres). Selon un chiffre estimé, 53 milliers d'œufs de consommation ont été produits dans l'île en 2007, soit un gain de 57 % en un an.

Définitions

Effectifs d'animaux : les effectifs sont ceux observés au moment de l'enquête. Seuls ceux des exploitations agricoles ont été retenus.

Production de viande finie : la production retenue est pour les gros animaux (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés) la production totale. Elle inclut non seulement la production des exploitants agricoles (que les animaux soient abattus en abattoir, hors abattoirs ou exportés), mais aussi, théoriquement, celles des non exploitants. Pour les volailles et les lapins, en revanche, le champ se limite aux seules exploitations agricoles, pour des raisons de disponibilité de source (les enquêtes du service central des Enquêtes et Etudes statistiques (SCEES) sont limitées aux exploitations agricoles ; d'autre part, on peut admettre en pratique que les abattoirs spécialisés de volailles ne traitent que des animaux élevés en exploitations agricoles).

Voir aussi

- Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 - n° 6 novembre 2008 janvier 2009
- www.agreste.agriculture.gouv.fr

Productions animales 15.5

Effectifs d'animaux

Unité : nombre

	1981	1989	2000	2003	2005	2007
Espèce bovine	41 264	35 180	28 342	23 183	21 915	20 995
dont vaches	20 019	14 671	10 928	9 583	8 553	8 182
Espèce porcine	22 084	21 185	20 621	19 035	9 354	9 391
dont truies	4 296	4 455	3 078	4 331	2 769	2 272
Espèce ovine	39 257	36 056	15 925	13 074	14 311	13 253
dont brebis mères	18 626	15 399	8 520	6 777	7 322	7 230
Espèce caprine	18 408	16 496	11 391	12 678	9 248	7 182
dont chèvres mères	8 773	6 616	5 833	6 418	4 568	3 799
Equins	840	702	719	489	368	133
Volailles	393 897	297 692	407 811	331 926	261 466	248 593

Sources : AGRESTE - Recensements agricoles 1981, 1989, 2000, enquête de structure 2003, 2005 2007

Production de viande finie

Unité : tonne

	2005	2006	2007
Gros bovins	1 647	1 626	1 214
Porcins	1 273	1 324	1 010
Ovins	84	77	60
Caprins	30	26	19
Equins	6	7	9
Volailles	730	949	1 121
Lapins	70	72	72

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Productions diverses

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Lait de vache (hectolitres)	23 000	18 693	18 534	17 552	9 062	7 712	7 313	8 646
Œufs de consommation (milliers)	35 000	36 600	36 000	36 000	36 000	37 185	33 744	53 100

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

15. Agriculture - Forêt - Pêche

Présentation

En 2007, 226 milliers de tonnes de cannes à sucre ont été récoltées, soit une augmentation de 23 % en six années. L'accroissement des surfaces cultivées et l'importante demande en rhum désormais d'appellation contrôlée expliquent cette situation favorable. Toutefois, la production a fluctué pendant cette période pour atteindre son plus bas niveau en 2006 (165 milliers de tonnes).

Les cultures légumières sont en revanche en nette diminution, accentuée encore par les effets du cyclone Dean et les réserves affichées par les consommateurs envers les tubercules, les racines et les bulbes.

L'utilisation intensive d'un produit à base d'organochlorés pour la lutte contre le charançon noir de la banane a en effet provoqué d'importantes contaminations des sols. Par incidence, les produits en contact avec le sol sont atteints.

Les légumes frais n'échappent pas au repli, mais la baisse enregistrée résulte de mouvement antagonistes de hausses et de baisses selon les produits. Ainsi, si les tomates et la banane légume ont subi des revers plutôt conséquents, la culture du concombre enregistre une situation nettement plus favorable en 2007 par rapport à 2006 (+14 %).

Les cultures fruitières semi-permanentes ou permanentes sont aussi en repli en 2007 (-42 % et -38 % respectivement).

Définitions

Organisation du marché de la banane : L'Union européenne a engagé en 2001 une réforme de l'Organisation commune du marché de la banane. Cette réforme a abouti en 2006 au transfert de l'OCM vers le POSEI (Programme d'études spécifiques à l'éloignement et à l'insularité). Ce dernier intègre désormais le volet interne de l'organisation : La Martinique et la Guadeloupe continueront de bénéficier d'un soutien à la filière : Ce soutien prendra alors la forme d'un transfert budgétaire annuel de 129,1 millions d'euros. Au niveau externe, les pays ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique) sont autorisés à exporter un contingent de 775 000 tonnes de bananes. Toutefois, des négociations sont encore en cours quant à ces tonnages et aux tarifs douaniers s'y rapportant.

Rendement (cultures florales) : Production rapportée à la surface cultivée (en milliers de tiges par hectare)

Voir aussi

- www.agreste.agriculture.gouv.fr

Productions végétales 15.6

Productions végétales

Unité : tonne

	2003	2004	2005	2006	2007
Canne à sucre	184 374	227 152	213 144	165 101	226 191
Cultures légumières	83 950	35 534	41 408	44 053	29 701
Tubercules, racines et bulbes	19 360	7 070	7 064	6 161	3 770
dont : Igname	7 370	2 082	1 934	1 800	900
Patate douce	1 380	639	639	639	40
Madère	10 220	3 929	4 022	3 260	2 256
Manioc	200	312	345	345	173
Légumes frais	64 590	28 464	34 044	37 892	25 919
dont : Banane légume	16 240	5 370	4 410	4 484	1 895
Tomate	6 000	2 280	3 820	4 536	3 157
Concombre	13 200	3 500	4 946	6 240	7 104
Salade	6 400	2 880	4 470	4 800	2 880
Melon	3 600	3 024	3 381	3 381	2 766
Autres productions végétales : fruits					
Cultures fruitières					
Cultures fruitières semi-permanentes	305 687	298 742	265 409	248 677	145 035
Banane fruit	288 849	289 157	260 361	245 798	143 625
Ananas	16 769	9 516	4 923	2 741	1 328
Cultures fruitières permanentes	4 283	5 048	5 650	6 570	4 089
Agrumes	1 041	1 580	1 751	1 891	1 051
dont : Citron	225	251	564	554	332
Orange	580	889	840	840	420
Autres fruits frais	3 242	3 468	3 185	3 965	3 038
dont : Fruit à pain	400	400	200	200	200
Mangue greffée	172	172	250	280	280
Coco frais	550	450	1 408	1 406	984
Avocat	248	429	462	462	336
Fruits secs	714	714	714	714	714

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Statistique agricole annuelle

Cultures florales

Unité : (production) en milliers de tiges

	2004		2005		2006		2007	
	Production	Rendement	Production	Rendement	Production	Rendement	Production	Rendement
Fleurs coupées	9 600	80	7 200	80	6 400	80	4 800	80

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Statistique agricole annuelle

15. Agriculture - Forêt - Pêche

Présentation

Au 31 décembre 2008, la flottille martiniquaise se compose de 901 armements à la pêche artisanale, majoritairement affectés à la petite pêche. En 2008, un millier de pêcheurs étaient régulièrement inscrits, seulement 7 % d'entre eux pratiquant la pêche côtière et la pêche au large. La présence de personnes « non enrôlées », l'absence de criée et la multiplicité des points de vente rendent peu aisée l'évaluation des quantités pêchées. Estimées à 6 300 tonnes en 2008, elles ne couvrent pas les besoins du département gros consommateur de poisson. En complément, les importations atteignent près de 9 000 tonnes en 2008, pour une valeur de 26 millions d'euros. Elles alimentent directement les supermarchés et les poissonneries, 41 % sont consacrés au poisson frais ou congelé, 33 % aux crustacés et mollusques, et 26 % au poisson séché, salé et fumé. La production de chevrette a souffert de la présence de résidus d'organochlorés dans les bassins. En 2008, la production de la filière aquacole est estimée à 81 tonnes, dont 45 pour le Loup des Caraïbes. La production de Cobia est toutefois en forte croissance depuis 2005.

Définitions

Pêcheurs inscrits aux affaires maritimes : actifs embarqués au moins un jour dans l'année.

Petite pêche : pas plus de 24 heures d'absence du port.

Pêche côtière : entre 24 et 96 heures d'absence.

Pêche au large : plus de 96 heures d'absence.

Chevrette : zabiton d'élevage. L'espèce, élevée en eau douce, est une écrevisse *macrobrachium rosenbergi*.

Loup des Caraïbes ou Ombrine : *Sciaenops ocellatus* - Originaire de la côte Est des USA et du golfe du Mexique, ce sciaenidé fait partie de la même famille que le maigre d'Europe. Son nom officiel, peu utilisé, est tambour rouge ou encore courbine. Il est appelé loup des Caraïbes aux Antilles françaises et « red drum » aux USA. (Source IFREMER)

Cobia : *Rachycentron canadum* de la famille des *Rachycentridae*. Il est appelé aussi saumon noir, mangeur de crabes, poisson citron. Il s'agit d'un poisson pélagique vit dans les eaux tropicales et subtropicales.

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de mer.

ADEPAM : Association pour la défense des producteurs aquacoles martiniquais

Voir aussi

- www.agriculture.gouv.fr
- www.ofimer.fr

Pêche - Aquaculture 15.7

Nombre d'armements à la pêche artisanale

Unité : nombre

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pêche au large	8	8	6	6	6	5	5
Pêche côtière	8	7	5	5	8	6	8
Petite pêche	898	934	933	950	918	981	888
Ensemble	914	949	944	961	932	992	901

Source : Direction départementale des Affaires maritimes

Nombre de pêcheurs inscrits

Unité : nombre

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pêche au large	74	52	46	62	58	61	59
Pêche côtière	29	23	18	19	20	22	20
Petite pêche	949	1 011	1 226	1 226	1 121	1 150	991
Ensemble	1 052	1 086	1 290	1 307	1 199	1 233	1 070

Source : Direction départementale des Affaires maritimes

Importations et exportations de produits de la pêche

Unités : tonnes et milliers d'euros

	2007		2008	
	quantité	valeur	quantité	valeur
Quantités pêchées	nd	nd	6 300	nd
Importations	8 652	36 404	8 894	36 258
Dont autres	26	87	7	24
Dont crustacés et mollusques	2 265	12 317	2 454	11 933
Dont poisson frais ou congelé	4 657	15 070	4 585	14 745
Dont poisson séché salé fumé	1 704	8 929	1 848	9 556
Exportations	35	268	65	265

Source : Direction des Douanes

Productions aquacoles

Unité : tonne

	2004	2005	2006	2007	2008
Ecrevisses (ou chevrettes)	8,7	10	10	10	6
Saint-Pierre (poisson d'eau douce)	12,4	10	10	10	4
Loups des Caraïbes (poisson d'eau de mer)	87	70	80	50	45
Cobia	2	2	3	10	26
	(1)	(3)	(3)	(3)	(2)

(1) ADEPAM : Table ronde pêche aquaculture 2005 - (2) ADEPAM : Séminaire aquacole de Mayotte 2008 - (3) Estimation
Source : Direction départementale des Affaires maritimes

16. Énergie

Présentation

Le nombre de clients raccordés au réseau EDF a augmenté de 4,5 % entre 2005 et 2008. Le réseau basse tension représente 99 % de la clientèle. L'accroissement du nombre de clients est étroitement corrélé à l'évolution du parc de logement : les logements neufs sont raccordés au fur et à mesure, au même titre que ceux de l'ancien parc immobilier en phase de rénovation, et qui ne disposait pas auparavant de l'électricité. Le réseau moyenne tension est principalement celui des grands établissements. Il enregistre une évolution régulière d'années en années. En 2008, 882 clients y sont raccordés. L'accroissement du nombre de clients engendre une augmentation de la consommation. Elle est en hausse de 15,3 % entre 2005 et 2008. Il a aussi une incidence moins remarquable sur le réseau. La longueur des lignes aériennes varie selon l'année. En 2008, elle est écourtée en moyenne tension de 35 km par rapport à 1999. A l'inverse, les lignes électriques enfouies ont augmenté de 155 km sur la même période. Ce réseau souterrain présente l'avantage de réduire les risques liés aux intempéries, aux effets géophysiques et d'éliminer les atteintes à l'environnement et à l'esthétique de certains sites. Il coûte toutefois plus cher que le réseau classique. Le pétrole brut traité par la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles provient de l'Europe du Nord et dans

une moindre mesure, du Venezuela. Deux facteurs ont contribué à privilégier le brut de la Mer du Nord : La baisse exigée de la teneur en soufre du gazole et la mise en place du programme Petrocaribe par les autorités vénézuéliennes.

La SARA écoule l'essentiel de sa production sur le territoire. L'année 2008 met en relief une baisse de la consommation d'hydrocarbures. Malgré la prépondérance des ventes de véhicules roulant au gazole, celui-ci est en repli de 16 % par rapport à 2007. Dans le même temps, la consommation de super sans plomb a chuté de 5 %.

Définitions

Basse et Moyenne tensions : les lignes moyenne et basse tensions appartiennent au réseau de distribution, le réseau moyenne tension est compris entre 15 000 et 20 000 volts, le réseau basse tension livre aux particuliers, aux petits commerçants, aux exploitations artisanales et agricoles et aux services publics et communaux du 380 ou du 220 volts.

- **Haute tension** : les lignes haute tension (63 000 et 90 000 volts) constituent le réseau de transport.

- **Carburéacteur** : combustible pour moteur d'avion à réaction ou à turbine.

- **Petrocaribe** : organisation créée en 2005 à l'initiative du gouvernement Vénézuélien, initiant une alliance entre celui-ci et certains pays de la Caraïbe. Elle permet à ces derniers d'acheter le pétrole à des conditions de paiement préférentielles.

Voir aussi

www.ggm.drire.gouv.fr

Consommation 16.1

Consommation d'électricité

Unité : million de kwh

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de clients	159 063	162 793	165 994	169 835	172 779	175 395	177 969	180 564
dont :								
Basse tension	158 258	161 980	165 177	169 009	171 941	174 553	177 088	179 682
Moyenne tension	805	813	817	826	838	842	881	882
Consommation totale ou ventes								
dont :								
Basse tension	685	731	753	771	835	853	854	963
Moyenne tension	405	425	445	455	470	482	505	566
Production totale (yc autoconsommation)	1 309	1 346	1 397	1 442	1 510	1 553	nc	nc
Livraison au réseau	1 214	1 278	1 330	1 381	1 447	1 485	nc	nc

Nb de clients : 180 564

==> Consommation = Production = 1529.6 GWh répartie 37% clients moyenne tension et 63% clients basse tension

==> Lignes HTB (63 kV) : 220 km

==> Lignes HTA (20 k) : 1515 km dont 755 km en aérien, 754 km en souterrain et 6 km de câble immergé

==> Lignes BT : 2575 km dont 2215 km en aérien et 360km en souterrain

Source : Electricité de France

Longueur des lignes électriques

Unité : km

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Haute tension	206	206	206	206	206	206	206	219	220	220
Moyenne tension	1 550	1 570	1 619	1 621	1 445	1 460	1 473	1 506	1 508	1 515
dont : aérienne	945	938	930	904	775	763	755	750	751	755
souterraine	600	626	684	712	665	692	713	751	752	754
sous marine	5	5	5	5	5	5	5	5	5	6
Basse tension	2 741	2 860	2 991	3 023	2 448	2 500	2 542	2 570	2 571	2 575
dont : aérienne conducteurs nus et isolés	2 284	2 396	2 505	2 527	2 129	2 171	2 200	2 212	2 212	2 215
souterraine	457	464	486	496	319	329	342	358	359	360

Source : Electricité de France

Consommation d'hydrocarbures

Unité : tonne

	2005	2006	2007	2008
Essence	110 557	105 748	115 020	108 806
Gazole	142 798	141 327	153 727	129 475
Carburéacteur	109 180	96 957	91 676	87 511
Fioul	178 122	195 340	162 462	193 106
Gaz	14 290	12 187	12 202	12 110

Source : DRIRE

17. Industrie

Présentation

Au 1^{er} janvier 2008, la Martinique compte 2 800 établissements dans l'industrie et 4 350 dans la construction.

Dans l'industrie, le secteur des biens de consommation est le plus représenté, soit près d'un tiers des unités industrielles. Elles regroupent principalement l'édition et les équipements du foyer. Les biens d'équipements, essentiellement les équipements mécaniques, ainsi que les biens intermédiaires représentent chacun près du quart de l'appareil productif martiniquais. Les industries agricoles et alimentaires (IAA) regroupent 21 % des établissements. Ces unités sont de petite taille : neuf établissements industriels sur dix emploient moins de six salariés.

Dans le secteur de la construction, près de la moitié des établissements œuvrent dans le bâtiment et le génie civil.

Les travaux de finition et d'installation représentent respectivement 22 % et 20 % des établissements.

Les établissements de la construction sont de petites structures : 91 % des établissements emploient moins de six salariés.

Plus de la moitié des établissements de 20 salariés ou plus se retrouvent dans la construction d'ouvrage de bâtiment ou de génie civil.

En 2006, les 195 entreprises industrielles (plus de dix salariés ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 800 000 euros) emploient près de

4 700 salariés et dégagent une valeur ajoutée de 272,7 millions d'euros. Les industries des biens intermédiaires réalisent 35 % de la valeur ajoutée du secteur et 23 % des investissements. Mais ce sont les entreprises des IAA qui investissent le plus : elles réalisent 70 % des investissements industriels. L'investissement par salarié y est deux fois plus important que dans l'ensemble de l'industrie.

Définitions

Valeur ajoutée : solde des opérations de production de l'entreprise. Elle s'obtient ainsi : (chiffre d'affaires net + production immobilisée + production stockée) - (achats de biens et services + charges externes).

Investissement : solde des immobilisations corporelles (acquisitions + créations + apports - virements).

Etablissement et entreprise : voir chapitre 14.1.

Secteur d'activité selon la NES : voir chapitre 9.2.

Champ

Le tableau « indicateurs de l'industrie et de la construction » ne comprend que les entreprises employant plus de dix salariés ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 800 000 euros. L'énergie est exclue.

Voir aussi

- Agriculture : Production en baisse et intrants plus chers, *Antiane-Éco*, juin 2009 - N° 71
- Enquête Annuelle d'Entreprises, Commerce automobile, immobilier et industrie : moteurs économiques, *Premiers Résultats* n° 30, INSEE, avril 2008

Établissements industriels 17.1

Nombre d'établissements industriels par taille et activité au 1^{er} janvier 2008

Activité économique de l'entreprise selon la NES36	0 salarié	1 à 5 salarié	6 à 9 salarié	10 à 19 salarié	20 salariés et plus	Total*
Industries agricoles et alimentaires	338	135	58	37	31	599
Industries de biens et de consommation	686	147	26	18	12	889
Habillement, cuir	145	15	2	0	0	162
Édition, imprimerie, reproduction	264	67	11	7	5	354
Pharmacie, parfumerie et entretien	12	3	2	1	4	22
Industries des équipements du foyer	262	60	11	8	3	344
Industrie automobile	3	2	0	2	0	7
Industries des biens d'équipement	421	149	47	30	13	660
Const navale, aéronautique, ferroviaire	65	13	8	2	2	90
Industries des équipements mécaniques	264	89	30	25	10	418
Ind. équipement électrique électronique	92	47	9	3	1	152
Industries des biens intermédiaires	428	123	39	36	25	651
Industries des produits minéraux	78	21	8	11	8	126
Industrie textile	49	9	1	3	1	63
Industries du bois et du papier	184	57	18	9	2	270
Chimie, caoutchouc, plastiques	57	15	3	5	8	88
Métallurgie et transformation des métaux	48	17	6	7	5	83
Composants électriques et électroniques	12	4	3	1	1	21
Construction	3 084	853	212	136	62	4 347
Préparation des sites	284	81	40	22	8	435
Construction d'ouvrages de bat ou de génie civil	1437	422	100	67	34	2060
Travaux d'installation	651	169	34	24	12	890
Travaux de finition	709	174	37	23	8	951
Location avec opérateur de matériel const	3	7	1	0	0	11
Total	4 957	1 407	382	257	143	7 146

* dont établissements à effectif non déclaré
Source : SIRENE - Insee

Indicateurs de l'industrie et de la construction en 2006

	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Valeur ajoutée	Rémunérations brutes des salariés million d'euros	Investissements	Investissements par salarié millier d'euros
Industries agricoles et alimentaires	44	1 529	92,5	44 939	43,3	28,3
Industries des biens de consommation	36	753	35,9	95 528	1,7	2,3
Industries des biens d'équipements	52	1 048	48,3	27 509	2,5	2,4
Industries des biens intermédiaires	63	1 359	96	37 665	14,2	10,4
Construction	181	3 888	161	94 915	12,8	3,3
Total	376	8 577	433,7	300 556	74,5	8,7

Source : Enquête annuelle d'entreprises 2006 - Insee

Résultats de la filière canne

	2004	2005	2006	2007	2008
Production de sucre (en tonne)					
Production	4 119	4 394	4 073	5 849	4 688
Commercialisation locale	3 912	3 748	3 764	2 675	2 905
Production de rhum (en hectolitre d'alcool pur)					
Production	81 091	80 754	74 824	94 292	89 782
Exportation	57 616	55 224	53 008	46 193	50 654
Commercialisation locale	16 158	17 061	15 404	13 945	10 439

Source : DAF

18. Tertiaire

Présentation

Au 1^{er} janvier 2008, 8 777 établissements exercent leur activité dans le commerce. Six établissements sur dix appartiennent au commerce de détail. Au sein de ce secteur, le commerce de détail non spécialisé sans prédominance alimentaire représente la moitié des établissements. Loin derrière, on trouve le commerce de gros, avec 27 % des établissements. Dans ce secteur, les intermédiaires de commerce de gros dominant avec 56 % des établissements.

Le secteur de l'entretien et la réparation de véhicules automobiles occupe une place importante dans le commerce et la réparation automobile : 59 % des établissements y exercent leur activité.

L'une des spécificités du tissu économique de la Martinique est la forte présence des établissements sans salarié. Le commerce confirme cette tendance : près de trois établissements commerciaux sur quatre n'emploient aucun salarié. Parmi eux, 57 % appartiennent au commerce de détail. La prédominance des établissements sans salarié est plus marquée dans le commerce de gros.

Seuls 9 % des établissements emploient plus de cinq salariés : 56 % d'entre eux exercent dans le commerce de détail.

Définitions

Commerce de gros (et intermédiaires) : concerne la commercialisation (y compris par intermédiaires) à des détaillants ou à des entreprises. Certains produits sont cependant considérés comme n'étant jamais vendus au détail.

Commerce de détail (et intermédiaires) : concerne la commercialisation à des particuliers, qui peut aller jusqu'à l'installation chez le client. La réparation d'articles personnels ou domestiques est regroupée avec le commerce de détail.

Remarque

Les établissements commerciaux sont dénombrés par secteur agrégé en NES36 (nomenclature économique de synthèse française en 36 postes utilisée pour l'analyse économique). Le détail à l'intérieur de chaque secteur fait référence à la NAF (nomenclature d'activité française).

Voir aussi

- Création d'entreprise : Moins de créations dans le commerce et la construction, Antiane-Éco, n°71, Insee, juin 2009

Commerce 18.1

Nombre d'établissements commerciaux par taille et activité au 1^{er} janvier 2008

	Aucun salarié	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Total
Commerce et réparation automobile	769	257	96	52	20	1 194
Commerce de véhicules automobiles	67	18	3	2	9	99
Entretien et réparation de véhicules automobiles	521	132	39	15	2	709
Commerce d'équipements automobiles	120	79	26	8	4	237
Commerce et réparation de motocycles	19	4	0	2	0	25
Commerce de détail de carburants	42	24	28	25	5	124
Commerce de gros	2 012	220	82	52	30	2 396
de produits agricoles bruts	16	5	1	0	1	23
de produits alimentaires	142	36	11	10	12	211
de biens de consommation non alimentaires	253	53	16	12	5	339
de produits intermédiaires non agricoles	68	16	19	11	3	117
d'équipements industriels	120	56	22	17	5	220
Autres commerces en gros	98	32	8	2	2	142
Intermédiaires de commerce de gros	1 315	22	5	0	2	1 344
Commerce de détail	3 703	1 067	271	91	55	5 187
en magasin non spécialisé	544	121	49	21	29	764
alimentaire en magasin spécialisé	405	80	13	2	0	500
de produits pharmaceutiques et de parfumerie	110	120	68	22	4	324
autres commerces de détail en magasins spécialisés	1 737	693	130	42	22	2 624
de biens d'occasion en magasin	4	2	0	0	0	6
hors magasin	780	31	8	1	0	820
réparation d'articles personnels et domestiques	123	20	3	3	0	149
Total	6 484	1 544	449	195	105	8 777

Source : SIRENE - Insee

18. Tertiaire

Présentation

Au 1^{er} janvier 2008, le secteur des services non financiers regroupe 13 470 établissements. Les services aux entreprises absorbent 37 % des établissements. Ces derniers exercent, pour plus de la moitié d'entre eux (56 %), dans le « conseil et l'assistance » suivis par les services aux particuliers, 29 % des établissements. Ces derniers ont une activité orientée surtout dans l'hôtellerie et la restauration (51 %)

Le secteur de « l'éducation, santé, action sociale » est surtout représenté par la santé et l'action sociale : 78 % des établissements y exercent leur activité.

Plus de trois établissements sur quatre n'emploient aucun salarié. Parmi eux, 35 % appartiennent aux services aux entreprises. La prédominance des établissements sans salarié est plus marquée dans les activités immobilières, les activités récréatives, culturelles et sportives et l'éducation. A l'inverse, près de 60 % des établissements de 10 salariés et plus exercent dans les services aux entreprises et plus particulièrement dans les « services opérationnels », le « conseil et l'assistance ».

Définitions

***Activités immobilières** : elles comprennent les activités immobilières pour compte propre, la location de biens immobiliers et l'administration de biens immobiliers.*

Remarque

Le secteur des services marchands non financiers comprend l'ensemble des activités tertiaires à l'exception du commerce, des transports et de l'administration. Ils sont ventilés selon la NES36.

Voir aussi

- L'Enquête Annuelle d'Entreprise en Martinique en 2006, Insee, avril 2008

Services non financiers 18.2

Nombre d'établissements de services marchands non financiers par taille et activité au 1^{er} janvier 2008

Unité : nombre

	Aucun salarié	1 à 5 salarié	6 à 9 salarié	10 à 19 salarié	20 salariés et plus	Total
Activités immobilières	1 597	211	26	9	4	1 847
Services aux entreprises	3 612	910	219	133	121	4 995
Postes et télécommunications	186	19	4	24	37	270
Conseil et assistance	1 992	588	146	65	31	2 822
Services opérationnels	1 417	300	67	44	53	1 881
Recherche et développement	17	3	2	0	0	22
Services aux particuliers	2 890	818	114	60	54	3 936
Hôtels et restaurants	1 402	427	79	42	47	1 997
Activités récréatives, culturelles et sportives	696	96	14	14	6	826
Services personnels et domestiques	792	295	21	4	1	1 113
Education, santé, action sociale	2 208	392	45	36	10	2 691
Éducation	475	95	11	4	1	586
Santé, action sociale	1 733	297	34	32	9	2 105
Total	10 307	2 331	404	238	189	13 469

Source : SIRENE - Insee

19. Transport

Présentation

Le secteur des transports compte 2 481 établissements au 1^{er} janvier 2008, dont 1 189 dans les transports urbains et routiers, 914 dans les transports de marchandises et 262 dans les services auxiliaires des transports.

Entre 2006 et 2008, le secteur des transports a perdu 17 établissements. Cette légère diminution est surtout imputable au secteur des transports urbains et routiers qui perdent 40 unités. A l'inverse, les secteurs qui progressent sont le transport de marchandises (+10) et les services auxiliaires des transports (+8). Pour ces derniers, l'augmentation du nombre d'établissements dans le secteur de la manutention et l'entreposage permet de compenser la chute brutale observée dans le secteur de la gestion des infrastructures.

Les établissements de transports sont de petite taille : 75 % n'emploient aucun salarié et 17 % en comptent entre un et cinq. Toutefois, leur taille a légèrement augmenté sur la période 2006-2008.

Définitions

Transports urbains et routiers : ils comprennent les transports urbains de voyageurs quel que soit le mode de transport ; les transports routiers réguliers de voyageurs ; les transports de voyageurs par taxi ; les transports scolaires. Ils comprennent également les déménagements et les locations de camion avec chauffeur.

Transports aériens : il s'agit du transport aérien, régulier ou non, de personnes et de marchandises.

Gestion d'infrastructures des transports : sont intégrés à cet ensemble :

- l'exploitation des gares routières et de terminaux de manutention de fret ;
- l'exploitation des ouvrages d'art ;
- l'exploitation de parcs et emplacements de stationnement de véhicule ;
- l'exploitation de centrales d'appels ou de réservations (taxis, coursiers...) ;
- l'exploitation des aéroports et notamment des terminaux ;
- les activités de consignataires aériens ;
- les services d'entretien - maintenance des avions (hors réparation) ;
- le contrôle de l'espace aérien au voisinage des aéroports.

Voir aussi

- Enquête annuelle d'entreprises en Martinique en 2006, commerce automobile, immobilier et industrie : moteurs économiques, n°30, Insee, avril 2008

Établissements de transport 19.1

Nombre d'établissements de transport par taille et activité au 1^{er} janvier 2008

Unité : nombre

	Aucun salarié	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Total*
Transports urbains et routiers de voyageurs	983	168	24	8	6	1 189
Transport de marchandises	666	198	38	11	1	914
Transports par eau	70	9	3	2	3	87
Transports aériens	17	4	1	2	5	29
Services auxiliaires des transports	137	52	26	24	23	262
Manutention, entreposage	54	19	7	10	10	100
Gestion des infrastructures	5	3	3	0	0	11
Agences de voyage	38	14	7	7	4	70
Organisation du transport de fret	40	16	9	7	9	81
Total	1 873	431	92	47	38	2 481

** dont établissements à effectif non déclaré
Source : SIRENE - Insee*

19. Transport

Présentation

Le trafic aérien de passagers est en baisse sensible en 2008. La liaison France métropolitaine Martinique, généralement grosse pourvoyeuse de passagers, affiche un recul de 5 %. Ce repli est à peine compensé par la progression du trafic vers la Caraïbe (+6 %). Les passagers à destination de la Guadeloupe et de la Guyane sont plus nombreux qu'en 2007 (+4 %). Avec l'arrêt de la desserte avec Atlanta en Géorgie par la compagnie Delta Airlines, le trafic vers l'Amérique du nord enregistre une chute de 18%. La progression des mouvements commerciaux observée depuis 2004 ne s'est pas confirmée. En 2008, elle a chuté de 5 % par rapport à l'année précédente. L'escale en Martinique est de moins en moins prisée. Malgré les efforts déployés par les responsables du tourisme, le nombre de paquebots faisant escale à Fort-de-France a encore diminué (-7 %). En revanche, le nombre de passagers en transit est en augmentation. Concurrentielle à l'avion, la liaison maritime inter-îles est également touchée par cette conjoncture morose. Les passagers ont été beaucoup moins nombreux à utiliser ce mode de transport. La tendance affichée en 2008 s'inscrit dans la continuité de la désaffection observable depuis l'année 2005.

Définitions

Nombre de passagers transportés par air : trafic local plus transit compté une fois. Le trafic correspondance est compté dans le trafic local.

Nombre de passagers transportés par mer : nombre de passagers embarqués, débarqués et en transit.

Transit : passagers effectuant un arrêt sur l'aéroport ou le port considéré et repartant dans l'appareil ou le bateau avec lequel ils sont arrivés.

Mouvements commerciaux d'avions : décollages ou atterrissages d'avions de transports publics de passagers, de poste ou de fret.

Mouvements de navires de passagers : arrivées ou départs de navires de passagers.

Voir aussi

- Moins de passagers en début d'année, *Antiane-Éco*, n° 69, Insee, septembre 2007.
- Amélioration de l'offre en 2005, *Antiane-Éco*, n° 66, Insee, septembre 2006.
- La reprise de l'activité aéroportuaire se confirme en 2004, *Antiane-Éco*, n° 64, Insee, septembre 2005.

Transport de voyageurs 19.2

Transport de voyageurs par air

Unité : nombre

	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2008/2007 en %
Nombre de passagers	1 614 876	1 616 942	1 644 047	1 702 768	1 680 256	-1,3
dont lignes :						
Métropole	973 684	967 035	991 527	1 027 799	976 276	-5,0
Guadeloupe et Guyane	420 965	435 175	440 490	454 872	473 440	4,1
Caraïbes	90 429	90 380	91 073	97 303	103 392	6,3
autres	19 483	25 856	18 294	22 934	18 844	-17,8
dont : à l'arrivée	752 227	757 425	771 310	799 442	786 939	-1,6
au départ	752 334	761 021	770 074	803 466	785 013	-2,3
en transit	110 315	98 095	94 447	92 833	101 658	9,5
Mouvements commerciaux	22 761	23 291	23 871	24 086	22 824	-5,2

Source : Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique

Transports de voyageurs par mer

Unités : nombre et %

	2007	2008	Variation 2008/2007 en %
Croisières			
Nombre d'escales de paquebots	117	109	-6,8
Nombre de passagers en transit	64 462	86 488	34,2
Croisières basées au port	4 717	7 401	56,9
Liaisons inter-îles			
Nombre de passagers	154 955	150 301	-3,0

Sources : Direction départementale de l'Équipement

19. Transport

Présentation

Les importations occupent une place importante dans le trafic des marchandises, même si on observe en 2008 une légère baisse des flux entrants.

Après le pic de 2007, l'activité commerciale de fret retrouve les moyennes observables en 2005 et 2006. Le trafic de marchandises par voie aérienne est moins sollicité (-7 %). Le repli n'atteint toutefois pas le fret postal qui affiche sa bonne santé avec une progression de 3 % entre 2007 et 2008. Le flux entrant enregistre une baisse notable de 13 %, alors que le flux sortant progresse de 6 %.

Le volume de marchandises transportées est en recul. Cette diminution est due principalement au recul du trafic des marchandises diverses (-5,6 %). Le repli est tempéré par la hausse du trafic entrant de liquide et solide en vrac (respectivement +1,4 % et +2,5 %).

Les navires marchands ont effectué 742 escales à Fort-de-France, soit 11 % de moins par rapport à l'année précédente. Ils ont débarqué 26 000 conteneurs pleins, contre 28 000 en 2007.

Définitions

Flux entrants : tonnages débarqués dans la région.

Flux sortants : tonnages chargés dans la région et débarqués dans une autre.

Nomenclature statistique des Transports (NST) de marchandises (1970) : nomenclature de l'Union européenne utilisée en particulier dans le cadre des directives européennes qui fixent l'élaboration de statistiques communes aux divers pays de l'Union européenne.

L'équivalent vingt pieds ou EVP (en anglais, Twenty-Foot Equivalent Unit, TEU) : unité de mesure de conteneur qui regroupe les conteneurs de 20 pieds (1EVP) et de 40 pieds (2 EVP). Dans le but de simplifier le calcul de la masse des conteneurs sur un terminal ou sur un navire, on utilise l'EVP comme unité. On évalue ainsi la capacité d'un porte-conteneurs en EVP. Les conteneurs ont des dimensions standardisées. Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long. Un conteneur d'un équivalent vingt pieds représente environ 30 mètres cube, ce qui permet par exemple de déménager le contenu d'une petite maison.

Voir aussi

- Moins de passagers et moins de fret, Antiane-Éco n° 71, Insee, juin 2009
- Le secteur du transport dans les DCOM, Les notes de l'Institut d'Emission, IEDOM, décembre 2007
- Compétitivité des ports ultramarins dans leur environnement régional, Les notes de l'Institut d'Emission, IEDOM, décembre 2007

Transport de marchandises 19.3

Transport de marchandises par air

	Unité : tonne				Variation
	2005	2006	2007	2008	2008/2007 en %
Trafic fret	12 997	13 709	14 085	13 052	-7,3
dont fret postal	2 385	2 236	2 239	2 314	3,3
Fret débarqué	9 118	9 036	10 424	9 087	-12,8
Fret embarqué	3 879	4 456	3 500	3 696	5,6

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique

Transport de marchandises par mer : Escales de navires marchands

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'escales de navires marchands	930	910	986	1002	1097	838	742

Source : Direction départementale de l'Équipement

Transport de marchandises par mer selon le type de produits

	2007			Unité : milliers de tonnes 2008*		
	Flux entrant	Flux sortant	Ensemble	Flux entrant	Flux sortant	Ensemble
Liquides en vrac						
Pétrole brut	523	0	523	677		677
Produits pétroliers raffinés	441	416	857	332	391	723
Total produits pétroliers	964	416	1 380	1 009	391	1 400
Solides en vrac						
Céréales	31	0	31	34		34
Engrais	22	2	24	20	1	21
Clinker	202	0	202	208		208
Autres solides en vrac	13	6	19	10	10	20
Total solides en vrac	268	8	276	272	11	283
Marchandises diverses						
Conteneurs	984	467	1 451	918	452	1 369
Autres	36	0	36	36	0	36
Nombre de conteneurs (EVP)						
Vides	6 798	44 237	51 035	918	452	1 370
Pleins	70 650	28 474	99 124	36	0	36

* données provisoires

Source : Direction départementale de l'Équipement

19. Transport

Présentation

Le marché automobile accuse un ralentissement en 2008. Les incertitudes économiques, le coût d'achat des véhicules et les fluctuations des tarifs des carburants ont en effet généré un repli des ventes. Ce repli est surtout visible dans le marché du neuf. Au total 13 679 véhicules de type tourisme ont rejoint le parc martiniquais en 2008, soit une baisse de 7 % par rapport à 2007.

Le ralentissement touche aussi bien les ventes aux particuliers (-6 %) que celles aux entreprises (-9 %).

Plus de la moitié de ces voitures sont des véhicules de motorisation diesel (+57 %). L'année 2008 confirme ainsi la pénétration du gazole au détriment de l'essence sans plomb. Le marché des cars et autobus n'échappe pas à la tendance à la baisse, puisque les immatriculations enregistrées par les services préfectoraux affichent un repli de 18 % par rapport à 2007.

Toutefois, les ventes des deux roues, tricycles et quadricycles à moteur effectuent un bond de 14,2 %.

Celles des tracteurs routiers et remorques lourdes et semi remorques progressent également, mais de façon plus tempérée (9 %).

Le marché de l'occasion reste florissant en dépit d'un léger repli. Les ventes des véhicules particulières et commerciales diminuent de 0,2 % . Les ventes des autres véhicules fléchissent également (-31 % pour les cars et automobiles).

Les ventes des camionnettes et

véhicules spéciaux augmentent de 3 %. En 2008, 7 567 permis de conduire ont été délivrés, soit une augmentation de 10 % en une année. Les permis B et C et EC sont à l'origine de cette hausse. Les permis D sont en revanche en nette diminution.

Définitions

Voiture particulière : véhicule à moteur et à quatre roues servant exclusivement à l'usage privé.

Voiture commerciale : voiture particulière possédant un siège rabattable et un hayon à l'arrière, permettant le transport de marchandises.

Motocycle : vélomoteur de 50 à 125 cm³ et motocyclette au dessus de 125 cm³.

Voir aussi

- *Le neuf en repli, l'occasion en stagnation, Antiane-Éco n° 71, Insee, juin 2009*
- www.statistiques.equipement.gouv.fr

Véhicules de transport 19.4

Immatriculations

	<i>Unités : nombre et %</i>				
	2004	2005	2006	2007	2008
Véhicules neufs					
Voitures particulières et commerciales	13 613	14 749	14 132	14 666	13 679
dont % de marques étrangères	53	54	56	55	56
dont % de diesel	42	41	49	54	57
Motocycles, tricycles et quadricycles à moteur	nd	749	782	978	1 117
dont % de marques étrangères	nd	93	93	90	94
Camionnettes, camions, véhicules spéciaux	2 693	2 860	2 905	3 011	2 949
dont % de marques étrangères	50	51	54	50	51
Tracteurs routiers	23	24	20	24	26
Cars et autobus	31	31	94	138	114
Remorques lourdes et semi-remorques	34	28	29	33	36
Véhicules d'occasion					
Voitures particulières et commerciales	21 975	22 392	24 338	24 420	24 350
dont % de marques étrangères	48	49	48	49	49
Camionnettes, camions, véhicules spéciaux	3 006	3 201	3 432	3 375	3 481
dont % de marques étrangères	49	49	48	46	45
Tracteurs routiers	26	27	22	18	17
Cars et autobus	62	75	111	98	67
Remorques lourdes et semi-remorques	52	55	80	33	19

Source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Nombre de permis de conduire délivrés

	<i>Unité : nombre</i>			
	2005	2006	2007	2008
A : motocycles, avec ou sans side-car	748	768	737	745
AL : motocyclettes limitées à 25 KW	6	1	2	6
B : Véhicules de tourisme	4 602	5 099	5 487	6 133
C : Véhicules automobiles isolés autres que ceux de la catégorie D, dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède 3,5 tonnes	274	353	290	328
D : Véhicules automobiles affectés au transport de personnes comportant plus de huit places assises	95	116	174	163
EC : Véhicules relevant de la catégorie C attelés d'une remorque lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie C	128	130	146	192
Ensemble	5 853	6 467	6 836	7 567

Source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

20. Tourisme

Présentation

Après une légère amélioration observée en 2006, les indicateurs de l'activité hôtelière en 2007 et en 2008 affichent une baisse régulière. En 2007, l'hôtellerie homologuée a accueilli 379 000 clients contre 413 000 en 2006 soit une perte de 8,2 %. En 2008 la situation se redresse légèrement puisque les hôtels ont hébergé 391 000 clients, mais la fréquentation reste encore inférieure à celle de 2006.

Face à cette conjoncture, quelques établissements ferment, mais le secteur hôtelier s'adapte aussi par des fermetures temporaires ou une réduction de l'offre en fermant une partie des chambres. Depuis 2006 le nombre d'hôtels homologués et de chambres ouvertes diminuent chaque année.

Les catégories de 0 à 2 étoiles sont les plus affectées. Si on dénombre en moyenne 65 établissements en activité pour 2006, ces catégories rassemblent seulement 49 établissements en moyenne en 2008.

Entre 2006 et 2007, la clientèle diminue mais l'offre en chambre également (-6 %). Par ailleurs, la durée moyenne du séjour s'allonge. Ainsi le taux d'occupation 2007 reste à un niveau proche de celui de 2006.

Entre 2007 et 2008, l'offre en chambre poursuit son repli (-4,9 %). Si la clientèle revient, la durée moyenne de séjour s'amenuise et les nuitées diminuent de 4,7 %, réduisant le taux d'occupation de 4,5 points.

Définitions

Enquête de fréquentation hôtelière : elle est réalisée en Martinique chaque mois auprès des hôtels homologués (0 à 4*) par la Préfecture.

Nombre d'hôtels et chambres offertes : Pour un mois donné les hôtels fermés durant la période sortent du champ. De même le calcul de l'offre en chambres est ajusté en cas de fermetures temporaires au cours du mois. C'est pourquoi les chiffres donnés correspondent à la moyenne annuelle de l'offre hôtelière.

Tous les indicateurs sont calculés sur ces capacités.

Taux d'occupation : nombre de chambres occupées rapporté à l'ensemble des chambres offertes.

Nuitée : nuit passée à l'hôtel pour un client. Par exemple si un couple arrive et séjourne 3 nuits à l'hôtel, il faut compter 2 clients et 6 nuitées (2 personnes x 3 nuits).

Zone géographique :

- Zone « Centre agglomération » composée des communes de Fort de France, Lamentin et Schœlcher
- Zone « Nord » composée des communes au nord de la zone Centre agglomération
- Zone « Sud » composée des communes au sud de la zone Centre agglomération

Voir aussi

- Fréquentation globale stable, mais année noire pour l'hôtellerie, Antiane-Éco n° 71, Insee, juin 2009
- Panorama économique de l'espace Caraïbe, 2004, Insee, 2004.

Fréquentation hôtelière 20.1

Les principaux indicateurs de l'enquête Fréquentation hôtelière

Unités : nombre et %

Ensemble du secteur hôtelier	2007	2008	Variation 2008/2007
Nombre de chambres offertes	1 562 630	1 490 162	-4,6
Taux d'occupation	59,4	54,9	-4,5
Arrivées totales	379 425	391 486	3,2
Dont arrivées étrangères	21 277	30 205	42,0
Nuitées totales	1 911 857	1 822 146	-4,7
Dont nuitées étrangères	109 303	178 241	63,1
Durée moyenne de séjour	5	4,7	-0,4
Trois étoiles et plus			
Nombre de chambres offertes	1 089 777	1 047 736	-3,9
Taux d'occupation	58,6	52,7	-5,9
Arrivées totales	282 719	265 911	-5,9
Dont arrivées étrangères	16 039	25 868	61,3
Nuitées totales	1 277 749	1 174 307	-8,1
Dont nuitées étrangères	85 189	160 595	88,5
Durée moyenne de séjour	4,5	4,4	-0,1
Moins de trois étoiles			
Nombre de chambres offertes	472 853	442 426	-6,4
Taux d'occupation	61,1	60,1	-1,0
Arrivées totales	96 706	125 576	29,9
Dont arrivées étrangères	5 237	4 337	-17,2
Nuitées totales	634 108	647 839	2,2
Dont nuitées étrangères	24 114	17 646	-26,8
Durée moyenne de séjour	6,6	5,2	-1,4

Source : INSEE- Enquête fréquentation hôtelière 2007-2008 Martinique

Fréquentation touristique par catégorie de visiteurs

Unité : nombre et évolution en %

Ensemble du secteur hôtelier	2007	2008	Evolution 2008/2007
Croisière	71 683	87 079	21,7
Séjour	501 491	479 933	-4,3
Plaisance	34 235	41 640	21,6
Total général	607 409	608 652	0,2

Source : Comité martiniquais du tourisme

20. Tourisme

Présentation

Le flux de visiteurs de séjour est à la baisse, même s'il demeure au-dessus de la barre des 500 milliers en 2007.

Les touristes de séjour se dirigent prioritairement dans les hôtels (40 %).

Si ce mode d'hébergement est privilégié, la fréquentation n'évolue que très peu entre 2006 et 2007.

La location de villas et d'appartement affiche une perte de vitesse (-8 %).

Un quart des touristes de séjour ont recours à ce type d'hébergement, alors qu'ils sont un peu plus nombreux (28 %), à loger chez des amis ou des parents.

Les touristes sont majoritairement des français (76 % des touristes de séjour).

La clientèle Nord américaine ne représente que 3 % des visiteurs, même si l'année 2007 a vu un doublement du flux de personnes en provenance des USA.

A l'instar des touristes originaires des autres pays de la caraïbe, ceux qui viennent des autres DOM sont un plus nombreux qu'en 2006.

245 millions d'euros ont été dépensés par les visiteurs, l'hébergement en consommant le quart. Les dépenses effectuées dans les commerces atteignent 57 millions d'euros. Plutôt que de payer des tarifs d'excursion ou de loisirs, les touristes préfèrent l'autonomie dans leurs déplacements : 42 millions d'euros sont consacrés aux locations de véhicules.

Définitions

Touriste : toute personne se déplaçant hors de son domicile habituel pour une durée supérieure à 24 heures (ou pour une nuit) mais inférieure à 4 mois, pour un motif d'agrément, personnel ou professionnel. Un touriste peut être résident (s'il réside habituellement en Martinique) ou non-résident (dans le cas contraire). Parmi les non-résidents, on distingue :

- les excursionnistes qui séjournent moins de 24 heures dans le pays visité. Ce sont pour la plupart les croisiéristes ;
- les touristes de séjour, qui fréquentent un hébergement au moins une journée. Ils résident à l'hôtel, chez des parents ou amis ou encore sur leur bateau pour les plaisanciers.

Enquête aux frontières : elle est réalisée par le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) auprès d'un échantillon de passagers départ, interrogés à l'aéroport et au départ des navettes maritimes inter-îles. L'échantillon est stratifié selon la destination et la société de transport. Il est sélectionné sur l'ensemble des sièges offerts.

L'enquête est scindée en deux vagues portant chacune sur un échantillon de 4 000 personnes. La première vague est lancée à la haute saison touristique (de février à avril) et la deuxième à la basse saison (juillet à septembre).

Clientèle : l'écart entre les clients des hôtels comptabilisés par le CMT et l'Insee s'explique principalement par trois raisons :

- L'Insee compte, pour un même client, le nombre de séjours qu'il a passé dans plusieurs hôtels, alors que le CMT compte une seule fois un touriste, même si celui-ci a fréquenté plusieurs hébergements touristiques ;
- Le personnel navigant n'est pas comptabilisé par l'enquête aux frontières ;
- Des divergences subsistent sur le champ des établissements hôteliers.

Hébergement : on considère pour chaque touriste l'hébergement principal où il a séjourné le plus longtemps.

Fréquentation touristique 20.2

Mode d'hébergement des touristes de séjour

Unité : nombre

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007/2006 (%)
Hôtels	197 758	186 547	190 524	195 875	204 173	204 849	0,3
Villas/Appartements	110 866	129 143	126 823	122 058	129 438	118 418	-8,5
Amis/Parents	109 353	106 656	123 431	131 150	134 175	140 358	4,6
Autres	28 713	30 823	30 112	35 043	35 688	37 866	6,1
Total	446 690	453 169	470 890	484 126	503 474	501 491	-0,4

Source : Comité Martiniquais du Tourisme

Provenance des touristes de séjour

Unité : nombre

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007/2006 (%)
France	418 535	384 355	349 212	357 725	373 678	369 705	395 512	379 928	3,9
Autres pays d'Europe	24 511	18 962	22 765	22 198	22 461	29 378	26 942	25 304	-6,1
USA	5 074	2 216	4 238	2 557	3 468	4 984	5 239	12 366	136,0
Canada	5 425	1 945	4 474	2 584	3 008	4 569	4 772	5 356	12,2
DOM	54 962	41 647	42 586	51 288	54 050	48 612	51 607	54 470	5,5
Pays de la Caraïbe	14 706	8 937	19 080	15 130	12 483	23 082	17 716	20 787	17,3
Autres	3 077	2 322	4 333	1 678	1 741	3 797	1 687	3 280	97,4
Total	526 290	460 384	446 688	453 160	470 889	484 127	503 475	501 491	-0,4

Source : Comité Martiniquais du Tourisme

Répartition de la dépense touristique par poste

Unité : millions d'euros

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007/2006 (%)
Transport /									
Location de véhicule	51,3	40,6	37,5	37,4	38,4	39,6	43,7	41,6	-4,7
Excursions / Loisirs	21,8	19,9	13,5	15,1	14,5	14,9	17,7	14,7	-17,0
Commerces	61,8	54,2	52,9	54,7	67,5	53,9	60,4	57,1	-5,4
Restaurants	37,6	33,3	33,2	36,5	37,5	41,0	42,7	41,9	-1,8
Hébergement	73,6	58,7	62,8	58,8	62,4	62,1	62,3	67,6	8,5
Autres	16,8	19,9	11,6	16,2	14,1	14,9	15,8	23,0	45,9
Total	263,0	226,7	211,6	218,6	234,4	226,5	242,5	245,9	1,4

Source : Comité Martiniquais du Tourisme

INDEX

chapitre sous chapitre

A	
Accidents de la circulation	7.6
Accidents du travail	7.7
Accroissement naturel (taux)	3.4
Actifs.....	9.1 à 9.5
Activité (taux).....	9.1
Activités judiciaires	8.2
Affaires civiles.....	8.2, 8.3
Affaires pénales.....	8.2, 8.3
Affaires poursuivables	8.2
Aéroport, aérodrome.....	1.3
Age	3.3
Agents de l'État	9.3
Agents des collectivités territoriales	9.3
Agglomérations (communauté d')	1.5
Agriculteurs.....	15.2
Agriculture	15.1 à 15.7
Aides à l'emploi.....	9.5
Aide au logement.....	5.1
Alimentation.....	11.3, 12.1, 14.1, 14.2,14.4, 17.1
Allocations familiales.....	10.3
Apprentis	6.5
Arrondissement.....	1.4
Artisanat.....	14.4
Artisans	14.4
Assurance-chômage	10.1
Automobile	19.4
Avions (mouvements).....	19.2
B	
Baccalauréat	6.4
Banane.....	15.4
Bétail	15.4
Bibliothèques	4.2
Branches d'activité.....	11.1
Brevets scolaires	6.4, 6.5
Budget de la Région.....	13.1
Budget des communes	3.3
Budget du Département	13.2
C	
Canne à sucre.....	5.4, 17.1
Canton.....	1.4, 1.6
Caraiïbe	1.8
Catégorie socio-professionnelle	3.7
Causes de décès.....	7.6
Célibataires	3.5
Chefs d'exploitation	15.2
Cheptel	15.5
Chevrettes	15.7
Chirurgie.....	7.3
Chômage (taux), chômeurs	9.1, 9.4
Clients (commerce extérieur)	12.2
Climat	1.2
Collectivités	3.6
Collectivités territoriales.....	9.3, 13.2
Collèges.....	6.2
Commerce (appareil commercial).....	14.1,14.3, 18.1
Commerce extérieur	12.1, 12.2
Commerçants	9.2, 14.1, 14.3, 18.1
Communauté (commune, agglo).....	1.5
Commune.....	1.4, 1.5, 1.6
Comptes économiques.....	11.1, 11.2
Condamnations.....	8.4
Confort du logement.....	5.2
Conseil des prud'hommes	8.3
Consommation d'énergie	16.1
Consommation finale.....	11.2
Consommation des ménages.....	11.2
Contribuable.....	10.1
Cours d'assises	8.3
Créations d'entreprises.....	14.3
Crêches.....	7.5
Crimes	8.1
Cyclones.....	2.2

D	
Décès	3.4, 7.6
Déchets	2.2
Délinquance	8.1
Délits	8.1
Demandes d'emploi	9.4
Démographie	3.1 à 3.10
Densité (population)	1.4, 1.6
Dentistes	7.2
Département	13.2
Diplômes	6.4
Divorces	3.5
E	
Eau	5.3
Eaux de baignade	2.3
Échanges extérieurs	12.1, 12.2
Écoles	6.2
Effectif judiciaire	8.4
Électricité	16.1
Élèves	6.1
Emploi	9.2
Emplois aidés	9.5
Emploi public	9.3
Énergie	16.1
Enseignants	6.2
Enseignement	6.1 à 6.5
Entreprises	14.1 à 14.4
Environnement	2.1 à 2.3
Équipement du logement	5.3
Équipements de santé	7.1
Équipements sociaux	7.4, 7.5
Espérance de vie	3.4
Essence	16.1
État matrimonial	3.5
Établissements (entreprises)	14.1 à 14.4,
.....	17.1, 18.1, 18.2, 19.1
Établissements (enseignement)	6.2
Établissements hospitaliers	7.1, 7.4, 7.5
Étoiles (hôtels)	20.1
Étrangers	3.8
Étudiants	6.3
Europe	1.7
EVP	19.3
Examens (scolarité)	6.4
Exploitations agricoles	15.2, 15.3
Exportations	12.1, 12.2
F	
Faire-valoir (mode de)	15.3
Famille	3.6
FBCF	11.2
Fécondité	1.8, 3.4
Finances publiques	13.1 à 13.4
Fiscalité	13.4
Fonction publique	9.3
Fonctionnaires	9.3
Fonctionnement (dépenses)	13.1 à 13.3
Forêt	2.1
Formation	6.1 à 6.5
Formes particulières d'emploi	9.5
Fournisseurs (commerce extérieur)	12.2
France (administrative)	1.6
Fret	19.3
G	
Garderies	7.5
Gynécologie	7.1, 7.3
H	
Handicapés	7.4, 7.5
Hôpitaux	7.1, 7.3
Hôtels	20.1
Hydrocarbures	16.1
I	
Immatriculations (véhicules)	19.4
Importations	12.1, 12.2
Impôts	13.1 à 13.3
Inactifs	9.1
Indexation	11.3
Indice des prix	11.3
Industrie	17.1
Infirmiers	7.2

Inflation	11.3	Natalité (taux)	3.4
Infractions	8.1	Nature.....	2.1
Infrastructures	1.3	Navires	15.7, 19.3
Insertion professionnelle des jeunes.....	9.5	Nuitée.....	20.1
Insolation.....	1.2	Nuptialité (taux)	3.5
Invalité (prestations)	10.3	O	
Investissements (dépenses)	13.1 à 13.3	Octroi de mer	13.3
J		P	
Jeunes	3.9	PACS.....	3.5
Justice	8.1 à 8.4	Parc locatif social	5.2
L		Passagers.....	19.2
Légumes.....	15.4	Pêche.....	15.7
Ligne Budgétaire Unique (LBU)	5.1	Permis de conduire	19.4
Locataires.....	5.3	Personnel de santé	7.2
Logements	5.1, 5.3	Personnels des établissements publics de santé	9.3
Loi Perben.....	9.5	Petrocaribe	16.1
Lycées	6.2	Pharmaciens	7.2
M		Pharmacies	7.1
Maladies	7.6	PIB (Produit Intérieur Brut)	11.1
Marchandises (trafic).....	12.1, 19.3	Pluviométrie.....	1.2
Marché du travail.....	9.4	Poissons	15.7
Mariages	3.5	Pôle emploi	9.4
Martiniquais de métropole.....	3.10	Population active	9.1
Maternité	7.3	Population active occupée	9.1
Médecine, médecins.....	7.1 à 7.3	Population agricole	15.2
Ménages	3.6	Population incarcérée	8.4
Mer	15.7, 19.2,	Population pénale	8.4
.....	19.3	Population totale.....	1.4 à 1.7, 3.1
Météorologie.....	1.2	Postes.....	18.2
Migrations.....	3.8	Précipitations	1.2
Monuments historiques.....	4.2	Prestations sociales	10.3
Mortalité (taux)	3.4	Prix (évolution)	11.3
Mortalité infantile (taux).....	3.4	Productions animales.....	15.5
Motocycles	19.4	Productions végétales	15.6
Mouvement naturel.....	3.4	Professeurs	6.2
Musées.....	4.2	Projection de population.....	3.2
N		Propriétaires.....	5.3
Naissances	3.4	Protection de l'environnement.....	2.1, 2.2,
		2.3

Psychiatrie	7.1
Pyramide des âges	3.2
Q	
Qualité des eaux.....	2.3
R	
Recettes fiscales	13.4
Région	13.1
Régions françaises.....	1.6
Relief	1.1
Réseau routier.....	1.3
Réseau électrique.....	16.1
Réserve naturelle	2.1
Résidences principales.....	5.3
Résidences secondaires.....	5.3
Retraites	10.3
Revenu Minimum d'Insertion (RMI)	10.1, 10.3
Revenus	10.1
Rhum.....	17.1
Risques	2.2
Routes.....	1.3
RUP (Région Ultrapériphérique).....	1.5
S	
Sages-femmes	7.2
Salaires	10.2
Salariés	9.2
Santé.....	7.1 à 7.6
Scolarité.....	6.1
Secteurs d'activité.....	9.2, 14.1
Sécurité sociale.....	10.3
Séjours hospitaliers	7.3
Services (secteur)	18.2
SIRENE ...	14.1 à 14.4, 17.1, 18.1, 18.2, 19.1
Sites protégés	2.1
Solde migratoire.....	3.1
Solde naturel.....	3.1
Sports.....	4.1
Superficie du territoire	1.1, 1.4, 1.6
Surface agricole utilisée	15.1, 15.3
T	
Taille des entreprises..	14.1, 14.2, 14.4, 17.1, 18.1, 18.2, 19.1
Taux d'activité.....	9.1
Taux de chômage.....	9.4
Taux de couverture	12.2
Taux de création d'entreprises.....	14.3
Taux démographiques	3.4
Taux d'imposition	13.4
Taxes (foncière, d'habitation, professionnelle).....	13.4
Températures.....	1.2
Territoire agricole.....	15.1
Tertiaire.....	18.1, 18.2
Tourisme	20.1
Transferts sociaux.....	10.3
Transports (aériens, maritimes, routiers)	19.1 à 19.4
Travaux publics	17.1
Tribunaux.....	8.2
TVA.....	13.4
Types de construction	5.3
U	
Université	6.3
Utilisation des sols	15.1
V	
Valeur ajoutée.....	1.1, 11.2
Véhicules.....	19.4
Villages-vacances.....	20.1
Villes.....	1.5
Voitures.....	19.4
Vols.....	8.1
Z	
ZNIEFF.....	2.1

TER 2009-2010

ISSN : 0999-1409

ISBN : 2-11 063140 6



Code SAGE : TER09380

Prix : 12 €

Les « Tableaux Économiques Régionaux » (TER) de la Martinique constituent un guide idéal pour partir à la découverte de la vie économique et sociale de la région.

L'ouvrage comprend 20 chapitres : démographie, santé, emploi, crimes et délits, sports, entreprises, finances publiques, etc.

Cette édition 2009-2010 du TER se veut être le compagnon idéal de tout décideur local ou de toute personne s'intéressant à la Martinique.

Pour chaque domaine, vous trouverez une page de statistiques sous forme de tableaux ou de graphiques accompagnée d'un texte de présentation, des sources utilisées, des définitions et des références de publications récentes.

Le TER Martinique : une mine d'informations sur la région et un instrument pratique P